

R
A
P
P
O
R
T

A
N
N
U
E
L

2
0
2
4





Olivier Novasque
Président-directeur général
@Sidetrade

EDITO

Cette année encore, nous avons transformé notre vision en succès tangibles, repoussant les frontières et ouvrant de nouvelles perspectives pour l'avenir. Notre carnet de commandes a enchaîné des records, atteignant 12,7 millions d'euros en valeur annuelle de nouveaux contrats. Notre chiffre d'affaires a progressé de 26%, s'élevant à 55 millions d'euros, soutenu par la forte croissance de 22% de nos abonnements SaaS, ainsi que par l'apport de notre acquisition en Allemagne, SHS Viveon, au second semestre de l'année 2024. Sidetrade s'affirme plus que jamais comme un acteur global dans son domaine, avec désormais près des deux tiers de ses effectifs et de son chiffre d'affaires réalisé hors de France. La montée en puissance des États-Unis, où nos activités ont progressé de 36%, en est l'illustration parfaite. Sur le plan de la rentabilité, cet exercice 2024 marque également un nouveau record avec un résultat net qui s'élève pour la première fois à 7,9 millions d'euros, atteignant 15% de notre chiffre d'affaires. Enfin, pour la troisième année consécutive, le cabinet d'études américain Gartner® nous positionne comme « Leader » dans son Magic Quadrant dédié aux solutions « Invoice-to-Cash ». Cette reconnaissance confirme à

nouveau notre ambition : faire de Sidetrade l'acteur le plus avancé au monde en matière d'intelligence artificielle (IA) dans son domaine. Grâce à la solidité de notre modèle, nous savons déjà que 2025 sera placé sous le signe d'une croissance soutenue de notre activité tout en maintenant une solide rentabilité.

Si une potentielle guerre commerciale pourrait à court terme créer quelques incertitudes sur la croissance économique, à l'inverse, la révolution fulgurante de l'intelligence artificielle (IA) est, sans aucun doute, une course contre la montre sans répit, engagée par tous les acteurs. Les chiffres sont vertigineux : le marché de l'IA estimé à 179 milliards de dollars en 2023, devrait atteindre **2 466 milliards en 2032**, avec un taux de croissance annuel moyen de 34%. Impossible d'y échapper : l'IA est au cœur de toutes les discussions stratégiques et de tous les projets d'investissement. Le vrai sujet pour tous les décideurs aujourd'hui n'est plus de douter de son impact, mais bien de se focaliser sur la vitesse d'adoption de l'IA au sein de leur organisation. Pas de temps à perdre pour identifier les cas d'usage stratégiques, « cœur de métier », afin d'y investir massivement pour se mettre à l'échelle, sous peine de disparaître à la vitesse de la propagation de l'IA. En parallèle, tous les autres processus doivent aussi bénéficier des gains de productivité prodigieux en utilisant les meilleures applications tierces disponibles sur le marché afin de focaliser les ressources sur l'IA essentielle à leur métier. Une chose est certaine : les gagnants de demain seront ceux qui auront le plus rapidement intégré la révolution « agentique » de l'IA, ceux qui auront acquis avant leurs concurrents, un savoir-faire certain dans l'orchestration d'une multitude d'agents IA spécialisés pour chacun des processus de l'entreprise. La création de valeur induite par l'utilisation de ces agents IA est encore aujourd'hui largement sous-estimée et souvent insoupçonnée.

Chez Sidetrade, le sujet de l'IA n'est pas nouveau. Dès 2015, nous avons initié la construction du plus grand entrepôt de données dans le domaine de l'Order-to-Cash, le Sidetrade **Data Lake** qui agrège de manière anonymisée plus de 7 200 milliards de dollars d'expériences de paiement sur près de 40 millions d'acheteurs professionnels. Nous avons créé au fil des années un socle unique pour que notre IA soit un réel agent d'augmentation de l'intelligence humaine. Il n'y a pas d'IA pertinente sans données de qualité.

En s'appuyant sur un LLM (« Large Language Model ») spécialisé dans le métier de l'O2C, Aimie imite certaines fonctions cognitives humaines grâce aux réseaux de neurones. Grâce à l'IA générative, elle ne se contente plus de recommander certaines actions aux utilisateurs, mais s'oriente progressivement sur l'orchestration d'agents IA autonomes, chacun capable de gérer un processus de bout en bout sans aucune intervention humaine : recouvrement d'une créance, gestion d'un litige, lettrage d'un règlement, etc. En s'appuyant sur son Data Lake et son LLM dédié à l'univers de l'O2C, Aimie est à même de comprendre et de produire du langage humain spécifique au métier et surpasse déjà les fonctionnalités avancées, mais trop génériques, des IA génératives du marché telles que ChatGPT ou Gemini. Nous sommes littéralement en train de redéfinir les standards de l'industrie O2C, élevant le potentiel de création de valeur à des niveaux inédits.

Dès demain - et le futur se compte en mois dans ce domaine - nous promettons à nos clients une sortie qui fera date dans le domaine de l'O2C. Chez Sidetrade, notre mission est d'aider nos clients à prendre l'avantage sur leurs concurrents en intégrant, avant les autres, la création de valeur liée à cette révolution. Nous souhaitons être essentiels dans la sécurisation et l'accélération de leur cashflow. *In fine*, nos solutions doivent leur permettre de libérer des marges de manœuvre pour investir, innover et croître sur leur cœur de métier. C'est ainsi que nous contribuerons à bâtir une relation de confiance robuste et tournée vers l'avenir.

Bienvenue dans l'univers Sidetrade

Le marché de l'Order-to-Cash et la position de Sidetrade

- 14 À propos de l'Order-to-Cash
- 15 Un environnement propice à l'IA
- 17 L'Europe et les États-Unis, moteurs de la croissance de Sidetrade

La gouvernance et sa contribution à la responsabilité sociétale d'entreprise

- 40 Une gouvernance au service d'une croissance rentable
- 47 Leader responsable dans l'innovation durable
- 49 Notations par EthFinance et EcoVadis



Interactif

SOMMAIRE

Sidetrade = innovation + expertises

- 22 Augmented Cash, l'application qui révolutionne la performance sur le cycle O2C
- 24 Aimie : un agent métier spécialisé, loin des IA généralistes
- 28 La Sidetrade Data Lake, l'atout différenciant de Sidetrade
- 29 Souveraineté, confidentialité et sécurité des données
- 30 Innovation & excellence, au coeur de nos activités de Services
- 36 L'essor de Sidetrade à travers ses clients

La voix de la finance chez Sidetrade

- 52 Rapport de gestion
- 70 États financiers consolidés du groupe Sidetrade
- 98 États financiers annuels de Sidetrade SA
- 117 Rapports des commissaires aux comptes

Bienvenue ✨ dans l'univers Sidetrade

Chez Sidetrade, **acteur international en pleine expansion**, nous redéfinissons les standards de la gestion financière de la relation client et plus spécifiquement du cycle Order-to-Cash (O2C). **Nous permettons aux entreprises d'optimiser leur besoin en fonds de roulement (BFR) tout en améliorant leur rentabilité.**

Au cœur de cette transformation, **Aimie**, notre agent intelligent (IA), révolutionne la gestion de l'O2C. De la gestion du bon de commande reçu jusqu'à la réconciliation des règlements clients, elle **automatise, anticipe et accélère** chaque étape du processus. **Résultat : une productivité accrue, des délais de paiement réduits et des flux de trésorerie optimisés.**

Notre dynamique de croissance et d'innovation est validée par les principaux cabinets américains de recherche et de conseil en technologie. **Depuis 2022, Gartner® positionne Sidetrade comme Leader dans son Magic Quadrant™ pour les applications Invoice-to-Cash. Même consécration en tant que Leader par IDC dans son MarketScape « Worldwide Accounts Receivable Automation Applications for the Enterprise 2024 Vendor Assessment » (doc #US51740924, décembre 2024), qui qualifie Sidetrade d'acteur incontournable pour les entreprises recherchant une solution IA performante avec une forte empreinte internationale.** Ces distinctions confirment à la fois notre avance technologique et notre influence mondiale sur la transformation de l'O2C.

— Histoire

Depuis sa création en **2000**, **Sidetrade** a fait le pari audacieux du **cloud privé et du modèle SaaS (Software as a Service)**, professionnalisant alors la gestion du recouvrement de créances des entreprises.

Dès **2015**, nous avons anticipé le rôle de la **data** en structurant une **base de données sur les expériences de paiement** entre clients et fournisseurs. Cette infrastructure technologique confère à **Aimie** une capacité à **ingérer, analyser et corréler en temps réel** d'immenses volumes de données transactionnelles. L'innovation n'a jamais cessé. Depuis **2017**, nous investissons massivement dans la **data science**, intégrant les dernières avancées en **machine learning (ML)** et en **traitement du langage naturel** pour affiner l'intelligence prédictive d'Aimie. En **2024**, nous franchissons un cap avec l'adoption des **modèles de langage à grande échelle (LLM)**, renforçant **l'apprentissage adaptatif et la précision décisionnelle** de notre IA. C'est ainsi qu'Aimie inaugure une nouvelle ère en se dotant de fonctionnalités d'IA générative.

— Mission

Notre approche hybride, alliant IA et expertise métier, permet aux directions financières de transformer la gestion du cycle O2C. Notre objectif est de les aider à garantir la conformité réglementaire, maximiser la valeur des relations commerciales, réduire les risques financiers, accélérer la génération de cashflow et sécuriser la croissance. **Aimie agit comme un agent spécialisé.** Elle augmente l'efficacité et la réactivité des **équipes financières, commerciales et services clients.**

Notre mission : transformer l'O2C en levier stratégique, accélérer la dynamique de nos clients vers une relation client d'excellence, et ce, même dans un monde en perpétuelle mutation.

Valeurs

Au cœur de Sidetrade bat **#OneTeam**, un état d'esprit qui unit nos équipes à travers le monde. Nous croyons en une culture fondée sur **l'audace, la collaboration et le partage des connaissances**, des fondamentaux pour stimuler **l'innovation et la croissance**. Chez Sidetrade, nos équipes sont encouragées à **expérimenter, apprendre et créer**.

Notre ambition dépasse la simple performance économique : **nous voulons réinventer la réussite en la rendant durable**. L'innovation doit aligner croissance, impact sociétal et engagement environnemental. Pour nous, innover, c'est s'engager pour nos collaborateurs, nos partenaires, nos clients et pour la planète.

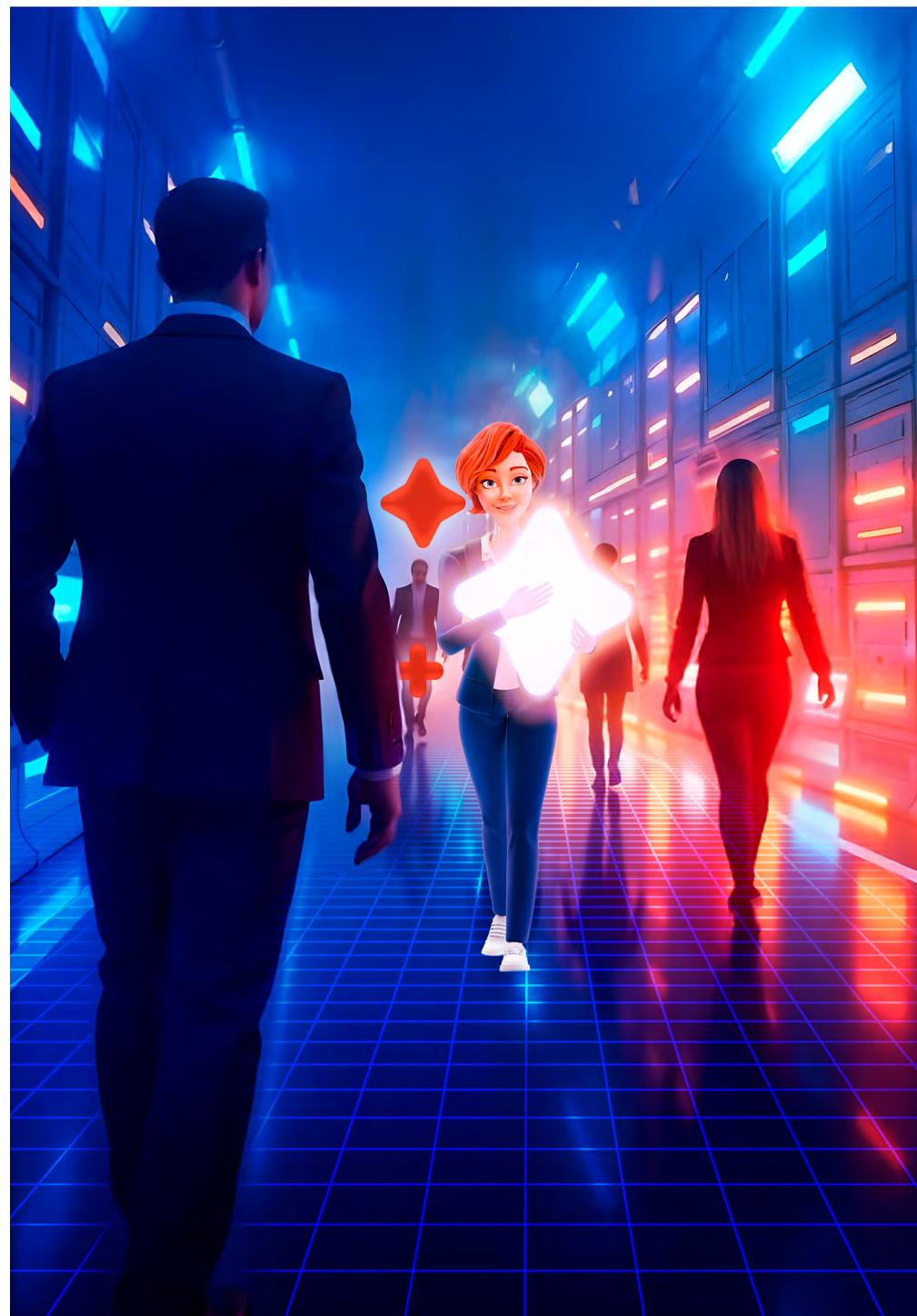
Ceux qui comprendront que l'IA agentique est la clé du pouvoir économique et de la compétitivité durable construiront les empires financiers de demain.

Vision

L'IA entre dans une **nouvelle ère**, où l'**IA agentique** (intelligence autonome et proactive) re-définit les paradigmes économiques. Fini les modèles statiques et les décisions basées sur des analyses rétrospectives. **Les algorithmes auto-évolutifs surpassent l'humain dans l'anticipation et la réactivité** : ils modélisent des scénarios en temps réel, simulent des stratégies, ajustent des décisions instantanément en fonction des signaux faibles du marché.

Dans ce futur que nous façonnons, **les directions financières ne se contenteront plus de superviser l'IA, elles travailleront avec elle dans une collaboration étroite**. Aimie deviendra **un agent financier autonome, un stratège économique doté d'une capacité de décision indépendante**. Elle **négociera les conditions de paiement, optimisera les flux de trésorerie en temps réel et exécutera des stratégies de relance ultra-personnalisées**, en exploitant des volumétries de données inaccessibles au cerveau humain.

Dans trois ans maximum, cette transformation se verra au sein des grandes entreprises. L'IA agentique, en interaction permanente avec l'environnement macroéconomique et les dynamiques transactionnelles, prendra des décisions avant même qu'un risque financier ne se matérialise. Nous basculerons dans un monde où l'anticipation, l'adaptabilité et l'optimisation seront totalement automatisées. Les entreprises qui refuseront cette mutation seront dépassées et deviendront obsolètes.



SIDETRADE

Innovation



AIMIE



DANS LE MONDE



Talents



Le marché de l'Order-to-Cash et la position de Sidetrade



À propos de l'Order-to-Cash

Le processus O2C structure l'ensemble des flux interentreprises, de la commande client jusqu'à son règlement. Son orchestration repose sur une multitude de départements – ventes, service client, juridique, finance – et, pour certaines entreprises, ces équipes sont regroupées au sein d'un centre de services partagés. Cette complexité organisationnelle engendre des frictions qui ralentissent les opérations et la prise de décision. Encore loin d'être fluide, la gestion de milliers de clients et de centaines de milliers de factures, sans logiciel adapté, relève du défi au quotidien.

Dans les grandes entreprises, les dysfonctionnements sont monnaie courante : erreurs de facturation, litiges clients, retards de paiement... Autant d'obstacles qui grèvent la productivité, immobilisent la trésorerie et rognent les marges. Pour y remédier, les directions financières s'entourent d'équipes spécialisées (facturation, recouvrement, gestion des litiges, analyse du risque crédit, comptabilité clients, etc.), ce qui alourdit les coûts de gestion sans nécessairement résoudre les inefficacités structurelles du cycle O2C.

Un goulet d'étranglement qui empêche les organisations d'exploiter pleinement leur potentiel.

Les conséquences des dysfonctionnements sont catastrophiques et se paient cash. Il est largement reconnu que les retards de paiement augmentent la probabilité de défaillance d'une entreprise de près de 25%, et jusqu'à 40% si ces retards dépassent un mois. Malgré ce constat universel, une majorité d'entreprises s'accrochent encore à des processus archaïques.

Avec Sidetrade, les entreprises reprennent le contrôle de leur cashflow. Moins de vulnérabilité face aux aléas économiques, plus de capacité d'investissement et un tissu économique renforcé. **Dans un marché estimé à 10 milliards de dollars, réparti équitablement entre l'Amérique du Nord et l'Europe, la gestion intelligente de l'O2C devrait être une priorité stratégique pour toutes les organisations.** Pourtant, son potentiel reste largement sous-exploité : **seules 10 à 15% des entreprises dans le monde utiliseraient les solutions technologiques existantes.** Ce retard illustre une résistance au changement, alors même que la rapidité d'exécution et la maîtrise des risques constituent un avantage concurrentiel.



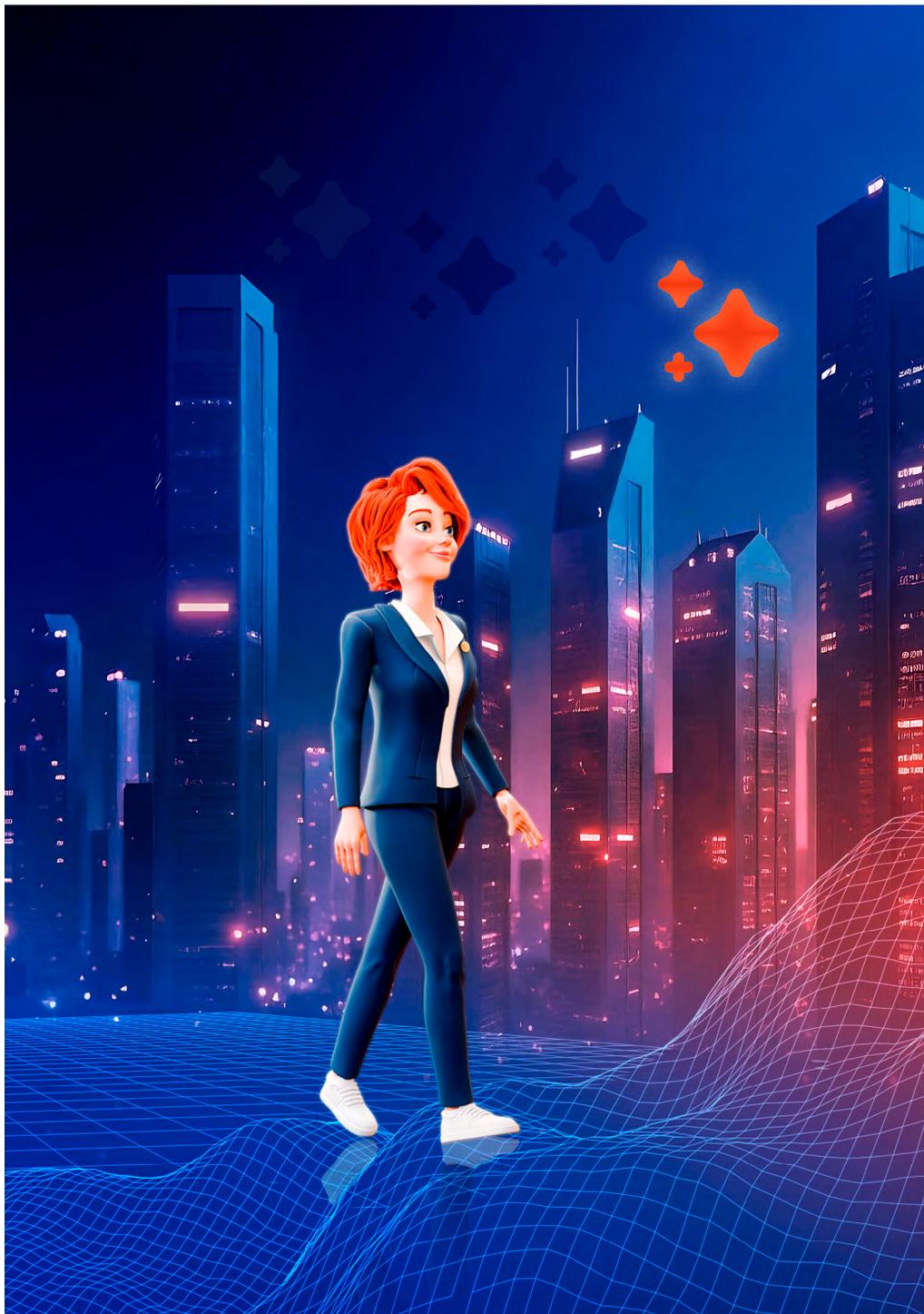
Un environnement propice à l'IA

Dans un monde où les cycles économiques s'accroissent sous l'effet des tensions géopolitiques et des fluctuations monétaires, les directions financières doivent repenser leur rôle. Elles doivent devenir les architectes d'une transformation agile. Fini le temps où la finance était perçue comme un centre de coûts. Aujourd'hui, elle s'impose de plus en plus comme un levier de croissance et d'innovation, capable d'optimiser les ressources, de piloter l'entreprise avec vision et réactivité.

L'adoption des solutions cloud et l'automatisation intelligente apportent une capacité d'anticipation et garantissent une continuité opérationnelle essentielle pour faire face aux imprévus.

Désormais, l'IA accélère la transformation de la finance. Cette technologie décrypte les expériences passées, rationalise les processus complexes et devient un agent spécialisé pour tous les acteurs impliqués dans le cycle O2C. Adopter une IA est également un facteur d'attractivité des talents. Dans un monde où les opérationnels sont souvent mieux équipés avec leurs smartphones que dans leur entreprise, il devient urgent d'inverser la tendance. **Les talents d'aujourd'hui ne veulent plus exécuter des actions mécaniquement ; ils recherchent des environnements où la technologie valorise leur expertise, où l'IA leur permet de se concentrer sur l'essentiel : analyser, anticiper, décider.**

Garantir conformité et contrôle ne suffit plus.



L'Europe et les États-Unis, moteurs de la croissance de Sidetrade

Le marché de l'O2C a longtemps été relégué au second plan par les directions financières, laissant à l'IT le choix des systèmes d'information, largement dominés par les ERP tels que SAP ou Oracle. Si leurs solutions couvrent l'ensemble des processus financiers, elles manquent souvent de fonctionnalités. Cette rigidité a ouvert la voie à une nouvelle génération d'éditeurs de logiciels, offrant une approche modulaire et souvent innovante.

Dans cet écosystème en consolidation ces dernières années, Sidetrade développe dès 2011 une stratégie d'expansion, faisant de la conquête des marchés internationaux un pilier de sa croissance. En 2022, l'approche commerciale devient sélective, ciblant en priorité les entreprises réalisant plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires. Ce positionnement nous permet d'adresser un marché largement sous-équipé.

Avec seulement 20% des entreprises cibles estimées être équipées d'une technologie dédiée à l'O2C, notre potentiel de croissance est considérable.

Conscients que la croissance organique ne suffit pas à s'imposer, nous avons mené une stratégie ciblée d'acquisitions afin d'élargir le spectre fonctionnel d'AIMIE et d'accélérer notre pénétration...

- 2023 : Acquisition de CreditPoint Software - Un tournant décisif pour renforcer notre présence en Amérique du Nord, une région désormais moteur de notre croissance.
- 2024 : Acquisition de SHS Viveon - Une avancée majeure sur la région DACH (Allemagne, Autriche et Suisse, Europe de l'Est), intégrant un portefeuille de clients prestigieux et consolidant notre leadership en Europe.

Grâce à notre modèle SaaS adossé à des contrats pluriannuels, nous bénéficions d'une prévisibilité des revenus. **En 2024, cette solidité financière nous permet d'intensifier nos investissements en R&D afin de préserver notre avance technologique, tout en renforçant notre**

force commerciale, notamment aux États-Unis. En actionnant ces leviers, nous créons un cercle vertueux de croissance, consolidant notre position de leader sur le marché de l'O2C et ouvrant la voie à de nouvelles opportunités de développement.

En quoi les retards de paiement perturbent-ils l'équilibre financier d'une entreprise ?

Les retards de paiement sont un véritable frein à la croissance des entreprises. Pour illustrer leur impact, prenons l'exemple d'une entreprise générant 100 millions d'euros de chiffre d'affaires par mois.

SITUATION IDÉALE

- **60 jours**
Délai de paiement contractuel
- **200 M€**
Encours clients attendu

SITUATION RÉELLE

- **90 jours**
Délai de paiement moyen
- **300 M€**
Encours clients total

CONSÉQUENCES FINANCIÈRES

- **100 M€ d'impayés**
- **Augmentation des provisions**
- **Frein à l'investissement**

Supposons que la direction financière parvienne à réduire les retards de paiement de 50%, c'est-à-dire de 15 jours, grâce à Sidetrade.

EFFETS IMMÉDIATS

- **+50 M€**
Trésorerie libérée
- **Rentabilité accrue**
Baisse des provisions pour créances douteuses
- **Moins de recours aux financements bancaires, coûteux**

NOUVELLES OPPORTUNITÉS

- **Investir en innovation**
- **Acquérir des nouveaux acteurs du marché**
- **Se développer plus vite que la concurrence**

Sidetrade optimise également la performance des équipes financières, avec un gain de productivité estimé entre 25 et 35%. Cette efficacité accrue se traduit par une réduction significative des coûts opérationnels, permettant à l'entreprise d'allouer ses ressources de manière plus stratégique.

EXEMPLE SUR LES COÛTS DE PERSONNEL

L'entreprise emploie 10 personnes (agents de recouvrement, gestionnaires de risque, etc.)

- **40 K€/an**
Salaire chargé par employé
- **400 K€/an**
Masse salariale totale

AVEC +30% DE PRODUCTIVITÉ GRÂCE À SIDETRADE

- **120 K€ par an en coûts salariaux**
Économie potentielle

Les retards de paiement ne sont pas une fatalité.



**Sidetrade =
innovation + expertises**



5.906

9.995

6.126

3.834

8.905

3.53

3.978

4.727

2.711

8.481

5.645

3.677

11.972

9.68

5.815

7.565

6.776

6.734

15.5

13.635

7.042

Augmented Cash, l'application qui révolutionne la performance sur le cycle O2C

Augmented Cash est bien plus qu'une solution logicielle : c'est un moteur d'optimisation financière, une plateforme de pilotage intelligent dédiée aux relations interentreprises. Avec Aimie, son IA embarquée, Augmented Cash ne se contente pas d'automatiser la numérisation des bons de commande et des factures, elle structure et accélère les décisions. Risque de crédit client ? Évalué en temps réel. Encours clients et litiges ? Gérés avec anticipation. Encaissements ? Digitalisés et rapprochés sans friction.

Les ventes, la facturation, les analystes-risque, le crédit management, la comptabilité, le service client et la logistique collaborent de manière synchronisée au sein d'un système d'information unique. Augmented Cash centralise et partage des indicateurs en temps réel, instaurant une véritable culture du cash entre tous les acteurs. Grâce à Tableau, logiciel de BI et d'analytique intégré nativement à Augmented Cash, la fonction financière accède à des tableaux de bord dynamiques et personnalisables. L'intégration de Tableau facilite l'analyse et le suivi en continu des résultats.

La génération de cashflow est sécurisée, les retards de paiement réduits et l'expérience client optimisée.



Aimie : un agent métier spécialisé, loin des IA généralistes



Aimie libère les équipes impliquées sur le cycle O2C des tâches répétitives ou chronophages. En tant qu'IA, elle analyse en continu les flux entre clients et fournisseurs, anticipe les comportements de paiement des clients. Elle accélère le lettrage en automatisant le rapprochement grâce à la reconnaissance intelligente de documents. Elle génère également des stratégies de relance ajustées en temps réel au contexte et recommande les interventions les plus pertinentes en fonction des probabilités de succès et des ressources disponibles. Aimie peut aussi exécuter certaines actions et rédiger elle-même des courriers de relance personnalisés. **En 2024, Aimie a recommandé 4,2 millions d'actions de relance, dont 92% ont été exécutées automatiquement, imposant un nouveau standard d'efficacité pour la finance.**

Désormais dotée de fonctionnalités d'IA générative, Aimie a évolué du statut d'intelligence artificielle au statut d'agent intelligent spécialisé en O2C. Dans un monde où les talents sont de plus en plus sollicités,

Aimie apporte un soutien opérationnel aux directions financières dans plus de 85 pays. Cet agent est **accessible en 10 langues.** Comme le souligne le film documentaire iHuman (2019) : **« Vous ne serez pas remplacé par l'IA, mais par quelqu'un qui l'utilise mieux que vous. »** Ce message souligne l'importance d'adopter les nouvelles technologies afin d'accompagner l'évolution des métiers et de favoriser l'adaptation des entreprises aux transformations numériques.

Aujourd'hui, la plupart des éditeurs de logiciels dans l'O2C revendiquent l'usage de l'IA, mais en réalité, il s'agit le plus souvent de **systèmes d'automatisation, reposant sur une logique déterministe de type « IF-THEN »** simplement habillés d'une interface sophistiquée. Ces systèmes, statiques par nature, sont conçus pour suivre des règles préétablies et ne peuvent pas dépasser les scénarios pour lesquels ils ont été programmés. Ils n'apprennent pas et, surtout, ils ne s'adaptent pas aux fluctuations de l'environnement.

Quelques éditeurs, plus avancés, exploitent les tendances historiques pour tenter d'anticiper l'avenir en utilisant des modèles probabilistes et du *machine learning*. C'est ce que l'on appelle l'IA prédictive. Cependant, **ces modèles sont limités par leur dépendance aux données internes, statiques, sur lesquelles ils ont été entraînés** : incapables d'apprentissage adaptatif, ils nécessitent des ajustements humains fréquents pour conserver leur pertinence face aux évolutions du marché. Plus fondamentalement, ces systèmes se concentrent uniquement sur la relation bilatérale entre un client et son fournisseur, sans exploiter les interactions étendues qui façonnent la dynamique financière d'un client vis-à-vis de son écosystème de fournisseurs.

Sidetrade dépasse ces limites en adoptant une approche différente : **Aimie analyse et croise les comportements de paiement de millions d'entreprises acheteuses, dans des zones géographiques et secteurs d'activité variés.** Résultat : elle construit une vision interconnectée des relations clients avec leurs fournisseurs. Là, où la majorité des entreprises se contentent d'agréger leurs propres données, **les clients de Sidetrade disposent d'un référentiel élargi, leur permettant de confronter les expériences de paiement de leurs clients à ceux observés chez d'autres fournisseurs.** Ils peuvent alors se comparer dans cet écosystème global. Cette singularité dote Aimie d'une capacité d'analyse sans équivalent ! Elle peut ainsi anticiper, recommander, prioriser et optimiser chaque séquence des processus O2C avec précision.

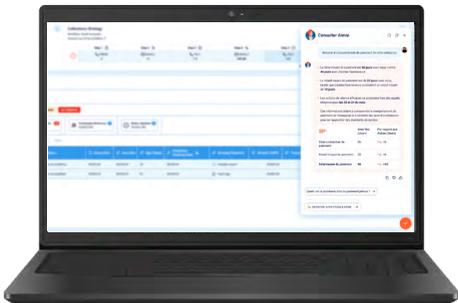
Contrairement aux IA génératives comme ChatGPT, **Aimie est une IA spécialisée, développée sur-mesure pour les besoins des directions financières.** Elle intègre des règles métier explicites et s'appuie sur des algorithmes pour interpréter des indicateurs tels que le DSO (Days Sales Outstanding), le cashflow prévisionnel ou les balances âgées. Entraînée à partir de données spécifiques à l'O2C, elle assure à la fois fiabilité, transparence et adaptabilité. Les IA génératives comme ChatGPT, bien que puissantes dans la génération de texte, restent des modèles généralistes dépourvus de compréhension des logiques du métier. Leur utilisation dans un cadre financier peut conduire un manque de pertinence dans l'analyse des données et entraîner des erreurs d'interprétation.

IA généraliste versus IA métier

IA générative généraliste (telle que ChatGPT)



IA générative spécialisée dans l'Order-to-Cash



En juin 2024, Sidetrade a franchi un cap avec le lancement de sa propre IA générative. Entraînée sur son **Data Lake**, Aimie comprend le langage humain et génère des réponses personnalisées, adaptées au métier. Elle fournit également des résumés et des recommandations basés sur des modèles de langages sophistiqués. Ces modèles sont raffinés et améliorés grâce à une approche appelée Retrieval-Augmented Generation (RAG), qui adapte les réponses au cas d'usage spécifique de l'O2C. **Aimie s'inscrit au cœur de la révolution cognitive, transformant l'O2C en un processus intelligent, prédictif, où l'IA ne se contente plus d'analyser, mais participe activement à la prise de décision et à la génération de connaissances.** La performance et l'efficacité opérationnelle ne sont plus des objectifs, mais des standards accessibles à chaque décideur, libéré des contraintes analytiques et recentré sur la stratégie.

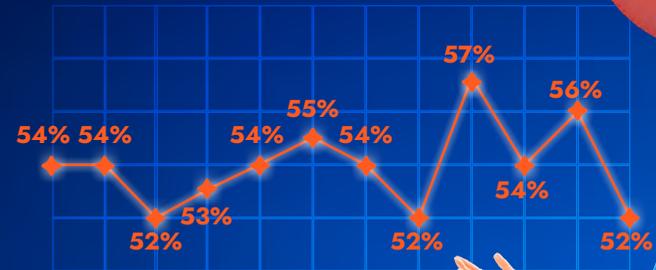
L'IA générative exige des ressources considérables, une maîtrise fine des usages métiers et une rigueur technique. Le **cabinet IDC Market** prévoit que les dépenses des entreprises pour adopter et utiliser l'IA pourrait contribuer à une augmentation de 3,5% du PIB mondial d'ici 2030 (doc #US51057924, septembre 2024). Cette projection illustre son potentiel transformateur portée par la puissance du calcul et l'analyse instantanée de volumes de données. Exploitée avec rigueur et adossée à des données fiables, l'IA générative devient un levier économique stratégique, accélérant la rentabilité et redéfinissant les dynamiques de compétitivité entre entreprises.

Aimie est aujourd'hui la seule IA générative conçue pour répondre aux exigences du cycle O2C et à ses réalités.

RÉPARTITION DE LA DYNAMIQUE D'EFFICIENCE

+50%
d'efficacité
via l'IA

TAUX DE RÉUSSITE DES RELANCES



— Performance d'Aimie
— Performance hybride automatisé-manuelle



Le Sidetrade Data Lake, l'atout différenciant de Sidetrade

À une époque où l'IA est perçue comme une commodité, sa puissance réside dans la qualité et la diversité des données sur lesquelles elle se forme. Ce n'est pas une question de sophistication algorithmique, mais d'accès et de mise à jour continue des informations. Nous ne le répèterons jamais assez : **sans données de qualité, pas d'apprentissage fiable. Sans apprentissage, pas d'intelligence.**

C'est pourquoi Sidetrade a construit une infrastructure cloud propriétaire, optimisée pour l'ingestion massive d'informations. Cette architecture technique évolutive comprend deux écosystèmes :

- **Le Sidetrade Network qui interconnecte un vaste réseau d'acheteurs et de fournisseurs.**
- **Le Sidetrade Data Lake, une base de données incluant des transactions interentreprises, des expériences de paiement et des informations sur les entreprises.** Ce Data Lake est sans équivalent et représente un atout unique dans l'analyse des délais de paiement à l'échelle mondiale. En cinq ans, plus de 1 milliard de transactions ont été enregistrées, ce qui équivaut à 10 factures traitées chaque seconde, pour un volume total dépassant 7 200 milliards de dollars de crédits interentreprises.

Grâce à cette avance technologique, que nous estimons à trois ans sur le marché de l'O2C, Aimie agit avec précision et vivacité. Résultat : des décisions immédiatement maîtrisées.

Aimie repose sur une technologie d'apprentissage continu combinant modélisation probabiliste, optimisation algorithmique et traitement du langage naturel. Elle intègre également les avancées les plus récentes en IA. Au fur et à mesure que de nouvelles données alimentent le **Sidetrade Data Lake**, Aimie actualise sa compréhension du paysage économique. Son moteur décisionnel s'ajuste aux nouveaux flux financiers, exploitant des modèles prédictifs métiers pour maximiser l'efficacité de ses schémas. **Aimie peut aussi interagir en langage naturel avec un degré de contextualisation élevé.** L'utilisation d'une architecture générative propriétaire, basée sur **les LLM**, permet à Aimie de générer des prompts contextualisés et pertinents, évitant les biais et approximations des IA génériques, hébergées par des tiers. Cette convergence entre intelligence humaine et intelligence artificielle redéfinit les interactions homme-machine, ouvrant la voie à une ère où la cognition devient distribuée, adaptative et en constante évolution.

Le Sidetrade Data Lake répertorie les comportements de plus de 40 millions d'entités commerciales dans le monde.

Souveraineté, confidentialité et sécurité des données

Sidetrade a fait le choix stratégique de détenir intégralement la propriété intellectuelle de son logiciel Augmented Cash, évitant toute dépendance à des fournisseurs tiers qui pourraient compromettre la sécurité, la confidentialité ou l'exploitation des données critiques. **Chaque interaction avec Aimie s'opère dans un environnement isolé, au sein de notre infrastructure privée, garantissant un contrôle sur la sécurité, la confidentialité et l'intégrité des données.** Sidetrade minimise la surface d'attaque et assure une traçabilité de bout en bout. Cette maîtrise de l'algorithme aux données est un avantage face aux solutions qui délèguent la gestion de l'IA générative à des plateformes externes. Dans ce dernier cas, les entreprises doivent alors faire confiance à des modèles d'IA dont les mécanismes sont opaques, rendant impossible l'audit des décisions et le contrôle sur l'utilisation des données. Dans un monde où la guerre économique passe aussi par la maîtrise des infrastructures numériques, nous garantissons à nos clients un contrôle total sur leur capital informationnel, aujourd'hui et demain.

Sidetrade détient la **certification ISO 27001**, norme internationale de premier plan en matière de sécurité de l'information avec un renouvellement continu depuis 2019, confirmant une gouvernance stricte et une gestion proactive des risques liés à la protection des données. En février 2024, les **rapports d'assurance SOC 1® Type 1 (ISAE 3402) et SOC 2® Type 1 (ISAE 3000)** ont apporté une garantie supplémentaire sur l'intégrité, la confidentialité et la disponibilité des données que nous traitons. Depuis janvier 2025, Sidetrade est désormais : SOC 1® Type 2, SOC 2® Type 2.

L'adoption de ces standards ne relève pas seulement de la conformité ; elle constitue un avantage concurrentiel. **Ils garantissent à nos clients et partenaires que les processus de sécurité sont constamment audités et améliorés afin d'anticiper les menaces émergentes.** Pour nos clients, cela signifie avec certitude que leurs données sont traitées dans un cadre sécurisé, conforme aux meilleures pratiques internationales, réduisant ainsi leur propre exposition aux risques cyber et réglementaires.

Innovation & Excellence, au cœur de nos activités de Services

Déploiement agile, centré sur le business

Parce que son architecture technique est cloud multi-tenant, la solution **Augmented Cash** est déployée selon une méthodologie centrée sur une approche « business-led » plutôt que strictement IT. Cette démarche itérative, standardisée, également adoptée par nos partenaires certifiés, implique immédiatement les interlocuteurs chez nos clients afin d'adapter la plateforme aux impératifs financiers et opérationnels de l'organisation, quelle que soit sa complexité. Autre bénéfice de l'architecture multi-tenant : **l'unicité du code source, commun à l'ensemble de nos clients, permet un déploiement homogène à l'échelle d'une organisation globale, en quelques mois seulement.** Ce socle technologique assure une cohérence des processus O2C entre les régions et équipes, tout en offrant la flexibilité nécessaire à une adaptation locale. Elle supprime les développements spécifiques ou configurations complexes et chronophages.



Chez Sidetrade, l'accompagnement est assuré par nos équipes Professional Services, réparties entre les États-Unis, le Canada, l'Angleterre, l'Allemagne et la France et/ou par le biais de notre réseau de partenaires implantés en Amérique latine et dans la région Asie-Pacifique. **Ces hommes et ces femmes possèdent une expertise multidimensionnelle : gestion de projet, conseil en pilotage du processus O2C, maîtrise fonctionnelle et ingénierie technique.** Au-delà de la livraison du projet dans les délais, leur rôle consiste à optimiser les processus financiers et à ancrer une culture cash au sein de l'organisation cliente. La pluralité des compétences des Professional Services joue un rôle clé dans cette conduite du changement. Dès les premières phases du projet, nos experts animent des ateliers interactifs impliquant les parties prenantes pour cartographier les processus et indicateurs en place, recueillir leurs exigences métiers puis identifier les leviers d'amélioration.

En croisant leurs analyses et les informations issues du Sidetrade Data Lake, les Professional Services formulent des recommandations d'implémentation basées sur des données exclusives, inaccessibles aux clients, et enrichies par les meilleures pratiques sectorielles. Nous suivons un planning détaillé, actualisé lors de chaque comité de pilotage. Des réunions hebdomadaires et mensuelles permettent d'impliquer les utilisateurs clés pour lever les obstacles et offrir une transition vers de nouveaux modes de travail. Enfin, nous personnalisons la formation au contexte de l'organisation, ce qui conduit à une appropriation rapide et un usage conforme avec les objectifs fixés.

La mission des Professional Services ne s'achève pas avec la mise en production d'Augmented Cash, mais se prolonge à travers des sessions « d'hypercare » avec les utilisateurs pour une adoption optimale et l'accélération du retour sur

investissement attendu. Eu égard à sa flexibilité, la plateforme s'adapte aisément aux évolutions structurelles et organisationnelles du client, garantissant ainsi une amélioration continue de ses processus O2C.

En 2024, notre activité de Services a démontré son excellence avec une croissance de 26% du chiffre d'affaires liée aux déploiements d'Augmented Cash. Cette dynamique est particulièrement marquée en Amérique du Nord, où les Professional Services représentent désormais 40% de notre effectif mondial.

Avantages de l'architecture cloud multi-tenant de Sidetrade

OPTIMISATION DES RESSOURCES ET ÉCONOMIES D'ÉCHELLE

- Mutualisation des infrastructures (serveurs, stockage, réseau, centres de données) pour réduire et optimiser les impacts énergétique et financier.
- Partage des capacités et ajustement intelligent des processus, maximisant l'utilisation des ressources selon les pics de charge et ce, en temps réel.
- Réduction des coûts liés aux infrastructures physiques grâce à un modèle cloud évolutif qui s'adapte à la croissance de nos clients.

RÉDUCTION DES COÛTS OPÉRATIONNELS ET MAINTENANCE SIMPLIFIÉE

- Maintenance évolutive et mises à jour automatisées : déploiement de nouvelles fonctionnalités en réduisant au maximum les interruptions de service pour rendre ces améliorations transparentes pour nos utilisateurs.
- Suppression des coûts liés aux mises à jour et à la gestion des infrastructures IT pour les clients.
- Modèle SaaS permettant une facturation transparente, maîtrisée, prévisible.

ACCÉLÉRATION CONTINUE DE L'INNOVATION

- Déploiement rapide des évolutions fonctionnelles et sécuritaires rendu possible par une version unique et centralisée de l'application.
- Expérience utilisateur fluide, homogène, garantissant une compatibilité immédiate avec les nouvelles fonctionnalités.
- Intégration native avec Aimie pour une optimisation continue et en temps réel des processus O2C.

SÉCURITÉ ET ISOLATION AVANCÉES

- Séparation logique stricte des données client pour garantir la confidentialité et l'intégrité des informations.
- Cryptage des données en transit et au repos, renforcé par des politiques strictes de gestion des accès (Zero Trust).
- Certifications de sécurité et rapports d'assurance de haut niveau (ISO 27001:2022, SOC 1[®] Type 2, SOC 2[®] Type 2) garantissant une conformité continue et rigoureuse aux exigences réglementaires.

EVOLUTIVITÉ ET RÉSILIENCE

- Une architecture, distribuée garantissant une haute disponibilité et une tolérance aux pannes, renforcée grâce à des mécanismes avancés de redondance.
- Évolutivité immédiate, transparente, qui s'adapte aux besoins clients sans altérer la performance.
- Adaptation automatique, continue, aux volumes croissants de transactions et d'analyses.

INTEROPÉRABILITÉ ET ÉCOSYSTÈME OUVERT

- Intégration étendue avec des ERP et CRM tiers (SAP, Oracle, Salesforce, etc.) via API (Application Programming Interfaces) sécurisées et performantes.
- Mise en place de l'authentification des utilisateurs au travers du « single sign-on » permettant un alignement parfait entre les stratégies de sécurité de nos clients et nos solutions.
- Approche « plug & play » permettant un « on-boarding » accéléré et une adoption immédiate des nouvelles fonctionnalités.
- Un accès direct à l'intelligence collective du **Sidetrade Data Lake**, permettant un pilotage intelligent et prédictif des cashflow.

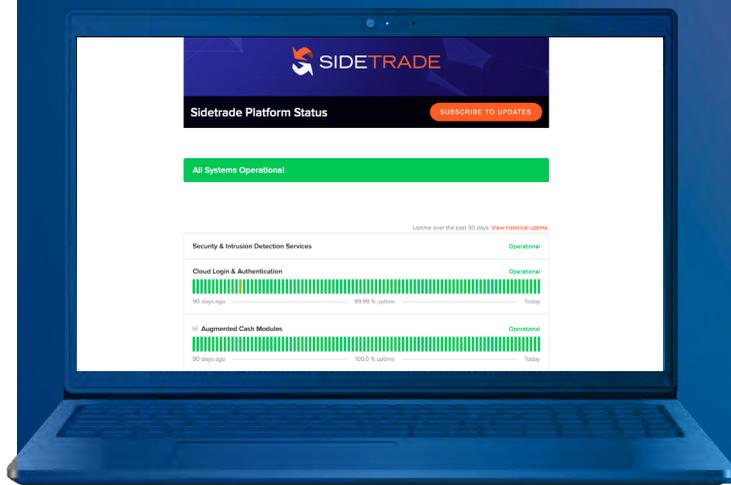
Un support fonctionnel réactif, disponible 24/5

Dès l'activation d'Augmented Cash, les clients de Sidetrade bénéficient d'une **assistance fonctionnelle, disponible cinq jours sur sept, en français et en anglais**. Ce service, entièrement gratuit, offre un accompagnement fiable et personnalisé. Compte-tenu de l'architecture cloud native d'Augmented Cash, Sidetrade centralise la gestion de

son logiciel dans une version unique, ce qui permet à l'équipe support de Sidetrade d'intervenir immédiatement sans dépendre d'infrastructures spécifiques à chaque client.

Sidetrade s'engage à offrir un service de qualité, conformément aux accords de niveau de service (SLA) exigeants, définis dans ses contrats. **Le site trust.sidetrade.com affiche en temps réel l'état des plateformes de Sidetrade** ainsi que l'historique des performances des deux dernières années. Cette transparence reflète la volonté de Sidetrade d'offrir un service exemplaire, accessible sans frais, consolidant la confiance de ses clients et partenaires.

L'assistance est réactive et efficace, quelle que soit la localisation géographique de l'utilisateur.



Le Customer Success, un service premium pour la performance de nos clients

Chez Sidetrade, nous considérons que la création de valeur d'une solution ne réside pas uniquement dans sa technologie, mais dans l'accompagnement qui en garantit l'impact durable. C'est pourquoi notre Customer Success est conçu comme un catalyseur de transformation au service de la performance opérationnelle et financière de nos clients. **Notre équipe veille à ce que chaque organisation exploite le potentiel d'Augmented Cash et maximise son retour sur investissement.** Pour ce faire, chaque client bénéficie d'un Customer Success Manager (CSM) dédié, doté d'au moins dix ans d'expérience dans le domaine de l'O2C et maîtrisant les fonctionnalités d'Augmented Cash. Notre approche repose sur un équilibre entre standards éprouvés et personnalisation sectorielle pour maximiser la satisfaction client.

Grâce à des revues de performance régulières qui s'appuient sur la puissance informationnelle du **Sidetrade Data Lake**, nous accompagnons nos clients dans l'amélioration continue en mettant l'accent sur :

- Le **suiti des résultats** par rapport aux objectifs
- L'optimisation de l'**adoption et de l'usage** de la plateforme
- L'ajustement des **stratégies** et des **paramétrages** pour maximiser la création de valeur
- L'intégration de **nouvelles fonctionnalités** pour améliorer la performance

Chez Sidetrade, ce service, au même titre que notre support fonctionnel, est inclus sans frais supplémentaires dans tous nos contrats. Nos clients bénéficient ainsi d'un accompagnement illimité, sans avoir à se soucier de coûts additionnels. Pour l'équipe Customer Success, délivrer des conseils, en s'appuyant sur l'intelligence des données et l'expérience terrain, est une véritable seconde nature. Elle est également une source précieuse de retours pour enrichir la feuille de route du produit.

Le Customer Success est le garant des intérêts de nos clients.

L'essor de Sidetrade à travers ses clients

Sidetrade est le partenaire d'entreprises avec des enjeux financiers et opérationnels d'envergure. Nos clients sont des leaders de leur secteur, issus d'une diversité d'industries, en quête d'agilité financière. Parmi eux : AGFA,

BMW Financial Services, Bunzl, DXC, Engie, Inmarsat, KPMG, Lafarge, Manpower, Morningstar, Page, Randstad, Safran, Saint-Gobain, Securitas, Siemens, UGI, Veolia. Ces références prestigieuses témoignent de la confiance que nous inspirons aux plus grandes multinationales. Nous les accompagnons dans plus de 85 pays et l'internationalisation est un

pilier de notre croissance. En 2024, Sidetrade a généré 65% de son chiffre d'affaires hors de France. La région nord-américaine s'est imposée comme levier d'expansion géographique, enregistrant une croissance remarquable de 36%, avec 16,6 M€ de chiffre d'affaires annuel. Les Etats-Unis continueront de jouer un rôle majeur dans le développement de Sidetrade. **Avec 70% de nos effectifs situés à l'étranger, nous nous positionnons comme un acteur global, alliant innovation technologique et proximité avec nos clients.**

La durée moyenne d'engagement initial de nos nouveaux clients, proche de quatre ans, ainsi que notre faible taux d'attrition (5%), bien en deçà des normes du secteur (10%, source [KeyBank, 2024](#)), témoignent de la satisfaction de nos clients.

Sur l'exercice 2024, 79% de notre portefeuille de clients étaient des sociétés réalisant plus d'un milliard d'euros de chiffre d'affaires.

Dans un environnement économique marqué par une accélération des cycles d'innovation et une volatilité, Sidetrade s'impose comme un acteur de la modernisation des processus financiers en entreprise. Nous façonnons l'industrie de l'O2C, accompagnons nos clients dans leur transformation digitale et leur permettons une transition fluide vers un modèle financier plus agile et performant. Avec des solutions intelligentes, évolutives et sécurisées, Sidetrade ne vise pas simplement la performance, mais l'excellence, en plaçant **l'innovation au service d'une vision : devenir le leader mondial incontesté du marché de l'O2C.**

« Ils parlent de nous... »

« Je suis ravi d'annoncer le déploiement réussi de Sidetrade [...] ! Cela marque une étape importante dans notre parcours vers la transformation digitale et l'excellence opérationnelle. En intégrant Sidetrade dans nos processus financiers, nous sommes en mesure d'améliorer notre gestion de trésorerie et de renforcer l'efficacité de notre stratégie de recouvrement. »

**Group Finance
Transformation Director**
Services financiers

« C'était très rassurant d'entendre que notre équipe était ravie de l'implémentation avec d'excellents retours pour l'équipe du projet, la manière dont tout s'est imbriqué au fil des mois malgré les défis hautement métiers. J'ai entendu à plusieurs reprises des mots tels que collaboratif, s'adaptant aux demandes, orienté solutions. »

**Global AR Capability & O2C
Strategy Manager**
TIC

« Choisir Sidetrade et sa technologie d'IA renforcent notre position de leader avec des bénéfices immédiats en matière de sensibilisation au cash auprès de nos collaborateurs. »

**Directeur Administratif
et Financier**
Construction & mines

« La présence mondiale de Sidetrade et sa capacité à proposer des solutions personnalisées au niveau régional constituent des avantages notables pour notre activité. Son analyse experte des données nous permettra par ailleurs d'obtenir des informations pertinentes et exploitables pour continuer à optimiser nos capacités en matière de service client. »

**Group Commercial
Finance**
Industrie manufacturière

« Dans une époque en rupture où tout évolue rapidement, les entreprises doivent se concentrer sur leur croissance sans compromettre leurs relations clients. Grâce à Sidetrade, nous atteignons nos objectifs de performance financière en matière de cashflow tout en accompagnant nos entités régionales dans leur croissance. »

Vice-Président Exécutif
Services



**La gouvernance
et sa contribution
à la responsabilité
sociétale d'entreprise**

Une gouvernance au service d'une croissance rentable

La capacité de Sidetrade à conjuguer **croissance et rentabilité** repose sur trois piliers :

- **Excellence en disruption technologique :** Maintenir notre leadership technologique en intégrant les avancées les plus récentes en *data science*, *machine learning* et IA générative, afin d'offrir la plateforme la plus complète et performante du marché.
- **Expansion géographique ciblée :** Consolider notre domination sur le marché européen tout en renforçant notre offensive en Amérique du Nord avec pour objectif d'imposer Sidetrade comme la référence incontournable de l'O2C aux États-Unis.
- **Croissance externe stratégique :** Saisir les opportunités d'acquisitions ciblées qui renforcent notre expertise métier, élargissent notre base clients et accélèrent notre pénétration des marchés à forte valeur ajoutée.

Notre stratégie est indissociable d'une gouvernance solide, qui repose sur un Conseil d'administration et un Comité de direction. Le Conseil d'administration joue un rôle déterminant dans la croissance de l'entreprise avec une réflexion stratégique, une implication face aux principaux défis et une surveillance des principaux enjeux. Sa contribution est essentielle pour orienter Sidetrade vers la réalisation de sa vision. La présence de deux administrateurs indépendants renforce notre capacité à anticiper les défis métiers futurs. Nous avons également structuré notre gouvernance autour de comités spécialisés (RSE, rémunérations, stratégie) pour garantir un alignement entre notre vision long-terme et nos engagements ESG (Environnementaux, Sociaux et de Gouvernance).

Conseil
d'administration
2024

4 réunions

Compensation
BSA (indépendants), 0€ (historiques)

100% assiduité

2 représentants des salariés

63 ans âge moyen

Conseil d'administration au 31 décembre 2024



Gilles Rigal
Administrateur
indépendant



Jean-Luc Robert
Administrateur
indépendant



Olivier Novasque
Président
du Conseil
d'administration



Pierre-Yves Dargaud
Administrateur
Membre du Comité
des rémunérations



Christelle Dhrif
Administratrice salariée
Membre du Comité
de la responsabilité
sociétale d'entreprise

Comité de direction au 31 décembre 2024



Chez Sidetrade, **le Comité de direction est responsable de l'exécution opérationnelle des orientations définies par le Conseil d'administration.** Il structure, priorise et pilote avec rigueur. La force de cette instance réside dans la complémentarité de ses membres, issus d'une diversité de compétences, de parcours et de nationalités. Parce qu'il est **actionnaire principal depuis la création de l'entreprise,** notre Comité de direction maîtrise chaque étape de son développement, avec constance et anticipation des mutations futures. Sa connaissance fine du marché et son implication sont des éléments qui contribuent à la qualité des débats et à la pertinence des décisions.





Olivier Novasque
Pdg-fondateur depuis 2000

Diplômé de TBS et fort d'une expérience commerciale chez Bouygues Group et GE Capital, Olivier a fondé Sidetrade en 2000 et marque l'industrie du SaaS depuis lors avec une stratégie de marché qui défie les attentes. En tant que leader charismatique, son sens de l'innovation a transformé le paysage de l'O2C et positionné Sidetrade comme un leader. L'impact d'Olivier ne s'arrête pas là : il soutient la nouvelle génération d'entrepreneurs dans la tech à travers le fonds Seed4soft.



Allison Barlaz
Directrice marketing depuis 2024

Diplômée INSEAD, UC Berkeley et Université de Pennsylvanie, avec plus de vingt-cinq ans en marketing produit chez des éditeurs (SaaS), Allison dirige la stratégie marketing, la prospection commerciale et les ventes additionnelles sur le parc client. Orientée proposition de valeur, elle adopte une démarche marketing centrée sur les données pour atteindre les objectifs de croissance de Sidetrade.



Carole Benichou
Cheffe de cabinet depuis 2024

Diplômée de l'ESCP, avec deux décennies en stratégie de marché (Procter&Gamble, Microsoft), Carole dirige les alliances globales, maximise l'expansion commerciale et contribue aux opérations de fusions-acquisitions. Via l'analyse de données, elle affine les décisions, accentue la différenciation stratégique. Elle reflète l'ambition de Sidetrade d'accélérer son expansion.



Jennifer Bos
Directrice des ressources humaines depuis 2022

Diplômée de l'IGS, avec deux décennies dans les RH dans le secteur du logiciel, Jennifer valorise talents, bien-être et culture d'entreprise. Ses politiques de progression professionnelle mettent l'accent sur l'avancement des femmes, optimisent l'engagement et la rétention des collaborateurs, contribuant à la performance et à la compétitivité de l'entreprise sur toutes ses géographies.



Christelle Dhrif
Directrice de la communication, rejoint Sidetrade en 2005

Diplômée de l'UPMC, avec dix ans en finance de marché, vingt ans dans le SaaS, Christelle mène la communication interne et externe du Groupe, incluant les relations investisseurs et la RSE. Véritable agence au service de la direction, elle élève la réputation, convertit les Sidetraders en ambassadeurs, favorisant l'unité, amplifiant alors l'influence de Sidetrade à l'échelle mondiale.



Frédéric Dupont-Aldiolan
Directeur des services, rejoint Sidetrade en 2008

Diplômé de GEM, avec trente ans d'expérience en implémentations (dont SAP, Concur), Frédéric orchestre les projets de déploiements d'Augmented Cash à l'échelle mondiale et nos activités d'externalisation, véritable incubateur de nos innovations. Doué d'un leadership naturel, il pilote une équipe pluriculturelle d'une vingtaine de nationalités, dont la richesse relationnelle constitue un levier essentiel de l'engagement client.



Rob Harvey
Directeur du produit, rejoint Sidetrade en 2012

Avec une expérience en crédit interentreprises (Accenture, Verizon), Rob dirige la stratégie produit, la co-innovation clients et les relations avec les analystes technologiques. Participant aux choix d'acquisitions et d'investissements en IA, sa collaboration avec Mark Sheldon transforme les tendances du marché en solutions, consolidant notre leadership et créant de la valeur à Sidetrade et ses clients.



Philippe Gangneux
Directeur administratif et financier depuis 2014

Diplômé de l'ISG, ESCLA Business school Paris et Harvard Business School, avec trente ans en finance d'entreprise auprès d'éditeurs de logiciels internationaux à forte croissance (SAP BusinessObjects), Philippe pilote la croissance, veille à l'optimisation des ressources financières et mène les opérations de fusions-acquisitions. Ambassadeur de la RSE, il assure la solidité financière et extra-financière du Groupe.



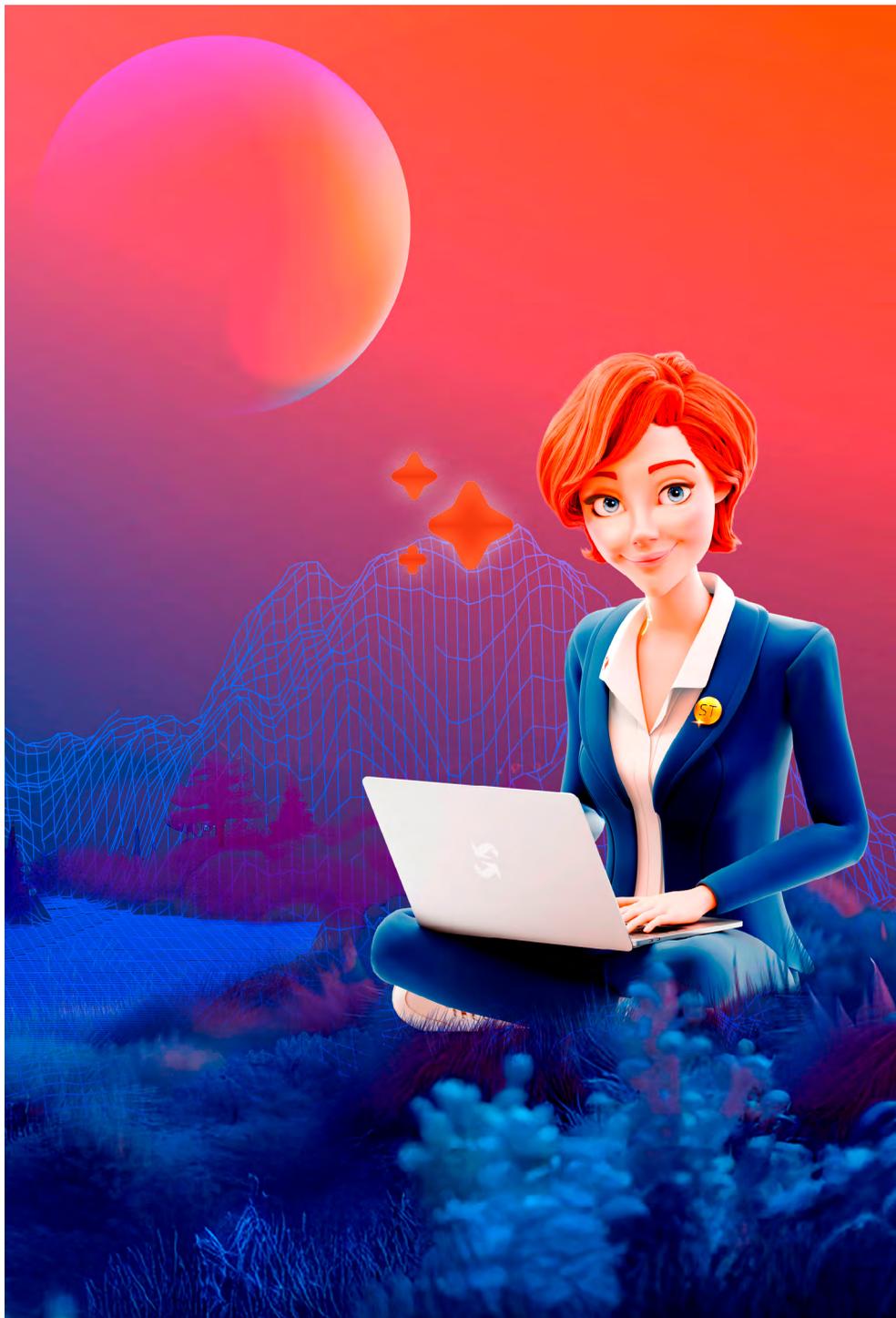
Mark Sheldon
Directeur IT, rejoint Sidetrade en 2016

Diplômé avec les honneurs de Nottingham Trent University, avec vingt ans en IA et co-fondateur de BrightTarget (intégré par Sidetrade), Mark dirige la R&D, la data science, et l'IT. Son leadership et son pragmatisme placent Sidetrade bien devant ses compétiteurs. Engagé dans les opérations de croissance externe et collaborant avec Rob Harvey, il stimule une culture d'innovation et d'excellence technologique.



Emmanuel Thiriez
Directeur du succès client depuis 2021

Diplômé de CentraleSupélec et d'HEC Paris, des débuts dans le conseil en stratégie et la distribution suivis de vingt ans d'entrepreneuriat dans des solutions SaaS pour entreprises (dont Amalto, intégré par Sidetrade), Emmanuel est au cœur de l'amélioration continue de la satisfaction client. Il dynamise la croissance, collaborant avec tous les départements pour étendre l'empreinte mondiale de Sidetrade.



Leader responsable dans l'innovation durable

Conscient de l'impact de nos activités sur le monde qui nous entoure, nous avons ancré notre engagement en matière de responsabilité sociétale d'entreprise (RSE) depuis fin 2022. Ce qui n'était d'abord qu'une évidence implicite est devenu une démarche structurée et assumée, donnant lieu à la publication de notre premier rapport RSE en juillet 2023. Depuis, nous avons poursuivi et renforcé nos initiatives, affirmant **notre volonté d'allier performance économique et impact positif**.

Durabilité

Depuis 2022, nous réalisons chaque année un Bilan Carbone global, couvrant l'ensemble de nos activités (scopes 1, 2 et 3), afin d'identifier et de limiter nos principales sources d'émissions de gaz à effet de serre. En 2024, nous avons intensifié nos actions, renforçant nos efforts **pour réduire notre empreinte carbone et répondre aux attentes croissantes de nos parties prenantes**. Engagés dans la lutte contre le changement climatique, nous continuerons à agir pour affirmer notre position de pionnier responsable dans le secteur de l'IA.

Excellence collaborative

L'innovation et la valorisation de la diversité des talents, notamment en faveur des femmes, sont au cœur de notre politique RH. En promouvant **l'égalité des opportunités**, nous développons une culture d'entreprise fondée sur l'excellence, la collaboration et l'audace, des piliers indispensables à un succès durable dans le secteur technologique.

Sécurité des données

La protection des données et la responsabilité numérique sont des priorités à une époque où la cybersécurité constitue un enjeu majeur. Notre **politique de sécurité des informations** vise à assurer une protection maximale des données tout en anticipant les menaces et risques émergents du numérique. Cela instaure un climat de confiance durable auprès de nos clients.

Pratiques commerciales éthiques

Nous appliquons des principes éthiques rigoureux dans chacune de nos interactions commerciales, instaurant un **standard de transparence et d'intégrité**. Cette approche est essentielle pour bâtir des relations de confiance durables avec nos parties prenantes.

Contribution de Sidetrade aux objectifs de développement durable des Nations Unies

6 EAU PROPRE ET ASSAINISSEMENT



7 ÉNERGIE PROPRE ET D'UN COÛT ABORDABLE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



13 MESURES RELATIVES À LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES



3 BONNE SANTÉ ET BIEN-ÊTRE



5 ÉGALITÉ ENTRE LES SEXES



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



10 INÉGALITÉS RÉDUITES



9 INDUSTRIE, INNOVATION ET INFRASTRUCTURE



16 PAIX, JUSTICE ET INSTITUTIONS EFFICACES



8 TRAVAIL DÉCENT ET CROISSANCE ÉCONOMIQUE



12 CONSOMMATION ET PRODUCTION RESPONSABLES



Notations par EthiFinance et EcoVadis

Dans une démarche de transparence et d'objectivation de notre engagement en RSE, nous avons sollicité des agences de notation de renommée mondiale. **En 2024, EthiFinance nous a attribué une médaille platine et EcoVadis une médaille d'argent, preuve de notre excellence en matière de performances environnementales et sociales.** Au-delà de leur impact positif sur la société, nos initiatives consolident également notre réputation sur le marché. Elles s'inscrivent dans notre raison d'être : libérer le potentiel de trésorerie des entreprises, tout en contribuant à la performance économique, sociale et environnementale.

Cet engagement bénéficie à l'ensemble de notre écosystème : actionnaires, collaborateurs, clients et partenaires. Il est indissociable de notre vision et traduit notre volonté d'agir en entreprise citoyenne, consciente des défis d'aujourd'hui et de demain.



2024 : 70/100
2023 : 68/100



2024 : 84/100
2023 : 76/100

**La voix
de la finance
chez Sidetrade**



Rapport de gestion du Groupe et de la Société à l'Assemblée générale ordinaire du 18 juin 2025 au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en Assemblée générale afin de vous rendre compte de l'activité de la société Sidetrade SA (ci-après la « Société ») et du groupe Sidetrade (ci-après le « Groupe »), des résultats de notre gestion au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2024, et de soumettre à votre approbation les comptes annuels de Sidetrade SA et les comptes consolidés du groupe Sidetrade.

Les comptes annuels au 31 décembre 2024, comportant le bilan, le compte de résultat et l'annexe, ont été établis conformément aux principes comptables français. Les exercices clos au 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 ont une durée de 12 mois.

Des comptes consolidés ont été établis pour la première fois par la Société au 31 décembre 2008. Ceux-ci comportent le bilan, le compte de résultat et l'annexe et ont été établis conformément au règlement ANC n°2020-01.

Il vous sera également rendu compte dans un instant de la mission de vos Commissaires aux Comptes.

Ses rapports, ceux de votre Conseil, de même que les comptes, le bilan et les documents ou renseignements s'y rapportant ont été mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions réglementaires.

Conformément aux dispositions légales, nous vous présentons notre Rapport de gestion.

1. Situation du Groupe durant l'exercice écoulé

Événements marquants

Nouveau record de prises de commandes sur une année (+13% en ACV)

Sidetrade a réussi à établir un nouveau record annuel de prises de commandes, aussi bien sur le montant des nouveaux abonnements signés que sur celui des prestations de services associées. Sur l'exercice 2024, les nouveaux contrats représentent 6,53 M€ d'abonnements en base annuelle (New ARR), en hausse de 6% par rapport aux 6,18 M€ enregistrés en 2023, et 6,2 M€ de prestations de services, affichant une croissance de 21% par rapport aux 5,1 M€ de l'année précédente.

Au global, la Valeur Annuelle des nouveaux Contrats (ACV) s'élève à un niveau jamais atteint de 12,73 M€ contre 11,30 M€ un an plus tôt (+13%).

Les États-Unis ont pleinement joué leur rôle de moteur de croissance avec une hausse de 36% des prises de commandes en abonnements, représentant 46% du total. Par ailleurs, la région Europe du Nord, portée principalement par le Royaume-Uni, amorce un redémarrage prometteur, atteignant 0,74 M€ d'abonnements en 2024, soit une croissance de 20% par rapport à 2023, laissant présager un potentiel de développement supplémentaire pour 2025.

Au cours de cet exercice 2024, les commandes d'abonnements issues de nouveaux clients (« New Business ») représentent 63% du total, tandis que l'extension vers de nouvelles entités au sein d'un groupe (« Cross-Sell ») constitue 18% des prises de commandes. Enfin, les ventes de modules additionnels aux clients existants (« UpSell ») représentent 19% du total.

Forte croissance du CA en 2024 : +26% dont +22% pour les abonnements SaaS

Sidetrade, en millions d'euros	2024	2023	Variation
Abonnement SaaS	45,5 ⁽¹⁾	37,3	+22%
Chiffre d'affaires	55,0⁽²⁾	43,7	+26%

(1) incluant 3,0 M€ de revenus récurrents de SHS Viveon.

(2) incluant 4,4 M€ de chiffre d'affaires de SHS Viveon.

Sidetrade a enregistré un chiffre d'affaires annuel de 55,0 M€ en 2024, représentant une progression de 26% par rapport à l'année précédente et de 16% à périmètre comparable (excluant l'acquisition de SHS Viveon finalisée en juin 2024), soulignant une dynamique interne solide. Plusieurs facteurs expliquent ces résultats remarquables :

- **Une croissance organique soutenue**

Hors contribution de SHS Viveon, Sidetrade a démontré une forte capacité à maintenir une dynamique de croissance. Le chiffre d'affaires global (hors acquisition) a progressé de 16%, tandis que les abonnements SaaS ont affiché une hausse notable de 15%. Cette performance a été particulièrement renforcée par un premier semestre record en matière de prises de commandes. En parallèle, l'activité Services a enregistré une croissance exceptionnelle de 24%, notamment grâce à des projets d'implémentation globaux.

- **Acquisition stratégique de SHS Viveon**

Depuis son intégration au sein de Sidetrade le 1^{er} juillet 2024, SHS Viveon a contribué à hauteur de 4,4 M€ de chiffre d'affaires de, consolidant la dynamique de croissance du Groupe. Ses activités, désormais rattachées à la région DACH (Allemagne, Autriche, Suisse et Europe de l'Est), représentent 15% du chiffre d'affaires global au second semestre 2024. Cette nouvelle région s'affirme comme un nouveau levier pour la croissance du Groupe.

- **Une empreinte internationale en pleine expansion (65% du CA)**

Sidetrade renforce sa présence sur la scène mondiale, confirmant l'internationalisation comme pilier de sa stratégie de développement. L'intégration de SHS Viveon a propulsé la part du chiffre d'affaires réalisé hors de France à 65%, une évolution marquante qui témoigne de l'expansion réussie du Groupe. Par ailleurs, avec 70% de ses effectifs basés à l'étranger, Sidetrade démontre une capacité à conquérir des marchés globaux tout en préservant une proximité essentielle avec ses clients locaux, gage de confiance et d'efficacité.

- **Une performance exceptionnelle en Amérique du Nord (+36%)**

La région nord-américaine a enregistré la plus forte croissance géographique en 2024, avec une progression de 36%, représentant 16,6 M€ du chiffre d'affaires annuel. Ce marché stratégique continuera de jouer un rôle majeur dans les ambitions de développement de Sidetrade.

- **Une montée en puissance des abonnements auprès des multinationales : un levier pour la croissance de Sidetrade**

L'analyse des clients de Sidetrade, renforcée par l'intégration de SHS Viveon, révèle une croissance impressionnante de 44% des abonnements provenant de multinationales générant un chiffre d'affaires supérieur à 2,5 milliards d'euros. Ces contrats représentent désormais 50% de l'ensemble des abonnements de la Société, affirmant leur rôle central dans la stratégie de développement de Sidetrade.

Plus largement, les abonnements issus de multinationales avec un chiffre d'affaires dépassant 1,0 milliard d'euros constituent désormais 79% du portefeuille total, confirmant le positionnement plus que jamais marqué de Sidetrade comme partenaire privilégié des grandes entreprises.

L'acquisition de SHS Viveon a contribué de manière significative à cette dynamique, apportant un portefeuille solide de grands comptes et élargissant les perspectives de Sidetrade auprès des grandes entreprises de la région DACH. Avec cette base renforcée, Sidetrade est bien positionné pour maintenir son attractivité et exploiter pleinement ces nouvelles opportunités dans les trimestres à venir.

Il est rappelé que tous les contrats pluriannuels de Sidetrade sont systématiquement indexés sur l'inflation (le Syntec pour l'Europe du Sud, le UK CPI pour l'Europe du Nord, et le US CPI pour les États-Unis). Cette mesure assure la répercussion annuelle de l'évolution des prix sur le montant total des abonnements SaaS, sans nécessiter d'attendre le renouvellement des contrats.

Effet de levier sur la marge opérationnelle en hausse à +45%, se situant à 15% du CA

- **Hausse significative de la marge brute : +22%, atteignant 78% du CA**

Sur cette période, la société enregistre une augmentation incrémentale de 7,8 M€ de marge brute par rapport à 2023. Le taux de marge brute de Sidetrade s'établit en global à 78% du chiffre d'affaires et à 80% à périmètre comparable (contre 81% en 2023) et à 92% pour les abonnements SaaS (contre 93% en FY 2023).

Cette solide performance est marquée par la contribution des abonnements SaaS, laquelle représente désormais 95% de la marge brute globale. Elle reflète également une politique commerciale valorisant l'avance technologique de Sidetrade en intelligence artificielle ainsi qu'une bonne maîtrise des coûts, réalisée malgré le contexte inflationniste.

- **Un taux de marge opérationnelle à 15% du CA (versus 13% du CA en 2023)**

La marge opérationnelle atteint 8,4 M€ sur l'ensemble de l'année 2024, en hausse de 45% par rapport à 2023 (5,8 M€). Cette rentabilité s'appuie sur une croissance vigoureuse de l'activité, une excellente marge brute et une gestion rigoureuse des coûts.

Cette progression remarquable a permis à Sidetrade de poursuivre une politique d'investissements en hausse de 5,2 M€ par rapport à 2023, avec un focus particulier en R&D (+2,3 M€) notamment pour intégrer l'IA Générative au cœur de son produit.

La marge opérationnelle 2024 intègre un Crédit d'Impôt Recherche de 2,6 M€ (contre 2,4 M€ en 2023) ainsi qu'une activation marginale des frais de R&D à 0,16 M€, soit 2% des coûts de R&D de l'année.

En conséquence, le taux de marge opérationnelle de Sidetrade s'élève à 15%, soit un gain de 2 points par rapport aux 13% enregistrés en 2023.

- **Bon du résultat net à 7,9 M€, en augmentation de 40%**

Le résultat financier de Sidetrade pour l'ensemble de l'exercice 2024 s'établit à 0,7 M€, marquant une progression par rapport à 2023 (0,4 M€). Cette performance est principalement due aux intérêts générés par les placements à court terme et aux gains de change réalisés au cours de la période.

En ce qui concerne l'impôt sur les sociétés, la charge est estimée à 1,1 M€ pour 2024 (contre 0,6 M€ en 2023).

En définitive, le résultat net de Sidetrade pour 2024 ressort à 7,9 M€, en hausse de 40%, confirmant l'atteinte d'un nouveau palier de rentabilité et un équilibre solide entre croissance et profitabilité.

- **Solidité financière renforcée, même après l'acquisition de SHS Viveon AG**

L'année 2024 a permis à la société de générer un cashflow d'exploitation de 9,6 M€ en forte croissance opérationnelle de 3,3 M€, compensé par le délai de remboursement du Crédit Impôt Recherche (2,4 M€) pour raison de seuil.

Sidetrade a enregistré une trésorerie brute de 25,2 M€, supérieure au niveau de décembre 2023 (+1,3 M€) et ce malgré l'acquisition de SHS Viveon AG pour un montant net de 5,2 M€ (6,6 M€ d'acquisition des titres compensés par 1,4 M€ de trésorerie disponible chez SHS Viveon AG).

En parallèle, Sidetrade détient 85 437 actions en propre, valorisées à 19,1 M€ au 31 décembre 2024.

Avec une dette financière s'élevant à 7,9 M€ (en diminution de 2,3 M€), Sidetrade maintient, au-delà de l'acquisition de SHS Viveon, une capacité d'acquisition intacte lui permettant d'accélérer son expansion.

- **Ouverture de la région DACH s'appuyant sur SHS Viveon AG**

Le 6 mai 2024, Sidetrade a initié une offre publique d'achat sur SHS Viveon AG, un leader reconnu en Allemagne dans les logiciels de gestion du risque de crédit (cf. communiqué de presse). Suite à l'approbation de la Bourse de Munich pour le retrait de la cote de SHS Viveon AG, Sidetrade a étendu la période de son offre jusqu'au 29 juillet 2024 (cf. communiqué de presse).

À fin 2024, Sidetrade contrôlait 88,3% du capital de SHS Viveon AG, affirmant ainsi sa position d'actionnaire majoritaire.

L'intégration des activités de SHS Viveon AG dans les comptes consolidés du groupe Sidetrade a été effective à partir du 1er juillet 2024. Cette acquisition ouvre de nouvelles perspectives de croissance pour Sidetrade dans la région DACH (Allemagne, Autriche, Suisse et pays de l'Est) et renforcera encore sa position à l'international.

- **Ascension de Sidetrade dans le Top 15% d'EcoVadis**

En 2024, Sidetrade a franchi une nouvelle étape en matière de responsabilité sociale et environnementale, obtenant une médaille Silver d'EcoVadis. Ce classement place désormais Sidetrade parmi les 15% des entreprises les mieux notées de son secteur.

Avec un score de 70/100, en progression par rapport à 2023, la distinction EcoVadis reflète les initiatives de la Société pour réduire son empreinte énergétique et optimiser ses infrastructures. Ce succès consolide la position de Sidetrade comme un partenaire responsable de la transition vers une économie durable.

2. Commentaires sur les comptes consolidés

Chiffre d'affaires

À 55,0 M€, le chiffre d'affaires global consolidé de l'exercice 2024 est en croissance de 26% par rapport à l'année 2023 (CA de 43,7 M€) et en croissance de 16% à périmètre comparable (excluant SHS Viveon).

Sidetrade a démontré une forte capacité à maintenir une dynamique de croissance. Les abonnements SaaS Order to Cash ont affiché en organique une hausse notable de 15%. En parallèle, l'activité Services a enregistré une forte croissance de 24%, notamment grâce à des projets d'implémentation globaux.

SHS Viveon a été consolidé à partir du 1^{er} juillet 2024 et a contribué à un chiffre d'affaires de 4,4 M€ sur le second semestre.

Le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation s'élève en 2024 à 35 432 k€ contre 24 026 k€ en 2023, soit une progression de +47%.

Le chiffre d'affaires de l'exercice se répartit par ligne de services de la façon suivante :

en k euros	Souscriptions	Plateforme	OTC	Services	Total
2024	45 467			9 510	54 977
2023	37 287			6 452	43 739
Croissance	+22%			+47%	+26%

Produits d'exploitation

Le total des produits d'exploitation (intégrant le CIR) s'élève à 60 479 k€ en 2024 contre 50 049 k€ en 2023 (+21 %) et inclut principalement :

- Le chiffre d'affaires de 54 977 k€ contre 43 739 k€ en 2023 ;
- Le montant des frais de développement activés de 160 k€ en 2024 (contre 220 k€ en 2023) ;
- Le Crédit d'Impôt Recherche net comptabilisé en subvention d'exploitation d'un montant de 2 560 k€ en 2024 contre 2 371 k€ en 2023 ;

- Les reprises de provisions essentiellement les provisions pour risques (275 k€)
- Des autres produits pour 2 312 k€ (contre 2 467 k€ en 2023) correspondant principalement à la refacturation des frais d'affranchissement au titre des prestations d'envoi de courriers dématérialisés (1 973 k€).

Charges d'exploitation

Les charges d'exploitation s'élèvent à 52 111 k€ en 2024 contre 44 240 k€ en 2023 (+18%).

L'augmentation des charges, d'un montant de 7 871 k€, provient essentiellement des charges suivantes :

- L'augmentation des charges externes pour 752 k€ (+6%) ;
- L'augmentation de la masse salariale pour 6 195 k€ (+21%) ;
- L'augmentation des dépréciations clients pour 597 k€ (+99%).

Résultat d'exploitation (intégrant le CIR)

Le résultat d'exploitation (intégrant le CIR) est un bénéfice de 8 367 k€ en hausse de 44% vs un bénéfice en 2023 de 5 808 k€.

Le résultat financier de l'exercice est bénéficiaire et s'élève à 654 k€ contre un bénéfice de 377 k€ au 31 décembre 2023. Ce résultat concerne principalement les intérêts des placements de trésorerie court terme, les gains et pertes de change, les intérêts d'emprunts. Compte tenu de ces éléments, le résultat courant avant impôt de l'exercice (intégrant le CIR) ressort à +9 022 k€ au titre de l'exercice 2024 contre +6 185 k€ au titre de l'exercice 2023.

Aucun résultat exceptionnel n'est constaté vs une perte de 1 k€ en 2023.

Le résultat net du Groupe pour l'exercice est un bénéfice de 7 897 k€ en hausse de 40% par rapport à l'exercice 2023 (5 626 k€).

Au 31 décembre 2024, le total du bilan consolidé s'élève à 76 705 k€ contre 64 988 k€ au 31 décembre 2023 (+18%).

La variation des postes de l'actif du bilan s'élève à 11 717 k€ et intègre essentiellement :

- L'augmentation de l'écart d'acquisition (+4 199 k€)
- L'augmentation de la relation clientèle (+1 196 k€)
- L'augmentation des disponibilités (+1 273 k€) ;
- L'augmentation des créances clients (+1 326 k€) ;
- La hausse du poste Autres créances (+3 301 k€) ;
- La hausse des charges constatées d'avance (+404 k€).

La variation des postes du passif concerne essentiellement :

- L'augmentation des capitaux propres (+8 408 k€) ;
- L'augmentation des dettes fiscales et sociales (+2 929 k€) ;
- L'augmentation des produits constatés d'avance (+2 477 k€) ;
- L'augmentation des dettes fournisseurs (+1 294 k€)
- L'augmentation des provisions pour risques (+469 k€)
- La diminution des emprunts et dettes financières diverses (-2 317 k€) ;
- La baisse des autres dettes (-986 k€) ;
- La baisse des avances et acomptes reçus (-324 k€) ;
- La baisse du poste Avances conditionnées (-309 k€).

Effectif

L'effectif au 31 décembre 2024 est de 405 salariés dont 138 salariés en France.

L'effectif se décompose en :

- 276 hommes et 129 femmes ;
- 396 CDI, 9 CDD ;
- 125 cadres, 12 employés et agents de maîtrise et 1 stagiaire, 267 autres statuts (filiales étrangères).

L'effectif moyen sur l'exercice est de 391 salariés.

3. Évolution prévisible de la situation du Groupe

Nous finissons l'année en retrouvant une très forte dynamique de nos prises de commandes sur le quatrième trimestre avec un peu plus de 2 millions d'euros de nouveau revenu annuel d'abonnement (New ARR), en forte hausse de 33% comparé au quatrième trimestre de l'année dernière. À l'exception du T3, nous avons réussi à aligner, sur l'ensemble de l'année, trois trimestres sur quatre à un peu plus de 2 millions d'euros de prises de commandes d'abonnements (en New ARR) par trimestre, ce qui nous permet au final de battre un nouveau record de prises de commandes sur une année. Au-delà de ces chiffres, cette performance confirme trois tendances structurelles qui vont guider la trajectoire de Sidetrade sur les mois et années à venir.

- 1) Notre avance technologique en IA, désormais renforcée par des capacités en IA générative, nous permet de gagner de très grands comptes mondiaux.
- 2) Sidetrade se positionne définitivement comme le partenaire privilégié des entreprises multinationales avec 44% de croissance des abonnements pour celles avec un chiffre d'affaires supérieur à 2,5 milliards d'euros et près de 80% du total des revenus d'abonnements réalisés avec celles réalisant plus de 1 milliard d'euros.
- 3) Les États-Unis sont et continueront de représenter un solide moteur de croissance pour le Groupe, avec près de la moitié des prises de commandes de l'année (46%) et une croissance spectaculaire de ses revenus (+36%). À ce titre, et en prévision du contexte économique attendu des deux côtés de l'Atlantique, nous avons décidé de focaliser la majorité de nos investissements commerciaux pour 2025 sur le marché américain, où nous voyons un potentiel de croissance substantiel.

L'année 2024 a marqué une étape dans notre développement, portée par des débuts très prometteurs en IA générative adaptée au domaine de l'Order-to-Cash, le renforcement de notre leadership européen avec l'acquisition de SHS Viveon et enfin l'accélération significative de notre expansion aux États-Unis. Sidetrade est en ordre de marche pour réaliser une nouvelle année de croissance et de rentabilité en 2025 et au-delà.

Événements importants survenus depuis le 31 décembre 2024

N/A

4. Activité en matière de recherche et développement (Groupe)

Durant cet exercice, le Groupe a augmenté son effort en matière de Recherche et Développement. Le programme de recherche répond aux exigences d'un programme « Crédit Impôt Recherche ». Son assiette atteint 11 625 k€ en 2024. Par ailleurs, 160 k€

ont été activés au titre de frais de développement. Le montant de crédit d'impôt recherche net s'élève à 2 560 k€ au titre de 2024.

5. Prises de participations (détentions d'actions ou droits de vote) significatives dans des sociétés ayant leur siège en France, ou prise de contrôle de telles sociétés ; cessions de telles participations)

N/A

6. Activité et résultat de la Société et de ses filiales

Sidetrade SA

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 46 243 k€ contre 39 318 k€ pour l'année 2023 (+18%). Le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation s'élève en 2024 à 23 874 k€ vs 18 691 k€ en 2023 (+28%).

en k euros	Souscriptions Plateforme OTC	Services	Total
2024	40 654	5 589	46 243
2023	35 114	4 204	39 318
Croissance	+16%	+33%	+18%

Les activités « Souscriptions Plateforme OTC » sont en progression de 16% avec un chiffre d'affaires de 40 654 k€.

Les activités « Services » ont réalisé un chiffre d'affaires de 5 589 k€ en hausse de 33%.

Le total des produits d'exploitation s'élève à 49 917 k€ en 2024 contre 43 437 k€ en 2023 et inclut principalement :

- Le chiffre d'affaires est de 46 243 k€ en 2024 contre 39 318 k€ en 2023 ;
- La refacturation de frais d'affranchissement dans le cadre des services de routage automatisé s'élève à 1 973 k€ contre 2 200 k€ en 2023 ;
- Les refacturations de charges au bénéfice de la filiale Amalto Technologies Corporation pour 792 k€ contre 865 k€ en 2023 ;
- Les gains de change d'exploitation sur dettes et créances en devises étrangères pour 234 k€ ;
- Le montant des frais de développement activés est de 160 k€ en 2024 contre 220 k€ en 2023 ;
- Les refacturations de charges au bénéfice de la filiale Sidetrade Irlande pour 135 k€ contre 113 k€ en 2023 ;
- La subvention d'exploitation liée au projet Eurofirmo 126 k€ ;
- Des reprises de provisions pour un montant de 111 k€ correspondent aux reprises de provision pour litige salariés.

Les charges d'exploitation de l'exercice se sont élevées à 47 736 k€ contre 42 426 k€ au titre de l'exercice 2023. La hausse des charges d'exploitation de 5 310 k€ s'explique notamment par :

- La hausse des charges externes (+3 783 k€) ;
- La hausse des charges de personnel (+588 k€) ;
- La hausse des provisions pour dépréciations clients (+591 k€).

Le résultat d'exploitation est un bénéfice de 2 181 k€ contre un bénéfice de 1 010 k€ en 2023.

Le résultat financier de l'exercice est un bénéfice de 210 k€ contre une perte de 1 287 k€ en 2023.

Les produits financiers intègrent principalement des intérêts des placements de trésorerie de 657 k€ et des intérêts sur comptes courants de 192 k€.

Les charges financières intègrent principalement une provision pour pertes de change pour 238 k€, des intérêts sur comptes courants de 400 k€ et des intérêts d'emprunt de 50 k€.

Compte tenu de ces éléments, le résultat courant avant impôt ressort à 2 391 k€ au titre de l'exercice 2024 contre (277 k€) en 2023.

Le résultat exceptionnel de l'exercice présente un bénéfice de 306 k€ et concerne les plus-values sur actions propres.

En 2024, l'impôt sur les sociétés totalise un crédit de 2 011 k€ qui correspond à un Crédit d'Impôt Recherche de 2 227 k€ et une charge d'impôts de 216 k€.

Au 31 décembre 2024, le total du bilan de la Société s'élève à 76 327 k€ contre 66 254 k€ au 31 décembre 2023.

La variation des postes de l'actif du bilan s'élève à +10 073 k€ et concerne essentiellement :

- La hausse des immobilisations financières (+12 735 k€) dont +12 495 k€ de créances rattachées à des participations ;
- La hausse des autres créances (+2 289 k€) ;
- La hausse des créances clients (+374 k€) ;
- La hausse des écarts de conversion actifs (+230 k€) ;
- La hausse des charges constatées d'avance (+174 k€) ;
- La baisse des disponibilités et des VMP pour (- 4 760 k€) ;
- La baisse du montant du fonds commercial (-751 k€) ;
- La baisse du montant des autres immobilisations corporelles (-119 k€).

La variation des postes du passif appelle les remarques suivantes :

- L'augmentation des capitaux propres (+4 708 k€) liée à un résultat bénéficiaire de l'exercice de 4 708 k€ ;
- La hausse des autres dettes (+3 978 k€) intégrant principalement les comptes courants ;
- La hausse des produits constatés d'avance (+2 101 k€) ;
- La hausse des dettes fiscales et sociales (+885 k€) ;
- La hausse des dettes fournisseurs (+486 k€) ;
- La baisse des emprunts (-2 359 k€) ;
- La baisse des avances cautionnées (-309 k€).

Sidetrade UK Limited

Au 31 décembre 2024, la Société détient une filiale britannique constituée le 16 août 2011, la société Sidetrade UK Limited, dont elle détient 100 % du capital.

Sidetrade UK Limited a pour objectif de développer l'offre du Groupe Sidetrade sur le marché britannique.

La société est liée à Sidetrade SA par une convention de management fees et de développement commercial prévoyant notamment la facturation des charges de marketing, R&D et de structure engagées sur le territoire britannique. Les coûts engagés par la filiale au cours de l'exercice représentent un montant de 8 849 k€.

Le chiffre d'affaires (intragroupe) s'est élevé à 9 969 k€. Le résultat net de Sidetrade UK est un bénéfice de 1 192 k€.

Sidetrade Limited Ireland

Au 31 décembre 2024, la Société détient une filiale irlandaise constituée le 19 juillet 2013, la société Sidetrade Limited, dont elle détient 100 % du capital.

Sidetrade Limited Ireland a pour objectif de fournir un centre de services partagés paneuropéen.

La société est liée à Sidetrade SA par :

- une convention de refacturation de centre de services partagé ainsi que de refacturation de coûts commerciaux. Les coûts engagés pour la filiale au cours de l'exercice représentent un montant de 116 k€.
- une convention de développement commercial prévoyant notamment la facturation des charges de marketing et de structure engagées sur le territoire irlandais. Les coûts engagés par la filiale au cours de l'exercice représentent un montant de 691 k€.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 3 020 k€, dont 2 246 k€ hors Groupe. Le résultat net de Sidetrade Limited Ireland est une perte de 100 k€.

Sidetrade BV

Au 31 décembre 2024, la Société détient une filiale néerlandaise constituée le 29 mars 2015, la société Sidetrade BV, dont elle détient 100 % du capital.

Le résultat net de Sidetrade BV est un bénéfice de 6 k€.

Sidetrade Inc

Au 31 décembre 2024, la Société détient une filiale américaine constituée le 9 janvier 2020, la société Sidetrade Inc, dont elle détient 100% du capital.

Sidetrade Inc a pour objectif de développer l'offre du Groupe Sidetrade sur le marché américain.

La société est liée à Sidetrade SA par une convention de développement commercial prévoyant notamment la facturation des charges de marketing et de structure engagées sur le territoire américain. Les coûts engagés par la filiale au cours de l'exercice représentent un montant de 6 769 k€.

Le chiffre d'affaires (intragroupe) s'est élevé à 7 888 k€. Le résultat net de Sidetrade Inc est un bénéfice de 1 008 k€.

Amalto Technologies Corporation

Au 31 décembre 2024, Amalto Corporation est détenue à 100% par Sidetrade SA suite à l'absorption d'Amalto SA par Sidetrade SA au 31 décembre 2021.

Amalto Technologies Corporation a pour objectif de développer l'offre du Groupe Sidetrade sur les marchés américain et canadien.

La société est liée à Sidetrade SA par une convention de refacturation, basée sur le montant total des abonnements facturés aux clients d'Amalto Technologies Corporation. Le montant facturé à la filiale au cours de l'exercice s'élève à 792 k€.

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 2 037 k€. Le résultat net d'Amalto Technologies Corporation est un bénéfice de 944 k€.

Sidetrade Canada Ltd

Au 31 décembre 2024, la Société détient une filiale canadienne constituée le 30 juin 2022, la société Sidetrade Canada Ltd, dont elle détient 100 % du capital.

Sidetrade Canada a pour objectif de délivrer des prestations de services dans le cadre d'un centre de service partagé.

La société est liée à Sidetrade SA par une convention de management fees prévoyant notamment la facturation des charges de marketing et de structure engagées sur le territoire canadien. Les coûts engagés par la filiale au cours de l'exercice représentent un montant de 2 721 k€.

Le chiffre d'affaires (intragroupe) s'est élevé à 3 048 k€.

Le résultat net de Sidetrade Canada Ltd est un bénéfice de 260 k€.

Sidetrade AG

Au 31 décembre 2024, la Société détient une filiale allemande acquise en mars 2024, la société Sidetrade AG, dont elle détient 100 % du capital.

Le résultat net de Sidetrade AG est une perte de 376 k€.

7. Politique du Groupe en matière de gestion des risques

La situation économique actuelle mondiale liée au risque de récession, à la poursuite de l'inflation, à la remontée des taux, sont des risques qui pourraient impacter la situation financière de la Société :

- **Risque d'inflation** : Nos solutions de sécurisation et d'accélération du cash-flow sont encore plus pertinentes pour les entreprises dans le contexte actuel. À ce titre, nous pensons que notre pricing power est corrélé à la hausse de l'inflation. D'une part, la quasi-totalité de nos contrats d'abonnement SaaS est indexée annuellement de manière automatique sur l'évolution des prix, d'autre part, le retour sur investissement de nos solutions est directement proportionnel au coût du cash rendu disponible pour nos clients.
- **Risque de taux** : en raison de la bonne trésorerie du Groupe au 31 décembre 2024, et d'une situation d'emprunt avec une structure à taux couvert, le risque est limité.
- **Risque de récession** : lié au gel des investissements, les prises de commandes pourraient s'avérer plus faibles avec un impact marqué sur la croissance de l'exercice 2025.

Par ailleurs, les principaux risques habituels identifiés par la Société sont résumés ci-dessous :

- **Les risques liés à l'activité du Groupe**, notamment ceux liés à l'acceptation du modèle économique par le marché qui constitue un atout majeur de l'éditeur, ceux liés à la concurrence qui pourrait menacer la position de leader de la Société, ceux liés à l'environnement économique dans le contexte actuel de crise de liquidités, ceux liés à la sécurité des données qui sont couverts par un contrat et une organisation technologique conforme à l'état de l'art, ceux liés à l'obsolescence technologique qui impliquerait que le logiciel ne réponde pas à la demande future du marché et ceux liés à la montée en charge qui pourrait conduire à une indisponibilité de service.
- **Les risques opérationnels**, notamment ceux liés à la dépendance vis-à-vis des collaborateurs clés.
- **Les risques de marché**, ceux liés à une part de la trésorerie investie en FCP de droit français mixte action/taux, ou ceux liés aux transactions en devises notamment en livres sterling, en dollars qui peuvent générer un risque de change pour le Groupe.
- **Les risques juridiques**, notamment ceux couverts par une assurance.

- **Les risques liés aux actions**, et notamment le fait que les actions de la Société ne sont pas admises aux négociations sur un marché réglementé et qu'elles ne bénéficient donc pas des garanties correspondantes et que le cours des actions de la Société pourrait connaître des variations significatives.
- **Les risques liés à l'éventualité de cessions significatives d'actions Sidetrade** rendues possibles par l'amélioration de la liquidité de l'action Sidetrade depuis le transfert sur le groupe de cotation E1 du marché d'Euronext Growth Paris.

8. Renseignements relatifs à la répartition du capital et à l'autocontrôle

Conformément à l'article L. 233-13 du Code de Commerce, nous vous informons que :

- Monsieur Olivier Novasque détient au nominatif 36% du capital social et 36% des droits de vote de la Société.

Nous vous informons également que la société Sidetrade détient 86 697 actions propres au 31 décembre 2024, soit 6% du capital social. La valeur comptable de ces actions propres est de 6 641 k€ et la valeur de marché est de 14 045 k€ au 31 décembre 2024. Les acquisitions d'actions propres ont lieu à des fins de conservation et de remise ultérieure dans le cadre d'opérations de croissance externe.

Dans le cadre du contrat de liquidité, Sidetrade a acheté 10 705 actions au cours moyen de 144,98 euros et a vendu 9 797 actions au cours moyen de 146,07 euros au cours de l'exercice.

9. Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous précisons que la Société n'a enregistré aucune dépense ou charge non déductible visée par l'article 39-4 du Code Général des Impôts.

10. Rappel des dividendes distribués

Conformément à la loi, nous vous rappelons que :

- L'Assemblée générale de 2024 a décidé de la non distribution de dividendes au titre du résultat 2023.
- L'Assemblée générale de 2023 a décidé de la non distribution de dividendes au titre du résultat 2022.
- L'Assemblée générale de 2022 a décidé de la non distribution de dividendes au titre du résultat 2021.
- L'Assemblée générale de 2021 a décidé de la non distribution de dividendes au titre du résultat 2020.

11. Participation des salariés au capital

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous rendons compte de l'état de la participation des salariés au capital de la Société au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2024 : en date du 31 décembre 2024, 45 salariés détenaient des titres au nominatif de la Société représentant 6,9% du capital.

12. Informations concernant le mandat des commissaires aux comptes

La société ERNST & YOUNG et Autres ayant son siège social 1 place des Saisons La Défense 92400 Courbevoie, en tant que commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices, se terminant à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2024.

La société Yuma Audit ayant son siège social 5 rue Catulle Mendès, 75017 Paris en tant que commissaire aux comptes titulaire pour une durée de six exercices, se terminant à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2028.

La société Auditex ayant son siège social 1 place des Saisons La Défense 92400 Courbevoie, en tant que commissaire aux comptes suppléant pour une durée de six exercices, se terminant à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice qui sera clos le 31 décembre 2025.

13. Délais de paiement des fournisseurs et des clients

Conformément à l'article L441-6-1 du code du commerce, nous vous informons de la décomposition à la clôture des créances clients et dettes fournisseurs.

	Article D. 441 I. - 1° du Code de commerce : Factures reçues non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu						Article D. 441 I. - 2° du Code de commerce : Factures émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu					
	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)	0 jour (indicatif)	1 à 30 jours	31 à 60 jours	61 à 90 jours	91 jours et +	Total (1 jour et +)
(A) Tranche de retard de paiement												
Nbre de factures concernées	42	-	-	-	-	77	140	-	-	-	-	178
Montant total des factures concernées (TTC)	662	485	1	5	275	1 428	3 223	3 086	201	72	1 750	8 332
% du montant total des achats de l'exercice (HT)	2%	2%	0%	0%	1%	5%	-	-	-	-	-	-
% du CA de l'exercice (HT)	-	-	-	-	-	-	7%	7%	0%	0%	4%	18%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées												
Nbre de factures exclues							-	-	-	-	-	-
Montant total des factures exclues (préciser HT ou TTC)							-	-	-	-	-	-
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal - article L. 441-6 ou article L. 443-1 du Code de commerce)												
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement	Délais contractuels : date d'échéance indiquée sur la facture											

14. Plan d'attribution d'actions gratuites

Une délégation a été consentie au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 17 juin 2021 en vue d'attribuer gratuitement des actions au profit des salariés ou / et des mandataires sociaux éligibles de la Société dans la limite de 3% du capital, soit 43 000 actions. Cette délégation a été consentie pour une période de 38 mois à compter du 17 juin 2021.

Les Conseils d'administration du 28 mars 2023 et 21 mars 2024 ont arrêté une liste de 55 personnes pouvant devenir bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions (PAGA) représentant un total de 26 904 actions, soit une dilution maximale de 1,8%.

Une délégation a été consentie au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 15 juin 2023 en vue d'attribuer gratuitement des actions au profit des salariés ou / et des mandataires sociaux éligibles de la Société dans la limite de 3% du capital, soit 44 000 actions. Cette délégation a été consentie pour une période de 38 mois à compter du 15 juin 2023.

Le Conseil d'administration du 21 mars 2024 a arrêté une liste de 14 personnes pouvant devenir bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions (PAGA) représentant un total de 6 724 actions, soit une dilution maximale de 0,5%.

Pour chaque bénéficiaire, la période d'acquisition visée à l'article L. 225-197-1 I alinéa 6 du Code de commerce est de deux ans. À l'issue de la période d'acquisition, chaque bénéficiaire bénéficiera d'une attribution définitive des actions attribuées, sous réserve de la satisfaction, à l'issue de la période d'acquisition de la présence effective du bénéficiaire au sein de la Société.

Au 31.12.2024	PAGA 2021
Date d'Assemblée générale	17/06/2021
Date du Conseil d'administration	21/03/2024
Nombre d'actions autorisées	43 000
Nombre d'actions attribuées	42 840
Nombre d'attributions caduques	992
Nombre d'actions émises	14 974
Nombre total d'actions pouvant être émises	
Nombre total d'actions	26 904
- Dont mandataires sociaux	2 869
Nombre de personnes concernées	55
- Dont mandataires sociaux	1

Au 31.12.2024	PAGA 2023
Date d'Assemblée générale	15/06/2023
Date du Conseil d'administration	21/03/2024
Nombre d'actions autorisées	44 000
Nombre d'actions attribuées	6 847
Nombre d'attributions caduques	123
Nombre d'actions émises	0
Nombre total d'actions pouvant être émises	
Nombre total d'actions	6 724
- Dont mandataires sociaux	0
Nombre de personnes concernées	14
- Dont mandataires sociaux	0

15. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Au présent rapport est joint le tableau visé à l'article 148 modifié du décret du 23 mars 1967, et faisant apparaître les résultats de la Société au cours des cinq derniers exercices.

16. Affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le résultat net de l'exercice, soit 4 707 940 euros, de la manière suivante :

en euros	12.2024
Bénéfice de l'exercice	4 707 940
Réserve légale antérieure	146 793
Report à nouveau antérieur	17 495 226
Affectation du résultat	-
- au compte de Réserve légale afin de le porter à 10% du capital social	1 497
- au compte actionnaires par l'attribution d'un dividende par action	-
- au compte de report à nouveau pour le solde	4 706 443

17. Jetons de présence

Enfin, vous aurez à vous prononcer sur l'attribution de jetons de présence à votre Conseil d'administration. Nous vous proposons de ne verser aucun jeton de présence.

Nous vous demandons d'approuver les comptes annuels de la Société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 et les comptes consolidés du Groupe pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 tels qu'ils vous sont présentés, le rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport de vos Commissaires aux Comptes, et d'affecter le résultat de l'exercice dans les conditions que nous venons de vous exposer.

Nous vous demandons également d'approuver les conclusions du rapport spécial de votre Commissaire aux Comptes concernant les conventions visées par les articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce.

Enfin, nous vous demandons de bien vouloir donner quitus de leur gestion aux administrateurs.

Le Conseil d'administration

Résultats financiers des cinq derniers exercices Sidetrade S.A.

en k euros	12.2024 12 mois	12.2023 12 mois	12.2022 12 mois	12.2021 12 mois	12.2020 12 mois
A – Capital en fin d'exercice					
1. Capital Social	1 483	1 468	1 452	1 436	1 425
2. Nombre des actions ordinaires existantes	1 482 899	1 467 926	1 451 984	1 436 091	1 425 496
3. Nombre maximum d'actions futures à créer par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
B – Opérations et résultats de l'exercice					
1. Chiffre d'affaires hors taxes	46 243	39 318	31 959	27 764	26 641
2. Résultat avant impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	4 837	1 890	185	2 381	1 525
3. Impôts sur les bénéfices	(2 011)	(2 075)	(1 993)	(1 625)	(1 646)
4. Participation des salariés due au titre de l'exercice	-	-	-	81	63
5. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	4 708	1 823	1 916	2 666	2 701
6. Résultat distribué (au cours de l'exercice)	-	-	-	-	-
C – Résultats par action (en euros)					
1. Résultat après impôts, participation des salariés, mais avant dotations aux amortis. et provisions	-	1,29	0,13	1,66	1,07
2. Résultat après impôts, participation des salariés et dotations aux amortissements et provisions	3,26	1,24	1,32	1,86	1,89
3. Dividende net attribué à chaque action (au cours de l'exercice)	3,17	-	-	-	-
D – Personnel					
1. Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice	-	118	118	109	111
2. Montant de la masse salariale de l'exercice	-	9 626	9 374	8 101	7 737
3. Montant des sommes versées au titre des charges sociales de l'exercice	129	4 544	4 038	3 518	3 329

Comptes consolidés au 31 décembre 2024

1. Bilan consolidé

Bilan actif consolidé (en euros)	Notes	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	12.2024	12.2023
Capital souscrit non appelé					
Écart d'acquisition	Note 1	27 252 893	(820 415)	26 432 478	22 233 042
Frais d'établissement		30 000	(30 000)	-	-
Frais de développement		4 190 983	(3 784 316)	406 667	486 667
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences		513 690	(472 939)	40 751	59 407
Relation clientèle		4 417 019	(520 851)	3 896 168	2 700 000
Immobilisations incorporelles	Note 2	36 404 586	(5 628 521)	30 776 065	25 479 115
Constructions		26 543	(26 543)	0	-
Installations techniques, matériel & outillage		800 216	(517 200)	283 016	372 181
Autres immobilisations corporelles		4 608 249	(3 934 064)	674 185	776 442
Immobilisations corporelles	Note 2	5 435 008	(4 477 807)	957 202	1 148 623
Titres de participation		-	-	-	-
Créances rattachées à des participations		-	-	-	-
Prêts		386 556	-	386 556	342 590
Dépôts et cautionnements versés		637 906	-	637 906	573 081
Autres créances immobilisées		368 933	-	368 933	185 047
Immobilisations financières	Note 3	1 393 395	-	1 393 395	1 100 719
Actif immobilisé		43 232 989	(10 106 328)	33 126 661	27 728 456
Stocks et en-cours		13 958	-	13 958	-
Clients et comptes rattachés		12 192 639	(2 357 561)	9 835 078	8 509 038
Clients et comptes rattachés	Note 4	12 192 639	(2 357 561)	9 835 078	8 509 038
Autres créances et comptes de régularisation	Note 5	6 818 219	-	6 818 219	3 517 127
VMP		12 533 603	-	12 533 603	19 949 849
Disponibilités		12 572 324	-	12 572 324	3 840 928
Intérêts courus non échus s/ dispo.		119 119	-	119 119	161 035
Disponibilités et divers	Note 6	25 225 046	-	25 225 046	23 951 813
Charges constatées d'avance	Note 7	1 685 741	-	1 685 741	1 281 708
Actif circulant		45 935 603	(2 357 561)	43 578 042	37 259 686
Total Actif		89 168 592	(12 463 889)	76 704 703	64 988 142

Bilan passif consolidé (en euros)	Notes	12.2024	12.2023
Capital		1 482 899	1 467 926
Primes liées au capital		4 893 429	4 908 402
Réserves consolidées		31 725 221	25 634 736
Auto-contrôle		(6 593 868)	(6 640 919)
Résultat net (Part du Groupe)		7 896 749	5 626 400
Total des capitaux propres	Note 9	39 404 430	30 996 544
Intérêts minoritaires		87 274	-
Intérêts minoritaires		87 274	-
Avances conditionnées	Note 10	-	309 352
Autres fonds propres		-	309 352
Provisions pour risques		1 027 319	558 146
Provisions pour pensions et retraites		188 598	155 444
Provisions pour risques et charges	Note 11	1 215 917	713 590
Emprunts et dettes financières diverses		7 899 766	10 216 471
Dépôts et cautionnements reçus		3 229	4 587
Intérêts courus sur emprunts		8 509	10 918
Concours bancaires		-	40 304
Dettes financières	Note 12	7 911 504	10 272 280
Avances et acomptes reçus sur commandes		1 248 290	1 572 424
Fournisseurs et comptes rattachés	Note 13	3 725 616	2 431 534
Dettes fiscales et sociales	Note 14	7 886 002	4 957 063
Autres dettes	Note 15	1 209 153	2 195 574
Dettes diverses		12 820 771	9 584 171
Produits constatés d'avance		14 016 517	11 539 780
Total Passif		76 704 703	64 988 142

2. Compte de résultat consolidé

Compte de résultat (en euros)	Notes	12.2024	12.2023
Chiffre d'affaires	Note 17	54 976 870	43 739 255
Production immobilisée		139 129	220 000
Subventions d'exploitation		169 926	2 371 349
Reprise sur provisions d'exploitation, transferts de charges d'exploitation		320 833	1 251 362
Autres produits		2 311 653	2 466 631
Autres produits d'exploitation	Note 18	2 941 541	6 309 341
Produits d'exploitation		57 918 411	50 048 596
Autres achats et charges externes		(13 515 533)	(12 763 186)
Charges externes		(13 515 533)	(12 763 186)
Impôts et taxes	Note 19	(412 470)	(361 551)
Rémunérations du personnel		(27 945 367)	(22 544 294)
Charges sociales		(7 255 740)	(6 476 723)
Autres charges de personnel		(51 350)	(36 585)
Charges de personnel	Note 20	(35 252 457)	(29 057 603)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles		(507 474)	(426 886)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles		(603 472)	(559 795)
Dot. aux provisions d'exploitation		(589 108)	(439 561)
Dot/Prov. engagements de retraite		(33 154)	(30 805)
Dotations pour dépr. des actifs circulants		(1 197 599)	(600 823)
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	Note 21	(2 930 807)	(2 057 870)
Autres charges non courantes		3	(76)
Charges d'exploitation		(52 111 264)	(44 240 286)
Résultat d'exploitation		5 807 147	5 808 310

	Notes	12.2024	12.2023
Résultat d'exploitation		5 807 147	5 808 310
Reprises sur provisions à caractère financier		7 813	287 105
Gains de change sur opérations financières		11 147	185 456
Autres produits financiers		703 571	515 268
Produits financiers		722 531	987 829
Charges d'intérêts		(49 750)	(78 746)
Pertes sur créances financières et VMP		11 112	(265 026)
Pertes de change sur opérations financières		(28 311)	(259 274)
Autres charges financières		(1 537)	-
Dot. aux provisions à caractère financier		-	(7 813)
Charges financières		(68 486)	(610 859)
Résultat financier	Note 22	654 045	376 970
Résultat courant des entreprises intégrées		6 461 192	6 185 280
Produits exceptionnels		1 025	1
Produits de cession d'immo. Incorp.		-	-
Produits exceptionnels		1 025	1
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		(630)	(1 280)
VNC des immo. corp. cédées		-	-
Charges exceptionnelles		(630)	(1 280)
Résultat exceptionnel	Note 23	395	(1 279)
Crédit d'Impôt Recherche		2 560 435	-
Impôt sur les bénéfices		(1 105 761)	(571 695)
Impôts différés		39 871	14 094
Impôts sur les résultats	Note 25	1 494 545	(557 601)
Résultat net des entreprises intégrées		7 956 132	5 626 400
Dotations aux amortissements des écarts d'acquisition		-	-
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence		-	-
Résultat net de l'ensemble consolidé		7 956 132	5 626 400
Intérêts minoritaires		59 384	-
Résultat net (part du Groupe)		7 896 749	5 626 400

3. Changement de présentation comptable du crédit d'impôt recherche

Depuis la publication du règlement 2020-01 le 9 octobre 2020, Le produit résultant du dispositif CIR doit être présenté en diminution de l'impôt sur les sociétés dans le compte de résultat consolidé.

L'ANC tolérait une période de transition de 3 ans s'arrêtant au 31 décembre 2023 avant de faire ce reclassement. Ce reclassement a été réalisé dans les comptes 2024.

Par conséquent, les produits d'exploitation jusqu'en 2023 intégraient les crédits d'impôt recherche du Groupe. Dans les comptes de 2024, les crédits d'impôt recherche sont désormais présentés sur la ligne « Crédit impôt recherche », en diminution des impôts sur les résultats.

Afin de permettre une lecture comparable du résultat d'exploitation entre les deux exercices, le CIR est présenté ci-dessous selon l'ancienne méthode en résultat d'exploitation :

	12.2024	12.2023
Résultat d'exploitation	5 807 147	5 808 310
Crédit d'Impôt Recherche reclassé en produit d'exploitation	2 560 435	0
Résultat d'exploitation avec crédit d'impôt recherche	8 367 582	5 808 310

4. Tableau de flux de trésorerie consolidé

Tableau de flux de trésorerie consolidé (en k€)	12.2024	12.2023
Résultat net de l'ensemble consolidé	7 956	5 626
Dotations / Reprises aux amortissements, prov. et dépréciations	1 408	888
Variation de l'impôt différé	(40)	(14)
Éléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur	-	-
Élimination des plus ou moins-values de cessions d'actifs	-	-
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE	-	-
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie	(118)	11
Marge brute d'autofinancement	9 207	6 511
Dividendes reçus des mises en équivalence	-	-
Variation du BFR lié à l'activité (provisions incluses)	360	2 186
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'EXPLOITATION (I)	9 567	8 697
Acquisitions d'immobilisations	(1 000)	(3 396)
Cessions d'immobilisations	-	-
Réduction des autres immobilisations financières	6	657
Incidence des variations de périmètre	(5 165)	-
Variation nette des placements à court terme	-	-
Opérations internes Haut de Bilan	-	-
FLUX NET DE TRÉSORERIE GÉNÉRÉ PAR L'INVESTISSEMENT (II)	(6 159)	(2 738)
Émissions d'emprunts	-	-
Remboursements d'emprunts	(2 329)	(1 737)
Variations des subventions d'investissement	(183)	(425)
Augmentations / réductions de capital	-	-
Cessions / Acquisitions nettes d'actions propres	353	(194)
Variation nette des concours bancaires	-	(2)
FLUX NET DE TRÉSO. GÉNÉRÉ PAR LES OPÉRATIONS DE FINANCEMENT (III)	(2 160)	(2 358)
Variation de change sur la trésorerie (IV)	66	(19)
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE	66	(19)
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	1 314	3 582
Trésorerie : ouverture	23 912	20 330
Trésorerie : ouverture	23 912	20 330
Trésorerie : clôture	25 225	23 912

La trésorerie s'élève à 25 225 k€ en 2024 contre 23 912 k€ en 2023 (+6%). Cette hausse s'explique notamment par :

- La variation négative du BFR (+360 k€) provenant principalement d'une hausse nette des créances clients (-671 k€), d'une hausse des créances de CIR due à un remboursement différé de 3 ans du CIR de Sidetrade SA suite au dépassement du seuil de définition d'une PME communautaire (-2 292 k€), une hausse des produits constatés d'avance (+1 549 k€) et une hausse des dettes fournisseurs (+837 k€).
- La baisse de trésorerie due aux acquisitions des immobilisations principalement des immobilisations corporelles pour 349 k€, des immobilisations incorporelles pour 188 k€ et un paiement du complément de prix de CreditPoint pour 172 k€.

- La baisse de trésorerie due aux remboursements des différents emprunts et avances remboursables (-2 500 k€) intégrant principalement les remboursements suivants : 931 k€ pour l'emprunt BNP, 1 309 k€ pour les emprunts BPI et 183 k€ d'avances remboursables.
- La baisse de trésorerie due au coût net d'acquisition de SHS Viveon AG pour 5 165 k€ (6 599 k€ pour l'acquisition des titres compensé par 1 434 k€ de trésorerie disponible).

5. Présentation du Groupe et faits marquants de l'exercice

Forte croissance du CA à +26% dont +22% pour les abonnements SaaS

Sidetrade a enregistré un chiffre d'affaires annuel de 55,0 M€ en 2024, représentant une progression de 26% par rapport à l'année précédente et de 16% à périmètre comparable (excluant l'acquisition de SHS Viveon finalisée en juin 2024), soulignant une dynamique interne solide.

Plusieurs facteurs expliquent ces résultats remarquables :

- **Une croissance organique soutenue**

Hors contribution de SHS Viveon, Sidetrade a démontré une forte capacité à maintenir une dynamique de croissance. Le chiffre d'affaires global (hors acquisition) a progressé de 16%, tandis que les abonnements SaaS ont affiché une hausse notable de 15%. Cette performance a été particulièrement renforcée par un premier semestre record en matière de prises de commandes.

En parallèle, l'activité Services a enregistré une croissance exceptionnelle de 24%, notamment grâce à des projets d'implémentation globaux.

- **Acquisition stratégique de SHS Viveon**

Depuis son intégration au sein de Sidetrade le 1^{er} juillet 2024, SHS Viveon a contribué à hauteur de 4,4 M€ de chiffre d'affaires, consolidant la dynamique de croissance du Groupe. Ses activités sont désormais rattachées à la région DACH (Allemagne, Autriche, Suisse et Europe de l'Est). Cette nouvelle région s'affirme comme un nouveau levier pour la croissance du Groupe.

- **Une empreinte internationale en pleine expansion (65% du CA)**

Sidetrade renforce sa présence sur la scène mondiale, confirmant l'internationalisation comme pilier de sa stratégie de développement. L'intégration de SHS Viveon a propulsé la part du chiffre d'affaires réalisé hors de France à 65%, une évolution marquante qui témoigne de l'expansion réussie du Groupe.

Par ailleurs, avec 70% de ses effectifs basés à l'étranger, Sidetrade démontre une capacité à conquérir des marchés globaux tout en préservant une proximité essentielle avec ses clients locaux, gage de confiance et d'efficacité.

- **Une performance exceptionnelle en Amérique du Nord (+36%)**

La région nord-américaine a enregistré la plus forte croissance géographique en 2024, avec une progression de 36%, représentant 16,6 M€ du chiffre d'affaires annuel. Ce marché stratégique continuera de jouer un rôle majeur dans les ambitions de développement de Sidetrade.

Rentabilité en forte progression à 15% tout en investissant 5,2 M€ supplémentaires

Le résultat d'exploitation (en y rajoutant le CIR) s'est établi à 8,4 M€ en 2024, comparé à 5,8 M€ pour l'exercice précédent, soit une progression de 44%. Sidetrade enregistre une forte progression de sa rentabilité sous l'effet combiné de la croissance de son chiffre d'affaires, de la forte croissance de la marge brute ainsi qu'à des efforts d'optimisation des coûts.

Le résultat 2024 intègre un crédit d'impôt recherche pour 2,6 M€ (contre 2,4 M€ en 2023), ainsi qu'une activation marginale des frais de R&D pour un montant de 0,16 M€ (quasi identique à celui de 2023).

Le résultat financier 2024 s'inscrit à 0,7 M€ en forte progression comparé à 2023 (0,4 M€), lié en grande partie aux intérêts des placements à court terme réalisés au cours de l'année.

En ce qui concerne l'impôt sur les sociétés, la charge est estimée à 1,0 M€ en 2024, contre 0,6 M€ en 2023.

Pour finir, le résultat net de Sidetrade en 2024 ressort à 7,9 M€ (en progression de 41%) démontrant un bon équilibre entre les investissements, la croissance et la rentabilité.

Acquisition de SHS Viveon AG, un leader allemand dans les logiciels de gestion du risque de crédits et de la conformité

Fondé en 1991 avec un siège social à Munich, en Allemagne, SHS Viveon AG propose des solutions conçues pour accompagner les équipes de gestion des risques, de crédit et de la conformité permettant d'identifier, d'évaluer et de couvrir automatiquement les risques dans un processus numérique et flexible. Leurs logiciels simplifient l'accès à toutes les données pertinentes provenant de n'importe quel système, améliorent l'analyse et la simulation, et permettent de prendre de meilleures décisions commerciales.

Le 6 mai 2024, Sidetrade a initié une offre publique d'achat sur SHS Viveon AG. Suite à l'approbation de la Bourse de Munich pour le retrait de la cote de SHS Viveon AG, Sidetrade a étendu la période de son offre jusqu'au 29 juillet 2024 donnant l'opportunité aux actionnaires de SHS Viveon AG de céder leurs actions à un prix de 3,00 euros par action, payable en numéraire.

À fin 2024, via le financement par compte-courant par Sidetrade SA, Sidetrade AG a acquis 88,33% du capital de SHS Viveon AG pour un coût d'acquisition de 6,5 M€. En parallèle, SHS Viveon disposait d'une trésorerie de 1,3 M€, soit un coût d'acquisition net de 5,2 M€.

L'intégration des activités de SHS Viveon AG est effective dans les comptes consolidés du groupe Sidetrade à partir du 1^{er} juillet 2024. Cette acquisition ouvre de nouvelles perspectives de croissance pour Sidetrade dans la région DACH (Allemagne, Autriche, Suisse et pays de l'Est) et renforcera encore sa position à l'international.

Structure financière renforcée

Au 31 décembre 2024, Sidetrade affiche une trésorerie brute de 25,1 M€ (en progression de 1,1 M€ vs. 2023).

La Société détient également 85 437 actions en propre (comptabilisées en diminution des capitaux propres pour leur valeur d'achat de 6,6 M€) et dont la valeur boursière est de 19,1 M€ au 31 décembre 2024.

La dette financière s'élève à 7,9 M€, en réduction de 2,3 M€ comparé à 2023.

6. Événements postérieurs à la clôture

N/A

7. Méthodes et principes de consolidation

Principes généraux

Les comptes consolidés du Groupe sont établis suivant les principes comptables français édictés par la loi n°85.11 du 3 janvier 1985 et son décret d'application n°86.221 du 17 février 1986, ainsi que par le règlement du CRC n° 99-02 du 22 juin 1999, modifié par le règlement ANC 2020-01 du 29 décembre 2020.

L'exercice clos le 31 décembre 2024 a une durée de 12 mois, comme celui clos le 31 décembre 2023.

La date de clôture des comptes individuels de l'entreprise consolidante est identique à celles des entreprises consolidées.

Les comptes consolidés sont présentés en euros.

Définition du périmètre de consolidation

Périmètre de consolidation

Entreprise consolidée	SIREN / n° immatriculation	Siège social	Pays
Sidetrade SA	430007252	114 rue Galliéni, 92100 Boulogne Billancourt	France
Sidetrade UK Ltd	7742637	3 rd Floor, 6 Kean Street, London WC2B 4AS 6 th Floor, 4 St Philip's Place, Birmingham B3 2SL	Royaume-Uni
BrightTarget Ltd	09107017	6 th Floor, 4 St Philip's Place, Birmingham B3 2SL	Royaume-Uni
Sidetrade Ltd	530457	Ferry House, 2 nd Floor Front, 48/53 Lower Mount Street Lower, Dublin 2, D02 PT98	Irlande
Sidetrade B.V.	62973096	Johan Huizingalaan 763A, 1066 VH Amsterdam	Pays-Bas
Sidetrade Canada Ltd	2024424893	140 4 th Avenue SW, Calgary, Alberta T2P 3N3	Canada
Amalto Technologies Corp.	4443806	2002 Timberloch Place, Suite 200, The Woodlands, Texas 77380	États-Unis
Sidetrade Inc.	7791780	2002 Timberloch Place, Suite 200, The Woodlands, Texas 77380	États-Unis
Sidetrade AG	47 243 3928 2	14 Eschersheimer Land, 60322 Frankfurt	Allemagne
SHS Viveon AG	HRB 118229	Clarita-Bernhard-Straße 27, 81249 Munich	Allemagne
SHS Viveon Switzerland Ltd	CHE-109.408.922	Neuhofstrasse 5A, 6340 Baar	Suisse

Détention et mode de consolidation

Entreprise	Méthode	% d'intérêt (clôture)	% d'intérêt (ouverture)	Date d'acquisition / de création
Sidetrade SA	Consolidante	100,00	100,00	N/A
Sidetrade UK Ltd	Intégration globale	100,00	100,00	16/08/2011
Sidetrade Ltd	Intégration globale	100,00	100,00	19/07/2013
Sidetrade B.V.	Intégration globale	100,00	100,00	27/03/2015
BrightTarget Ltd	Intégration globale	100,00	100,00	18/11/2016
Sidetrade Inc.	Intégration globale	100,00	100,00	09/01/2020
Sidetrade Canada Ltd	Intégration globale	100,00	100,00	30/06/2022
Amalto Technologies Corporation	Intégration globale	100,00	100,00	06/04/2021
Sidetrade AG	Intégration globale	100,00	0,00	29/03/2024
SHS Viveon AG	Intégration globale	88,33	0,00	06/06/2024
SHS Viveon Switzerland Ltd	Intégration globale	88,33	0,00	06/06/2024

Au 31 décembre 2024, le périmètre comprenait 11 sociétés dont 3 sociétés nouvellement intégrées en juin 2024. Toutes sont intégrées globalement.

Variation du périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation compte trois nouvelles sociétés nommées Sidetrade AG, acquise en mars 2024, SHS Viveon AG et SHS Viveon Switzerland Ltd, acquises en juin 2024.

Le compte de résultat et le bilan du groupe SHS Viveon sont intégrés dans les comptes de Sidetrade à compter du 1^{er} juillet 2024.

Règles et méthodes comptables

Les comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration du 20 mars 2025. Ils sont établis dans la perspective de la continuité d'exploitation et le principe de permanence des méthodes comptables a été respecté.

Écarts d'acquisition

L'écart d'acquisition déterminé lors de la première consolidation d'une société correspond à la différence entre le coût d'acquisition des titres et la quote-part de capitaux propres retraités de la Société à la date de prise de contrôle.

Le coût d'acquisition comprend le prix ferme ainsi que les compléments de prix dont le versement est probable.

Un écart d'acquisition positif représente l'excédent entre le coût d'acquisition et la quote-part de l'entreprise acquéreuse dans l'évaluation totale des actifs et passifs identifiés à la date d'acquisition. Les écarts d'acquisition positifs sont inscrits à l'actif dans le poste « écarts d'acquisition ».

Un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur comptable et la valeur d'utilité. La Valeur d'utilité est déterminée comme la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs après impôt.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, une dépréciation est comptabilisée afin de ramener la valeur comptable des écarts d'acquisition à leur valeur actuelle. Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations sont comptabilisées en application des règles issues du règlement ANC 2023-04.

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat, frais accessoires, hors frais d'acquisition et d'emprunt, déduction faite des rabais, remises ou ristournes obtenus) ou à leur coût de production.

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche, frais de développement

En application du règlement ANC 2023-04, les coûts de développement ne peuvent être comptabilisés à l'actif que s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale - ou de viabilité économique pour les projets de développement pluriannuels. Ceci implique de respecter l'ensemble des critères suivants :

la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;

l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;

la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;

la façon dont l'immobilisation incorporelle générera des avantages économiques futurs probables ;

la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,

la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les frais de développement sont pour l'essentiel constitués des charges du personnel et des charges externes de sous-traitance affectés au développement des nouveaux modules du SaaS Sidetrade, à l'amélioration des versions existantes, à l'assurance qualité et aux tests, et des amortissements des actifs afférents au développement.

Les frais de recherche, relatifs aux phases d'analyse préalable, sont comptabilisés directement en charges de l'exercice. Les coûts de développement supportés préalablement à l'établissement de la faisabilité technique sont comptabilisés en charge au fur et à mesure de leur engagement.

Frais de développement relatifs à la nouvelle version du logiciel

Les frais de développement relatifs à la nouvelle version et aux versions antérieures du logiciel ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles dans la mesure où la Société considère que tous les critères d'activation sont remplis. Les frais de développement activés font l'objet d'un amortissement sur une durée de 3 ans qui correspond à la durée d'utilité de chaque version du logiciel.

Logiciels

Il s'agit de logiciels acquis, amortis sur une durée comprise entre 1 et 5 ans, en mode linéaire.

Relation clientèle

Deux relations clientèles ont été identifiées à la suite d'un exercice d'allocation du prix d'acquisition d'Amalto et de CreditPoint selon le règlement ANC 2020-01. Elles sont amorties sur 20 ans.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon les modes et durées suivants :

	Durée de vie	Mode
Agencements, installations générales et spécifiques	Entre 5 et 9 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	Entre 3 et 4 ans	Linéaire
Mobilier	Entre 3 et 10 ans	Linéaire

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les dépôts et cautionnements versés, comptabilisés à leur valeur d'origine et la quote-part de l'effort de construction pouvant être immobilisée.

Les disponibilités allouées au contrat de liquidité sont également comptabilisées en autres immobilisations financières.

Actions propres

Les actions propres sont portées en diminution des capitaux propres pour leur valeur d'achat.

En cas de cession de ces actions à l'extérieur du Groupe, le résultat de cession et l'impôt correspondant sont inscrits directement dans les réserves consolidées.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances clients est pratiquée au cas par cas lorsqu'un événement affectant la valeur de réalisation de la créance intervient (i.e. : redressement judiciaire, etc.).

Une provision dite « statistique » est constatée sur les créances échues à plus de 180 jours chez Sidetrade SA.

Compte de régularisation actif

Charges constatées d'avance

Il s'agit de charges payées ou comptabilisées dans l'exercice et imputables à l'exercice suivant.

Produits à recevoir

Il s'agit de créances à recevoir durant le prochain exercice et imputable à l'exercice clos.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode du coût historique. Une provision est comptabilisée dans le cas d'une moins-value latente.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et des coûts associés dépendent de la nature des contrats signés avec les clients.

Prestations de services

Pour les activités d'intégration du SaaS Sidetrade, conseil, formation ou assistance opérationnelle, audit et recouvrement contentieux, le chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

SaaS Sidetrade

La Société commercialise son SaaS Sidetrade généralement sous forme de contrats annuels ou pluriannuels d'abonnement ou de prestations de maintenance (lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le contrat d'abonnement au service). En conséquence, le chiffre d'affaires correspondant est reconnu mensuellement (abonnements et dépassements) sur la base des volumes de flux traités.

Crédit d'impôt recherche

Depuis la publication du règlement 2020-01 le 9 octobre 2020, le produit résultant du dispositif CIR, antérieurement intégré dans les subventions d'exploitation, doit être présenté en diminution de l'IS dans le compte de résultat consolidé.

Provisions pour risques et charges

Une provision est comptabilisée dès lors qu'il existe à l'encontre de la Société une obligation (légale, réglementaire ou contractuelle) résultant d'événements antérieurs, lorsqu'il est probable ou certain qu'elle engendrera une sortie de ressources sans contrepartie au moins équivalente, et que le montant peut être évalué de façon fiable.

Le montant constaté en provision représente la meilleure estimation du risque à la date d'établissement du bilan consolidé. Les provisions sont présentées à leur valeur nominale non actualisée.

Engagements de retraite

Une provision pour indemnités de départ à la retraite ainsi que l'impôt différé afférent sont comptabilisés dans les comptes consolidés. Le montant est basé sur un calcul actuariel sur la population salariée avec pour hypothèses des taux de rotation du personnel dégressifs selon l'âge. La convention collective applicable est celle du Syntec.

Impôts différés

Le Groupe constate les impôts différés selon la méthode du report variable sur les différences entre valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs du bilan. Les impôts différés, comptabilisés au taux d'impôt applicable à la date d'arrêt des comptes, sont ajustés pour tenir compte de l'incidence des changements de la législation fiscale française et des taux d'imposition en vigueur.

Des impôts différés actifs sont constatés au titre des différences temporelles déductibles, des pertes fiscales et des reports déficitaires. Un actif d'impôt différé afférent à des reports déficitaires est constaté lorsqu'il est probable que l'entité fiscale concernée pourra les récupérer grâce à l'existence d'un bénéfice imposable attendu.

Les impôts différés sont inscrits à l'actif ou au passif en position nette par entité fiscale.

À fin décembre 2024, le taux d'imposition retenu est de 25%.

Méthode de conversion des comptes des sociétés intégrées en devises

Lorsque les comptes des sociétés étrangères consolidées sont établis dans une devise autre que l'euro, la méthode de conversion retenue est la « méthode du taux de clôture ».

Les états financiers des filiales étrangères sont établis dans leur devise de fonctionnement, c'est-à-dire dans la devise qui est significative de l'activité de la filiale concernée.

La conversion de l'ensemble des actifs et des passifs est effectuée au cours de clôture en vigueur à la date du bilan et la conversion des comptes de résultat est effectuée sur la base du cours moyen annuel.

Les écarts de conversion liés à des comptes courants à long terme sont comptabilisés directement en réserve de conversion. Au 31 décembre 2024, un écart de conversion de 234 k€ a été constaté en capitaux propres.

Les taux de conversion retenus sont :

Devise	Taux d'ouverture	Taux moyen	Taux de clôture
GBP	0,8691	0,8466	0,8292
USD	1,1050	1,0821	1,0389
CAD	1,4642	1,4819	1,4948
CHF	0,9634	0,9526	0,9412

8. Notes annexes sur les postes du bilan

Note 1. Détail des écarts d'acquisition

en k euros	Ouverture	Augmentation	Entrée de périmètre	Diminution	Clôture
Écart d'acquisition	23 053	258	6 368	2 427	27 253
Amortissements des écarts d'acquisition	(820)	-	-	-	(820)
Valeur nette	22 233	258	6 368	2 427	26 432

L'augmentation de l'écart d'acquisition correspond à l'écart d'acquisition de SHS Viveon AG pour un montant de 6 368 k€, à un paiement de complément de prix de CreditPoint de 172 k€ et une provision pour complément de prix suite à l'acquisition d'Amalto pour un montant de 86 k€ le portant à 456 k€. La baisse de l'écart d'acquisition est due à une reprise de provision pour complément de prix suite à l'acquisition de CreditPoint pour un montant de 1 010 k€ le portant à 720 k€ et une allocation de prix d'acquisition de CreditPoint en relation clientèle pour un montant de 1 417 k€.

L'allocation du prix d'acquisition de SHS Viveon AG sera réalisée en 2025.

Au 31 décembre 2024, l'écart d'acquisition s'élève à 26 432 k€ dont 820 k€ amortissables et totalement amortis.

Un test de dépréciation a été réalisé au 31 décembre 2024 sur la base du budget 2025 et d'un business plan établi par la Direction financière jusqu'à l'année 2030.

Les hypothèses retenues pour ce test sont :

- Taux d'actualisation : 10%
- Taux de croissance à l'infini : 3%
- Taux d'IS moyen : 15%

Aucune perte de valeur n'est à constater.

Note 2. Immobilisations incorporelles et corporelles

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

en k euros	Ouverture	Augmentation	Entrée de périmètre	Diminution	Clôture
Écart d'acquisition	23 053	258	6 368	2 427	27 253
Frais de développement	4 031	160	-	-	4 191
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	485	28	-	-	513
Frais d'établissement	30	-	-	-	30
Relation clientèle	3 000	1 417	-	-	4 417
Immo. incorporelles	30 599	1 863	6 368	2 427	36 404
Constructions	27	-	-	-	27
Installations tech., matériel & outillage	667	133	-	-	800
Autres immobilisations corporelles	4 202	226	180	-	4 608
Immo. corporelles	4 896	360	180	-	5 435
Immob. corporelles et incorporelles	35 495	2 223	6 548	2 427	41 840

L'augmentation des frais de développement (+160 k€) provient des activations réalisées sur l'exercice.

Les « concessions, brevets et autres droits similaires » correspondent à des logiciels acquis pour les travaux de développement.

La hausse des immobilisations corporelles durant l'exercice 2024 concerne principalement l'acquisition de matériel informatique et d'infrastructure R&D.

Le détail des amortissements s'établit selon le tableau suivant :

en k euros	Ouverture	Dotation	Autres var.	Clôture
Amort. des écarts d'acquisition	(820)	-	-	(820)
Amort. des frais de dév.	(3 544)	(240)	-	(3 784)
Amort. concessions, brevets & droits similaires	(425)	(47)	-	(473)
Amort. des frais d'établissement	(30)	-	-	(30)
Amortissements de la relation clientèle	(300)	(221)	-	(521)
Immo. incorporelles	(5 120)	(508)	-	(5 629)
Amortissements des constructions	(27)	-	-	(27)
Amortissements install. tech. matériel & outil.	(295)	(222)	-	(517)
Amortissements des autres immo. corp.	(3 425)	(509)	-	(3 934)
Immo. corporelles	(3 747)	(731)	-	(4 478)
Immo. corporelles et incorporelles	(8 867)	(1 239)	-	(10 106)
Valeur nette	26 628	7 532	2 427	31 733

Note 3. Immobilisations financières

Le détail des valeurs brutes s'établit selon le tableau suivant :

en k euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Prêts	342	44	-	386
Dépôts et cautionnements versés	574	64	-	638
Autres créances immobilisées	185	184	-	369
Immobilisations financières	1 101	292	-	1 393
Titres mis en équivalence	-	-	-	-
Actifs financiers	1 101	292	-	1 393

Les prêts et dépôts concernent principalement :

- l'effort de construction (386 k€),
- les gages sur prêts BPI (342 k€),
- la caution pour le loyer du siège de Boulogne-Billancourt (165 k€).

Les disponibilités restantes du compte de liquidité sont comptabilisées en créance immobilisée pour un montant de 369 k€.

Note 4. Clients et comptes rattachés

Les créances clients se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	12.2023
Créances clients	9 737	8 298
Clients douteux	2 118	1 013
Factures à établir	338	360
Valeur brute	12 193	9 671
Provisions	(2 358)	(1 162)
Valeur nette	9 835	8 509

Les provisions pour dépréciations clients varient de la façon suivante :

en k euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Provisions pour dépréciation	(1 162)	(1 202)	7	(2 358)
Provisions pour dépréciation	(1 162)	(1 202)	7	(2 358)

Toutes les créances clients non dépréciées ont une échéance à moins d'un an.

Note 5. Autres créances

Les autres créances se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	12.2023
Fournisseurs , avances	-	12
État, Impôt sur les bénéfiques	4 822	2 507
Créances fiscales hors IS	1 602	713
Impôts différés - actif	373	240
Débiteurs divers	21	45
Autres créances	6 818	3 517

Au 31 décembre 2024, le poste « Impôts sur les bénéfiques » inclut principalement le crédit d'impôt recherche (CIR) de l'année 2023 (2 352 k€) et de l'année 2024 (2 560 k€).

Le poste « créances fiscales hors IS » comprend essentiellement des créances de TVA.

Les impôts différés actifs incluent principalement l'activation de reports déficitaires pour 201 k€, l'écart d'évaluation d'un logiciel de SHS Viveon AG pour 113 k€ et des engagements de retraite pour 47 k€.

Les autres créances à moins d'un an s'élèvent à 1 635 k€, le reste est à plus d'un an.

Note 6. Trésorerie nette

en k euros	12.2024	12.2023
VMP	12 534	19 950
Disponibilités	12 572	3 841
Intérêts courus non échus s/ dispo.	119	161
Trésorerie active	25 225	23 952
Concours bancaires (dettes)	-	40
Trésorerie passive	-	40
Trésorerie nette	25 225	23 912

Note 7. Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	12.2023
Charges constatées d'avance - Loyers	281	367
Charges constatées d'avance - Autres	1 405	915
Charges constatées d'avance	1 686	1 282

Le poste « Autres » concerne principalement les locations de logiciels chez Sidetrade SA pour 781 k€ et chez Sidetrade Inc pour 201 k€ au 31 décembre 2024.

Note 8. Impôts différés actifs

en k euros	12.2024	12.2023
Déficits fiscaux	201	201
Engagements de retraite	47	39
Écart d'évaluation	113	-
C3S	12	-
Impôts différés actifs	373	240

Note 9. Variation des capitaux propres consolidés

en k euros	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Réserves de conversion Groupe	Résultat net (Part du Groupe)	Capitaux propres (Part du Groupe)	Intérêts minoritaires
Au 31/12/2023	1 468	4 908	25 720	(6 641)	(86)	5 626	30 997	0
Entrée de périmètre	-	-	-	-	-	-	-	31
Affectation du résultat N-1	-	-	5 626	-	-	(5 626)	-	-
Distribution/ brut versé	-	-	-	-	-	-	-	-
Var. de capital en numéraire et souscription	15	(15)	-	-	-	-	-	-
Résultat	-	-	-	-	-	7 897	7 897	59
Retraitements sur actions propres	-	-	229	47	-	-	276	-
Écart de conversion/effet de change	-	-	-	-	234	-	234	(3)
Autres	-	-	1	-	-	-	1	-
Au 31/12/2024	1 483	4 893	31 577	(6 594)	148	7 897	39 404	87

La valeur des 85 437 actions propres annulées et détenues au 31 décembre 2024 dans le cadre du contrat de liquidité et de la détention d'actions propres s'élève à 6 594 k€.

Composition du capital

Au 31 décembre 2024, le capital est composé de 1 482 899 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune, soit un capital social de 1 482 899 euros. La variation par rapport à 2023, d'un montant de 14 973 euros, provient de l'augmentation de capital relative à l'émission de 14 973 actions gratuites définitivement acquises.

Plan d'attribution gratuite d'actions

Une délégation a été consentie au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 17 juin 2021 en vue d'attribuer gratuitement des actions au profit des salariés ou / et des mandataires sociaux éligibles de la Société dans la limite de 3% du capital, soit 43 000 actions. Cette délégation a été consentie pour une période de 38 mois à compter du 17 juin 2021.

Les Conseils d'administration du 28 mars 2023 et 21 mars 2024 ont arrêté une liste de 55 personnes pouvant devenir bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions (PAGA) représentant un total de 26 904 actions, soit une dilution maximale de 1,8%.

Une délégation a été consentie au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 15 juin 2023 en vue d'attribuer gratuitement des actions au profit des salariés ou / et des mandataires sociaux éligibles de la Société dans la limite de 3% du capital, soit 44 000 actions. Cette délégation a été consentie pour une période de 38 mois à compter du 15 juin 2023.

Le Conseil d'administration du 21 mars 2024 a arrêté une liste de 14 personnes pouvant devenir bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions (PAGA) représentant un total de 6 724 actions, soit une dilution maximale de 0,5%.

Pour chaque bénéficiaire, la période d'acquisition visée à l'article L. 225-197-1 I alinéa 6 du Code de commerce est de deux ans. À l'issue de la période d'acquisition, chaque bénéficiaire bénéficiera d'une attribution définitive des actions attribuées, sous réserve de la satisfaction, à l'issue de la période d'acquisition de la présence effective du bénéficiaire au sein de la Société.

Au 31.12.2024	PAGA 2021
Date d'Assemblée générale	17/06/2021
Date du Conseil d'administration	21/03/2024
Nombre d'actions autorisées	43 000
Nombre d'actions attribuées	42 840
Nombre d'attributions caduques	992
Nombre d'actions émises	14 974
Nombre total d'actions pouvant être émises	
Nombre total d'actions	26 904
- Dont mandataires sociaux	2 869
Nombre de personnes concernées	55
- Dont mandataires sociaux	1

Au 31.12.2024	PAGA 2023
Date d'Assemblée générale	15/06/2023
Date du Conseil d'administration	21/03/2024
Nombre d'actions autorisées	44 000
Nombre d'actions attribuées	6 847
Nombre d'attributions caduques	123
Nombre d'actions émises	0
Nombre total d'actions pouvant être émises	
Nombre total d'actions	6 724
- Dont mandataires sociaux	0
Nombre de personnes concernées	14
- Dont mandataires sociaux	0

Programme de rachat d'actions et contrat de liquidité

Au titre des contrats de liquidité et de rachat confiés à la société de bourse ODDO BHF par le groupe Sidetrade, les moyens qui figuraient aux comptes de liquidité et de rachat à la date du 31 décembre 2024 étaient :

en k euros	12.2024	12.2023
Nombre d'actions	85 437	86 697
Valorisation	6 594	6 641
Solde en espèces du compte de liquidité	369	185

Note 10. Avances conditionnées

en k euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Avances conditionnées	309	-	-	0
Total avances conditionnées	309	-	-	0

Toutes les avances conditionnées ont été soldées au 31/12/2024 dont 183 k€ remboursés et 126 k€ reclassés en subvention d'exploitation.

Note 11. Provisions pour risques et charges

en k euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Provisions pour risques	549	752	275	1 026
Provisions pour pensions et retraites	155	33	-	189
Autres provisions	8	-	8	0
Provisions pour risques et charges	714	785	283	1 216

Les provisions pour risques au 31 décembre 2024 correspondent principalement à un litige prud'homal (139 k€), à un litige aux États-Unis (350 k€), à une provision pour cotisations employés (250 k€) et à une provision pour garanties clients chez SHS Viveon AG (165 k€).

Les engagements au titre des indemnités de départ à la retraite sont évalués en application de la Recommandation ANC 2013-02. Le taux d'actualisation utilisé est de 3,4% et le taux de majoration de salaire retenu est de 2,2%. Le montant au 31 décembre 2024 s'élève à 189 k€.

Ce montant est basé sur un calcul actuariel sur la population salariée avec pour hypothèses des taux de rotation du personnel dégressifs selon l'âge. L'âge moyen des collaborateurs du Groupe Sidetrade présents au 31 décembre 2024 s'établit à 40 ans. L'âge de départ retenu est 65 ans. L'ancienneté moyenne au 31 décembre 2024 ressort à 6,1 années.

Note 12. Dettes financières

Les dettes financières se répartissent de la façon suivante :

en k euros	Ouverture	Augmentation	Diminution	Clôture
Intérêts courus sur emprunts	11	9	11	9
Emprunts auprès établis. de crédit	10 216	-	2 378	7 838
Dépôts et cautionnements reçus	5	-	2	3
Dettes financières	10 232	9	2 391	7 849

Sidetrade détient un emprunt précédemment comptabilisé chez Amalto SA. Cet emprunt d'un montant initial de 500 k€ a été octroyé par la banque Société Générale a été totalement remboursé à la fin de l'exercice 2024.

Sidetrade a également souscrit trois emprunts d'un montant total de 13 M€ à la suite de l'acquisition de la société Amalto en avril 2021 pour ce montant.

- Emprunt BNP d'un montant de 6,5 M€, sur une durée de 82 mois au taux variable initial de 0,8%, remboursable trimestriellement à terme échu, dont la dernière échéance est fixée au 29 avril 2028. Une couverture a été mise en place pour couvrir les risques de taux. Le solde restant dû au 31 décembre 2024 est de 3,3 M€, dont 962 k€ à moins d'un an et le reste à moins de cinq ans. Les charges d'intérêts de l'exercice s'élèvent à 31 k€. Le covenant relatif à cet emprunt est respecté.
- Emprunt BPI d'un montant de 5 M€, sur une durée de 84 mois au taux de 1,07% avec un remboursement différé du capital de 8 trimestres, suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts, le premier étant fixé le 31 juillet 2023 et le dernier le 30 avril 2028. Le solde restant dû au 31 décembre 2024 est de 3,5 M€, dont 1 M€ à moins d'un an et le reste à moins de cinq ans. Les charges d'intérêts de l'exercice s'élèvent à 44 k€.
- Emprunt BPI d'un montant de 1,5 M€, sur une durée de 84 mois au taux 1,07% avec un remboursement différé du capital de 8 trimestres, suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts, le premier étant fixé le 31 juillet 2023 et le dernier le 30 avril 2028. Le solde restant dû au 31 décembre 2024 est de 1,3 M€, dont 309 k€ à moins d'un an et le reste à moins de cinq ans. Les charges d'intérêts de l'exercice s'élèvent à 14 k€.

Note 13. Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	12.2023
Fournisseurs	2 227	1 321
Factures non parvenues	1 499	1 111
Dettes fournisseurs	3 726	2 431

Toutes les dettes fournisseurs ont une échéance à moins d'un an.

Note 14. Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	12.2023
Congés payés	1 229	990
Provisions pour primes	1 126	599
Charges sociales	2 227	1 696
TVA à décaisser	398	165
État - autres charges	1 972	1 101
Autres	24	8
État - impôts sur les bénéfices	911	398
Dettes fiscales et sociales	7 886	4 957

Toutes les autres dettes ont une échéance à moins d'un an.

Note 15. Autres dettes

Les autres dettes se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	12.2023
Autres dettes	1 209	2 196
Autres dettes	1 209	2 196

Les autres dettes sont principalement constituées des provisions pour complément de prix à la suite des acquisitions de Amalto SA (456 k€) et de CreditPoint Software (720 k€).

Note 16. Charges à payer

Les charges à payer se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	12.2023
Clients AAE	786	884
Fournisseurs FNP	1 499	1 111
Dettes fiscales et sociales	3 397	2 244
Congés payés	1 229	990
Provisions pour primes	1 126	599
Cotisations employés	849	492
Note de frais	29	29
Taxes sur les salaires	108	102
Divers	56	37
Charges à payer	5 682	4 244

9. Notes annexes sur les postes du compte de résultat

Note 17. Chiffre d'affaires

Au cours de l'exercice 2024, le Groupe a réalisé un chiffre d'affaires total de 54 977 k€ en croissance de 26% par rapport à l'année 2023.

Le chiffre d'affaires de l'exercice se répartit par ligne de services de la façon suivante :

en k euros	Souscriptions Plateforme OTC	Services	Total
2024	45 467	9 510	54 977
2023	37 287	6 452	43 739
Croissance	+22%	+47%	+26%

Note 18. Autres produits d'exploitation

en k euros	12.2024	12.2023
Production immobilisée	139	220
Subventions d'exploitation	170	2 371
Reprise sur prov. d'exploitation, transferts de charges d'exploitation	321	1 251
Autres produits	2 312	2 467
Autres produits d'exploitation	2 942	6 309

Les subventions d'exploitation correspondent principalement à la constatation de l'échec commercial du projet Eurofirmo par BPI France renonçant au remboursement partiel des avances remboursables restant dues (126 k€).

Les reprises de provisions concernent essentiellement les provisions pour risques (275 k€).

Le poste « Autres produits » correspond principalement à la refacturation des frais d'affranchissement au titre des prestations d'envoi de courriers dématérialisés (1 973 k€).

Note 19. Impôts et taxes

en k euros	12.2024	12.2023
Impôts et taxes sur rémunérations	(210)	(192)
Autres impôts et taxes	(202)	(170)
Impôts et taxes	(412)	(362)

Les impôts et taxes incluent principalement la CVAE pour 66 k€, la CFE pour 42 k€, la C3S pour 61 k€ et les taxes sur les salaires pour 200 k€.

Note 20. Charges de personnel

en k euros	12.2024	12.2023
Rémunérations du personnel	(27 945)	(22 544)
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	(7 256)	(6 477)
Autres charges de personnel	(51)	(37)
Charges de personnel	(35 252)	(29 058)

Les charges de personnel s'établissent à 32 252 k€. L'exercice 2024 ne fait pas l'objet de dotation à la réserve de participation des salariés.

Note 21. Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions

en k euros	12.2024	12.2023
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. incorporelles	(507)	(427)
Dot./Amt. & Dépr. sur immo. corporelles	(603)	(560)
Dot. aux provisions d'exploitation	(589)	(440)
Dot/Prov. engagements de retraite	(33)	(31)
Dotations pour dépr. des actifs circulants	(1 198)	(601)
Dotations d'exploitation	(2 931)	(2 058)

Les dotations aux amortissements incorporelles concernent principalement les frais de développement (240 k€) et les relations clientèles (220 k€).

Les dotations aux amortissements corporelles incluent essentiellement du matériel informatique et d'infrastructure R&D chez Sidetrade SA (323 k€) et chez Sidetrade Canada (130 k€).

Les dotations d'exploitation correspondent principalement à un litige prud'homal (139 k€), à un litige aux États-Unis (350 k€), à une provision pour cotisations employés (250 k€).

Les dotations pour dépréciations des actifs circulants concernent les provisions pour dépréciations clients.

Note 22. Résultat financier

en k euros	12.2024	12.2023
Rep./Dépr. sur actifs financiers	8	287
Gains de change sur opérations financières	11	185
Autres produits financiers	704	515
Produits financiers	723	988
Charges d'intérêts	(50)	(79)
Pertes sur créances financières et VMP	11	(265)
Pertes de change	(28)	(259)
Autres charges financières	(2)	-
Dot. dépr. sur actifs financiers	-	(8)
Charges financières	(68)	(611)
Résultat financier	654	377

Le résultat financier ressort avec un solde bénéficiaire de 654 k€. Les produits financiers intègrent principalement les intérêts sur DAT et CAT de 657 k€. Les charges financières concernent principalement les intérêts d'emprunts de 50 k€.

Note 23. Résultat exceptionnel

en k euros	12.2024	12.2023
Produits exceptionnels sur exercices antérieurs	-	-
Reprise de provisions	-	-
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	1	-
Produits exceptionnels	1	-
Amendes	-	-
Charges exceptionnelles sur exercices ant.	-	-
Pertes sur créances	-	-
Dotations aux provisions / amortissements	-	-
Charges exceptionnelles sur opération de gestion	(1)	(1)
Charges exceptionnelles	(1)	(1)
Résultat exceptionnel	0	(1)

Aucun résultat exceptionnel n'a été constaté.

Note 24. Frais de recherche et frais de développement

L'ensemble des frais de recherche et des frais de développement sur l'exercice s'élève à 11 625 k€ et comprend essentiellement des salaires (y compris les charges sociales) ainsi que des charges de sous-traitance externe.

Au titre de l'exercice 2024, Sidetrade a activé 160 k€ de frais de développement.

Note 25. Impôts sur les résultats et preuve d'impôts

en k euros	12.2024	12.2023
Crédit impôt recherche	2 560	2 352
Impôt sur les bénéfices	(1 106)	(572)
Impôts différés	40	14
Impôts sur les résultats	1 495	1 794

La preuve d'impôts se décompose comme suit :

en k euros	12.2024
Résultat avant impôt	6 462
Taux d'impôt de l'entité consolidante	25%
Impôt théorique	(1 615)
Effets des différences de taux	120
Ajustements sur exercices antérieurs	(46)
Différences permanentes	100
Retraitement fiscal du CIR	2 560
Effets des imputations des déficits antérieurs	502
Non-activation des déficits	(125)
Charge d'impôt théorique	1 495
Charge d'impôt réelle	1 495

Les différences de taux concernent les éléments taxés à taux réduit et les différences de taux d'imposition des filiales étrangères.

10. Autres informations

Note 26. Effectifs

L'effectif au 31 décembre 2024 est de 405 salariés dont 138 salariés en France.

L'effectif se décompose en :

- 276 hommes et 129 femmes
- 396 CDI, 9 CDD
- 125 cadres, 12 employés et agents de maîtrise et 1 stagiaire, 267 autres statuts (filiales étrangères).

L'effectif moyen sur l'exercice est de 391 salariés.

Note 27. Déficits fiscaux

en k euros	Déficits non activés	Déficits activés
Sidetrade SA	2 683	805
SHS Viveon AG	9 740	
BrightTarget	348	
Sidetrade IE	587	
Total	13 357	805

Les déficits fiscaux s'élèvent à 14 163 k€ au 31 décembre 2024, dont 13 357 k€ non activés.

Note 28. Engagements hors bilan

en euros	12.2024	12.2023
Cautions de contre-garantie sur marchés	-	-
Nantissement, hypothèques et suretés réelles	6 545	6 545
Avals, cautions et garanties données	149	126
Autres engagements donnés	-	-
Total des engagements donnés	6 694	6 671
Cautions de contre-garantie sur marchés	-	-
Nantissement, hypothèques et suretés réelles	-	-
Avals, cautions et garanties reçues	-	-
Autres engagements reçus	-	-
Total des engagements reçus	0	0

Les engagements donnés concernent des véhicules de sociétés pris en crédit-bail ou location longue durée par les dirigeants et certains cadres dont le montant s'élève à 149 k€ au 31/12/2024 et un nantissement de titres de 6 545 k€ qui a été donné lors de la souscription de l'emprunt BNP d'un montant de 6,5 M€.

Note 29. Rémunérations des commissaires aux comptes

en euros	2024	2023	2024	2023
Audit	EY	EY	Yuma Audit	Yuma Audit
* Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	52 155	42 000	22 918	18 000
- Émetteur	52 155	42 000	22 918	18 000
- Filiales intégrées globalement	-	-	-	-
* Autres diligences et prestations directement liées	-	-	-	-
- Émetteur	-	-	-	-
- Filiales intégrées globalement	-	-	-	-
Sous-total	52 155	42 000	22 918	18 000
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement	-	-	-	-
* Juridique, fiscal, social	-	-	-	-
* Autres	72 680	53 014	0	
Sous-total	72 680	53 014	0	
Total	124 835	95 014	22 918	18 000

Note 30. Rémunération des dirigeants

En 2024, Olivier Novasque a perçu une rémunération annuelle brute fixe de 290 000 €, des avantages en nature de 4 056 € et une part variable de 82 000 €, liée à des critères quantitatifs. La moitié de ces objectifs dépendait du chiffre d'affaires du Groupe, et l'autre moitié, de son EBIT.

Il n'a reçu ni options de souscription ou d'achat d'actions, ni actions de performance durant cette année. De plus, aucune rémunération liée à son rôle d'administrateur ne lui a été versée ou pour tout autre poste dans une entreprise liée à la Société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce. Olivier Novasque dispose d'une voiture de fonction comme avantage en nature. En tant que mandataire social, il n'est pas éligible au régime de retraite ou de prévoyance de l'entreprise, mais il bénéficie du même régime de couverture santé que les autres employés de Sidetrade en France, régime auquel il cotise.

Note 31. Engagements relatifs aux emprunts bancaires

Une garantie de 78 k€ a été donnée lors de la souscription de l'emprunt BPI d'un montant de 1,5 M€ en mai 2021.

Une garantie de 250 k€ a été donnée lors de la souscription de l'emprunt BPI d'un montant de 5 M€ en mai 2021.

Un nantissement de titres de 6 545 k€ a été donné lors de la souscription de l'emprunt BNP d'un montant de 6,5 M€. Sidetrade SA a également garanti à l'emprunteur le rapport « Dettes financières nettes consolidées / EBITDA consolidé » inférieur à 2.5 pendant toute durée du prêt. Ce ratio est respecté à la date de clôture.

Note 32. Engagements relatifs aux compléments de prix

Des compléments de prix pour l'acquisition d'Amalto SA et de CreditPoint Software sont susceptibles d'être payés en fonction du chiffre d'affaires futur. Un complément de prix faisant suite à l'acquisition d'Amalto d'un montant de 456 k€ et un complément de prix faisant suite à l'achat d'actifs de CreditPoint d'un montant de 720 k€ correspondant à l'estimation du management ont été provisionnés au 31 décembre 2024. Les paiements interviendront en 2025 pour Amalto et en 2026 pour CreditPoint.

Note 33. Résultat de base par action

Le résultat net par action est calculé avec au numérateur le résultat net de l'ensemble consolidé, 7 824 882 euros en 2024 (5 626 400 euros en 2023) et au dénominateur le nombre d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice 2024 soit 1 482 899 actions (1 467 926 actions en 2023).

en euros	12.2024	12.2023
Résultat	7 896 749	5 626 400
Nombre d'actions	1 482 899	1 467 926
Nombre d'actions moyen	1 475 413	1 459 955
Nombres d'actions diluées	1 516 527	1 501 948
Résultat par action	5,325	3,833
Résultat net dilué par action	5,207	3,746

Note 34. Information spécifique sur les comptes sociaux des filiales

SIDETRADE Limited (N° d'immatriculation : 530457)

Sidetrade Limited (n° d'immatriculation : 530457) est une filiale incluse dans les états financiers consolidés de Sidetrade SA.

Elle a eu recours à l'exemption de dépôt de ses états financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2024 auprès du « Company Registration Office » comme le permet l'article 357 du « Companies Act 2014 », au motif qu'elle satisfait aux conditions énoncées aux alinéas 357 a) à 357 h) de cet article.

États financiers de Sidetrade SA

en euros	Montant brut	Amortissements et Dépréciation	12.2024	12.2023
ACTIF IMMOBILISÉ				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	30 000	(30 000)	-	-
Frais de développement	4 190 983	(3 784 316)	406 667	486 667
Concessions, brevets et droits similaires	497 781	(457 030)	40 751	59 407
Fond commercial	23 359 472	(413 023)	22 946 449	23 697 904
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles	28 078 237	(4 684 369)	23 393 867	24 243 977
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	26 543	(26 543)	-	-
Installations tech., matériel et outillage indus.	-	-	-	-
Autres	4 071 984	(3 495 321)	576 663	696 001
Immobilisations corporelles en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total immobilisations corporelles	4 098 527	(3 521 864)	576 663	696 001
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations	1 578 118	(1 414 521)	163 597	113 597
Créances rattachées à des participations	12 494 687	-	12 494 687	-
Autres titres immobilisés	-	-	-	-
Prêts	386 556	-	386 556	342 590
Autres immobilisations financières	7 474 626	-	7 474 626	7 328 282
Total immobilisations financières	21 933 986	(1 414 521)	20 519 465	7 784 469
Total I : ACTIF IMMOBILISÉ	54 110 750	(9 620 755)	44 489 995	32 724 447
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières et autres approvisionnements	-	-	-	-
En-cours de production (biens et services)	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
Total stocks et en-cours	-	-	-	-
CRÉANCES				
Créances Clients et Comptes rattachés	10 745 246	(2 346 611)	8 398 635	8 024 661
Autres créances	5 028 605	-	5 028 605	2 740 079
Capital souscrit - appelé, non versé	-	-	-	-
Total créances	15 773 851	(2 346 611)	13 427 240	10 764 740
DISPONIBILITÉS ET DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	12 510 970	-	12 510 970	19 949 849
Autres VMP	-	-	-	-
Disponibilités	4 663 795	-	4 663 795	1 984 866
Total disponibilités et divers	17 174 764	-	17 174 764	21 934 715
Charges constatées d'avance	996 835	-	996 835	822 437
Total II : ACTIF CIRCULANT	33 945 451	(2 346 611)	31 598 840	33 521 892
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)	-	-	-	-
Prime de remboursement des obligations (IV)	-	-	-	-
Écarts de conversion Actif (V)	237 838	-	237 838	7 813
Total général (I + II + III + IV + V)	88 294 038	(11 967 366)	76 326 673	66 254 152

en euros	12.2024	12.2023
SITUATION NETTE		
Capital (dont versé)	1 482 899	1 467 926
Primes d'émission, de fusion, d'apport	4 893 429	4 908 402
Écarts de réévaluation	-	-
Écart d'équivalence	-	-
Réserves	-	-
Réserve légale	146 793	145 198
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées	-	-
Autres Réserves	-	-
Report à nouveau	17 495 226	15 674 268
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)	4 707 940	1 822 553
Total situation nette	28 726 287	24 018 346
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT		
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	-	-
Total I : CAPITAUX PROPRES	28 726 287	24 018 346
Total II : AUTRES FONDS PROPRES		
Avances conditionnées	-	309 352
Total II : AUTRES FONDS PROPRES	0	309 352
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	977 643	326 146
Provisions pour charges	-	-
Total III : PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	977 643	326 146
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	7 908 275	10 267 693
Dettes financières divers	3 229	3 229
Total dettes financières	7 911 505	10 270 922
AVANCES ET ACOMPTES REÇUS SUR COMMANDES EN COURS		
DETTES DIVERSES	-	-
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	2 422 519	1 939 363
Dettes fiscales et sociales	4 607 195	3 722 368
Autres dettes	18 295 929	14 317 779
Total dettes diverses	25 325 643	19 979 510
PRODUITS CONSTATÉS D'AVANCE		
Total IV : DETTES	46 622 743	41 535 392
Écarts de conversion Passif (V)	-	64 915
Total général (I + II + III + IV + V)	76 326 673	66 254 152

en euros	France	Export	12.2024	12.2023
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue de biens	-	-	-	-
Production vendue de services	22 369 248	23 873 880	46 243 128	39 317 846
Chiffres d'affaires nets	22 369 248	23 873 880	46 243 128	39 317 846
Production stockée	-	-	-	-
Production immobilisée	-	-	160 000	220 000
Subvention d'exploitation	-	-	139 606	16 489
Reprises sur prov. (et amort/), transfert de charges	-	-	114 555	437 754
Autres produits	-	-	3 259 692	3 444 472
PRODUITS D'EXPLOITATION			49 916 981	43 436 561
CHARGES EXTERNES				
Autres achats et charges externes	-	-	30 083 062	26 300 030
Total charges externes			30 083 062	26 300 030
IMPÔTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILÉS			402 813	361 551
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements	-	-	10 213 384	9 625 685
Charges sociales	-	-	4 572 407	4 543 512
Total charges de personnel			14 785 791	14 169 197
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements	-	-	609 936	628 074
Sur immobilisations : dotations aux provisions	-	-	-	-
Sur actif circulant : dotations aux provisions	-	-	1 191 549	600 823
Pour risques et charges : dotations aux provisions	-	-	532 244	207 561
Total dotations d'exploitation			2 333 729	1 436 458
Autres charges d'exploitation	-	-	131 065	158 920
CHARGES D'EXPLOITATION			47 736 459	42 426 157
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			2 180 522	1 010 404
PRODUITS FINANCIERS				
Autres intérêts et produits assimilés	-	-	848 935	538 929
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-	7 813	287 105
Différences positives de change	-	-	6 255	185 456
Produits nets sur cessions de valeurs mob. de placement	-	-	55 938	-
Total produits financiers			918 941	1 011 489
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-	237 838	1 422 334
Intérêts et charges assimilées	-	-	449 604	634 779
Différences négatives de change	-	-	21 066	241 354
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Total charges financières			708 508	2 298 468
RÉSULTAT FINANCIER			210 433	(1 286 979)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS			2 390 956	(276 575)
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-	1 149 919	69 903
Reprises sur provisions et transferts de charges	-	-	-	-
Total produits exceptionnels			1 149 919	69 903
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	-	-	615	1 280
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-	843 233	44 331
Dotations aux amortissements et aux provisions	-	-	-	-
Total charges exceptionnelles			843 848	45 611
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			306 071	24 292
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	-	(2 227 070)	(2 074 835)
Impôts sur les bénéfices	-	-	216 156	-
TOTAL DES PRODUITS			51 985 841	44 517 953
TOTAL DES CHARGES			47 277 901	42 695 401
BÉNÉFICE OU PERTE			4 707 940	1 822 553

Annexe aux comptes annuels clos le 31 décembre 2024

1. Généralités

Faits marquants de l'exercice

Sidetrade a acquis une société allemande sans activité et l'a renommée Sidetrade AG, afin de réaliser l'acquisition de SHS Viveon.

Le 6 mai 2024, Sidetrade AG a initié une offre publique d'achat sur SHS Viveon AG, leader reconnu en Allemagne dans les logiciels de gestion du risque de crédit. Suite à l'approbation de la Bourse de Munich pour le retrait de la cote de SHS Viveon AG, Sidetrade a étendu la période de son offre jusqu'au 29 juillet 2024 donnant l'opportunité aux actionnaires de SHS Viveon AG de céder leurs actions à un prix de 3,00 euros par action, payable en numéraire.

À fin 2024, via le financement par compte-courant par Sidetrade SA, Sidetrade AG a acquis 88,33% du capital de SHS Viveon AG pour un coût d'acquisition de 6,5 M€. En parallèle, SHS Viveon disposait d'une trésorerie de 1,3 M€, soit un coût d'acquisition net de 5,2 M€.

Événements postérieurs à la clôture

N/A

2. Règles & méthodes comptables

Les comptes annuels de la Société ont été établis conformément au règlement comptable 2014-03 de l'ANC modifié par les règlements 2015-05 du 2 juillet 2015, 2015-06 du 23 novembre 2015, 2016-07 du 4 novembre 2016, 2018-01 du 20 avril 2018 et 2018-02 du 6 juillet 2018. Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux règles de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, image fidèle, régularité, sincérité et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les méthodes comptables appliquées sont conformes aux pratiques du secteur. Sauf indication contraire, les données financières ci-dessous sont présentées en milliers d'euros sans décimale. Les arrondis au millier d'euros le plus proche peuvent conduire à des écarts non matériels au niveau des totaux et des sous-totaux des tableaux.

Immobilisations incorporelles

Frais de recherche, frais de développement

Les frais de recherche, relatifs aux phases d'analyse préalable, sont comptabilisés directement en charges de l'exercice.

Les frais de développement sont pour l'essentiel constitués des charges du personnel affecté au développement des nouveaux modules du SaaS Sidetrade Augmented Cash, à l'amélioration des versions existantes, à l'assurance qualité et aux tests, et des amortissements des actifs afférents au développement.

En application du règlement ANC 2023-04, les coûts de développement ne peuvent être comptabilisés à l'actif que s'ils se rapportent à des projets nettement individualisés, ayant de sérieuses chances de réussite technique et de rentabilité commerciale - ou de viabilité économique pour les projets de développement pluriannuels. Ceci implique de respecter l'ensemble des critères suivants :

- a) la faisabilité technique nécessaire à l'achèvement de l'immobilisation incorporelle en vue de sa mise en service ou de sa vente ;
- b) l'intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
- c) la capacité à utiliser ou à vendre l'immobilisation incorporelle ;
- d) la façon dont l'immobilisation incorporelle génèrera des avantages économiques futurs probables.
- e) la disponibilité de ressources (techniques, financières et autres) appropriées pour achever le développement et utiliser ou vendre l'immobilisation incorporelle ; et,
- f) la capacité à évaluer de façon fiable les dépenses attribuables à l'immobilisation incorporelle au cours de son développement.

Les coûts de développement supportés préalablement à l'établissement de la faisabilité technique sont comptabilisés en charge au fur et à mesure de leur engagement.

Traitement comptable des frais de développement relatifs à la nouvelle version et aux releases antérieures du logiciel

Les frais de développement relatifs à la nouvelle version et aux releases antérieures du logiciel ont été comptabilisés en immobilisations incorporelles dans la mesure où la Société considère que tous les critères d'activation sont remplis. Les frais de développement activés font l'objet d'un amortissement sur une durée de 3 ans qui correspond à la durée d'utilité de chaque version du logiciel.

Logiciels

Il s'agit de logiciels acquis, amortis sur une durée comprise entre 1 et 5 ans, en mode linéaire.

Fonds de commerce

Un test de dépréciation est réalisé au moins une fois par exercice, qu'il existe ou non un indice de perte de valeur.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur comptable et la valeur d'utilité. La Valeur d'utilité est déterminée comme la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs après impôt.

Lorsqu'une perte de valeur est constatée, une dépréciation est comptabilisée afin de ramener la valeur comptable du fonds de commerce à leur valeur actuelle. Les dépréciations comptabilisées ne sont jamais reprises.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Les amortissements des immobilisations corporelles sont calculés selon les modes et durées suivants :

	Durée de vie	Mode
Agencements, installations générales et spécifiques	Entre 5 et 9 ans	Linéaire
Matériel de bureau et informatique	Entre 3 et 4 ans	Linéaire
Mobilier	Entre 3 et 10 ans	Linéaire

Immobilisations financières

Les immobilisations financières comprennent les titres de participation et des créances rattachées aux participations, les dépôts et cautionnements versés comptabilisés à leur valeur d'origine et la quote-part de l'effort de construction pouvant être immobilisée.

Depuis l'exercice 2009, les actions propres détenues par Sidetrade dans le cadre du contrat de liquidité mis en œuvre afin d'animer le cours du titre de la Société sur le marché Euronext Growth sont inscrites dans le poste « Actions propres ». Les disponibilités allouées au contrat de liquidité sont également immobilisées en autres immobilisations financières.

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur d'acquisition. La valeur d'inventaire est déterminée en tenant compte, notamment, de la quote-part de Sidetrade dans les capitaux propres de sa filiale et des perspectives de rentabilité de celle-ci.

Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées à leur valeur nominale.

Une provision pour dépréciation des créances clients est pratiquée au cas par cas lorsqu'un événement affectant la valeur de réalisation de la créance intervient (i.e. : redressement judiciaire, litige commercial non résolu ...).

Une provision dite « statistique » est constatée sur 100% des créances échues à plus de 180 jours.

Compte de régularisation actif

Charges constatées d'avance

Il s'agit de charges payées ou comptabilisées dans l'exercice et imputables à l'exercice suivant.

Produits à recevoir

Il s'agit de créances à recevoir durant le prochain exercice et imputable à l'exercice clos.

Valeurs mobilières de placement

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées selon la méthode du coût historique. Une provision est comptabilisée dans le cas d'une moins-value latente.

Reconnaissance du chiffre d'affaires

Les modalités de prise en compte du chiffre d'affaires et des coûts associés dépendent de la nature des contrats signés avec les clients.

Prestations de services

Pour les activités intégration du SaaS Sidetrade Augmented Cash, conseil, formation ou assistance opérationnelle, audit et recouvrement contentieux, le chiffre d'affaires est comptabilisé au fur et à mesure de la réalisation des prestations.

SaaS Sidetrade Augmented Cash

La Société commercialise son SaaS Sidetrade Augmented Cash généralement sous forme de contrats annuels ou pluriannuels d'abonnement ou de prestations de maintenance (lorsqu'elles ne sont pas incluses dans le contrat d'abonnement au service). En conséquence, le chiffre d'affaires correspondant est reconnu mensuellement (abonnements et dépassements) sur la base des volumes de flux traités.

Subventions d'exploitation

Les subventions d'exploitation sont comptabilisées dans un compte de produits intitulé « subventions d'exploitation ».

Crédit d'impôt recherche

Le crédit d'impôt recherche est comptabilisé sur la ligne « Crédit impôt recherche ».

3. Notes annexes au bilan

Immobilisations incorporelles

Les mouvements de l'exercice se décomposent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	Augmentation	Diminution	12.2024
Frais d'établissement	30	-	-	30
Frais de développement	4 031	160	-	4 191
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	470	28	-	498
Fonds Commercial	24 111	-	(752)	23 359
Immobilisations incorporelles	28 642	188	(752)	28 078

L'augmentation des frais de développement (+160 k€) s'explique par l'activation des frais de développement.

La diminution du fonds commercial de 752 k€ est liée à une réestimation des compléments de prix: (838) k€ pour CreditPoint et +86 k€ pour Amalto. Les compléments de prix s'élèvent à la clôture à 720 k€ pour CreditPoint et 456 k€ pour Amalto.

Les amortissements et provisions afférents aux immobilisations incorporelles se décomposent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	Dotation	Reprise	12.2024
Amortissements des frais d'établissement	30	-	-	30
Amortissements des frais de développement	3 544	240	-	3 784
Amort. concessions, brevets & droits similaires	410	47	-	457
Dépréciations sur fonds commercial	413	-	-	413
Amortissements des immobilisations incorp.	4 398	287	-	4 684
Valeur nette des immobilisations incorp.	24 244	1 250	(2 100)	23 394

Immobilisations corporelles

Les mouvements de l'exercice se décomposent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	Dotation	Reprise	12.2024
Installations générales, agencements	899	-	-	899
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 996	204	-	3 200
Total	3 895	204	-	4 099

La hausse des immobilisations corporelles durant l'exercice 2024 concerne essentiellement l'acquisition de matériel informatique et d'infrastructure R&D.

Les amortissements afférents aux immobilisations corporelles se décomposent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	Dotation	Reprise	12.2024
Installations générales, agencements	555	89	-	644
Matériel de transport	-	-	-	-
Matériel de bureau et informatique, mobilier	2 644	234	-	2 878
Total	3 199	323	-	3 522
Valeur nette des immobilisations corporelles	696	(119)	-	577

Immobilisations financières

en k euros	12.2023	Augmentation	Diminution	12.2024
Titres de participation	1 528	50	-	1 578
Créances rattachées à des participations	-	12 495	-	12 495
Prêts	343	44	-	387
Dépôts et cautionnements versés	502	10	-	512
Autres créances immobilisées	185	184	-	369
Actions propres	6 641	-	(47)	6 594
Immobilisations financières	9 199	12 783	(47)	21 934
Dépréciations	1 415	-	-	1 415
Valeur nette des immobilisations financières	7 784	12 783	(47)	20 520

Les titres des filiales se détaillent de la façon suivante :

- La participation de 100% dans Sidetrade UK Limited, société constituée en août 2011.
- La participation de 100% dans Sidetrade Limited Irlande, société constituée en juillet 2013.
- La participation de 100% dans Sidetrade BV, société constituée en mars 2015.
- La participation de 100% dans BrightTarget, société acquise en novembre 2016.
- La participation de 100% dans Sidetrade INC., société constituée en janvier 2020.
- La participation de 100% dans Amalto Technologies Corporation, société acquise en avril 2021.
- La participation de 100% dans Sidetrade Canada Ltd, société constituée en juin 2022.
- La participation de 100% dans Sidetrade AG, société acquise en mars 2024.

Au 31 décembre 2024, Sidetrade SA détient une créance sur participation de 12 495 k€ sur Sidetrade AG ayant permis l'acquisition de SHS Viveon par Sidetrade AG.

À la fin de l'exercice 2024, la Société détenait 85 437 actions propres (vs 86 697 en 2023) pour un prix d'achat net de 6 594 k€.

Il n'y a pas de dépréciation pour actions propres enregistrée au 31 décembre 2024.

Les disponibilités restantes sur le contrat de liquidité sont comptabilisées en créances immobilisées pour un montant de 369 k€.

Les autres immobilisations financières concernent principalement l'effort de construction (386 k€) ainsi que les dépôts de garantie pour prêts bancaires (327 k€) et cautions bureaux (165 k€).

Créances clients

Les créances clients se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	12.2023	Variation
Clients centralisateurs	8 332	7 916	416
Clients douteux	2 118	1 013	1 106
Clients factures à établir	294	257	37
Créances clients	10 745	9 187	1 558

Les clients douteux sont des créances rattachées à des litiges clients spécifiques (2 118 k€).

en k euros	12.2024	12.2023	Variation
Provisions pour dépréciation des comptes clients	1 999	917	1 082
Provisions pour dépréciations des comptes clients - statistiques	348	246	102
Provisions pour dépréciations clients	2 347	1 162	1 185
Valeur nette	8 398	8 025	373

Toutes les créances clients ont une échéance à moins d'un an.

Autres créances

Les autres créances se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	12.2023	Variation
Personnel	7	-	7
Impôts courants	4 302	2 075	2 227
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	26	26	-
Taxe sur la valeur ajoutée	525	561	- 35
Débiteurs divers	-	-	-
Compte courant	168	79	90
Autres créances	5 029	2 740	2 289

Au 31 décembre 2024, les impôts courants concernent le crédit d'impôt recherche (CIR) de l'année 2023 (2 075 k€) et le crédit d'impôt recherche (CIR) de l'année 2024 (2 227 k€).

Le crédit d'impôt recherche (4 302 k€) a une échéance à plus d'un an. Le reste des autres créances a une échéance à moins d'un an.

Valeurs mobilières de placement

en k euros	12.2023	Augmentation	Diminution	12.2024
Valeurs mobilières de placement	19 950	-	(7 439)	12 511
Valeurs mobilières de placement	19 950	-	(7 439)	12 511

Au 31 décembre 2024, les valeurs mobilières de placement comprennent essentiellement les DAT (3 500 k€) mis en place en juin 2024 ainsi que les CAT (8 800 k€) mis en place en mai 2023 et septembre 2024.

Les DAT et CAT ont une échéance à moins d'un an.

Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	12.2023	Variation
Charges constatées d'avances - Loyers	198	192	6
Charges constatées d'avances - Autres	799	630	169
Charges constatées d'avance	997	822	174

Les charges constatées d'avance concernent principalement le loyer et les charges associées du siège social de Boulogne-Billancourt (198 k€) et des locations de logiciels (781 k€).

Variation des capitaux propres

en k euros	Capital	Primes d'émission	Réserves	Report à nouveau	Dividendes	Résultat	Total
Capitaux propres au 31 décembre 2023	1 468	4 908	145	15 675	-	1 822	24 018
Augmentation de capital	15	(15)	-	-	-	-	-
Affectation du résultat	-	-	2	1 821	-	(1 823)	-
Résultat de l'exercice 2024	-	-	-	-	-	4 708	4 708
Capitaux propres au 31 décembre 2024	1 483	4 893	147	17 496	-	4 708	28 726

L'Assemblée générale du 20 juin 2024 a décidé d'affecter 2 k€ du résultat de 2023 en réserve légale et 1 821 k€ en report à nouveau qui s'élève à 17 496 k€ au 31 décembre 2024.

Composition du capital

Au 31 décembre 2024, le capital est composé de 1 482 899 actions d'une valeur nominale de 1 euro chacune, soit un capital social de 1 482 899 euros. La variation par rapport à 2023, d'un montant de 14 973 euros, provient de l'augmentation de capital relative à l'émission de 14 973 actions gratuites définitivement acquises.

Plan d'attribution gratuite d'actions

Une délégation a été consentie au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 17 juin 2021 en vue d'attribuer gratuitement des actions au profit des salariés ou / et des mandataires sociaux éligibles de la Société dans la limite de 3% du capital, soit 43 000 actions. Cette délégation a été consentie pour une période de 38 mois à compter du 17 juin 2021.

Les Conseils d'administration du 28 mars 2023 et 21 mars 2024 ont arrêté une liste de 55 personnes pouvant devenir bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions (PAGA) représentant un total de 26 904 actions, soit une dilution maximale de 1,8%.

Une délégation a été consentie au Conseil d'administration par l'Assemblée générale du 15 juin 2023 en vue d'attribuer gratuitement des actions au profit des salariés ou / et des mandataires sociaux éligibles de la Société dans la limite de 3% du capital, soit 44 000 actions. Cette délégation a été consentie pour une période de 38 mois à compter du 15 juin 2023.

Le Conseil d'administration du 21 mars 2024 a arrêté une liste de 14 personnes pouvant devenir bénéficiaires du plan d'attribution gratuite d'actions (PAGA) représentant un total de 6 724 actions, soit une dilution maximale de 0,5%.

Pour chaque bénéficiaire, la période d'acquisition visée à l'article L. 225-197-1 I alinéa 6 du Code de commerce est de deux ans. À l'issue de la période d'acquisition, chaque bénéficiaire bénéficiera d'une attribution définitive des actions attribuées, sous réserve de la satisfaction, à l'issue de la période d'acquisition de la présence effective du bénéficiaire au sein de la Société.

Au 31.12.2024	PAGA 2021
Date d'Assemblée générale	17/06/2021
Date du Conseil d'administration	21/03/2024
Nombre d'actions autorisées	43 000
Nombre d'actions attribuées	42 840
Nombre d'attributions caduques	992
Nombre d'actions émises	14 974
Nombre total d'actions pouvant être émises	
Nombre total d'actions	26 904
- Dont mandataires sociaux	2 869
Nombre de personnes concernées	55
- Dont mandataires sociaux	1

Au 31.12.2024	PAGA 2023
Date d'Assemblée générale	15/06/2023
Date du Conseil d'administration	21/03/2024
Nombre d'actions autorisées	44 000
Nombre d'actions attribuées	6 847
Nombre d'attributions caduques	123
Nombre d'actions émises	0
Nombre total d'actions pouvant être émises	
Nombre total d'actions	6 724
- Dont mandataires sociaux	0
Nombre de personnes concernées	14
- Dont mandataires sociaux	0

Programme de rachat d'actions et contrat de liquidité

Au titre du contrat de liquidité confié à la société de Bourse ODDO BHF par le groupe Sidetrade, les moyens qui figuraient au compte de liquidité à la date du 31 décembre 2024 étaient :

en k euros	12.2024	12.2023	Variation
Nombre d'actions	85 437	86 697	(1 260)
Valorisation	6 594	6 641	(47)
Solde en espèces du compte de liquidité	369	185	184

Avances conditionnées

en k euros	12.2023	Augmentation	Diminution	12.2024
EUROFIRMO	309	-	(309)	0
Total avances conditionnées	309	-	(309)	0

Tableau de variation des provisions

en k euros	12.2023	Dotations	Reprise	12.2024
Provisions pour risques et charges	318	532	(111)	740
Provisions pour perte de change	8	238	(8)	238
Provisions pour risques	326	770	(119)	977
Provisions	326	770	(119)	977

Les provisions pour risques et charges de l'exercice concernent une provision pour risques prud'homaux (139 k€), un litige aux États-Unis (350 k€) et une provision pour cotisations employés (250 k€).

Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit

Sidetrade détenait un emprunt précédemment comptabilisé chez Amalto SA. Cet emprunt d'un montant initial de 500 k€, octroyé par la banque Société Générale, a été totalement remboursé à la fin de l'exercice 2024.

Sidetrade a également souscrit trois emprunts d'un montant total de 13 M€ à la suite de l'acquisition de la société Amalto en avril 2021 pour ce montant.

- Emprunt BNP d'un montant de 6,5 M€, sur une durée de 82 mois au taux variable initial de 0,8%, remboursable trimestriellement à terme échu, dont la dernière échéance est fixée au 29 avril 2028. Une couverture a été mise en place pour couvrir les risques de taux. Le solde restant dû au 31 décembre 2024 est de 3,3 M€, dont 962 k€ à moins d'un an et le reste à moins de cinq ans. Les charges d'intérêts de l'exercice s'élèvent à 31 k€. Le covenant relatif à cet emprunt est respecté.
- Emprunt BPI d'un montant de 5 M€, sur une durée de 84 mois au taux de 1,07% avec un remboursement différé du capital de 8 trimestres, suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts, le premier étant fixé le 31 juillet 2023 et le dernier le 30 avril 2028. Le solde restant dû au 31 décembre 2024 est de 3,5 M€, dont 1 M€ à moins d'un an et le reste à moins de cinq ans. Les charges d'intérêts de l'exercice s'élèvent à 44 k€.
- Emprunt BPI d'un montant de 1,5 M€, sur une durée de 84 mois au taux 1,07% avec un remboursement différé du capital de 8 trimestres, suivi de 20 versements trimestriels à terme échu comprenant l'amortissement du capital et le paiement des intérêts, le premier étant fixé le 31 juillet 2023 et le dernier le 30 avril 2028. Le solde restant dû au 31 décembre 2024 est de 1,3 M€, dont 309 k€ à moins d'un an et le reste à moins de cinq ans. Les charges d'intérêts de l'exercice s'élèvent à 14 k€.

Dettes fournisseurs

Les dettes fournisseurs se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	12.2023	Variation
Dettes fournisseurs	1 428	1 044	384
Factures non parvenues	995	895	99
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 423	1 939	483

Toutes les dettes fournisseurs ont une échéance à moins d'un an.

Dettes fiscales et sociales

Les dettes fiscales et sociales se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2023	12.2022	Variation
Dettes sociales	2 640	2 415	225
Dettes fiscales	1 082	1 641	(559)
Dettes sociales et fiscales	3 722	4 056	(334)

Toutes les dettes sociales et fiscales ont une échéance à moins d'un an.

Autres dettes

Les autres dettes se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	12.2023	Variation
Comptes courants Groupe	16 151	10 483	5 669
Autres dettes	1 176	2 100	(924)
Clients créditeurs	182	851	(669)
Clients avoirs à établir	786	884	(98)
Autres dettes	18 296	14 318	3 978

Les autres dettes sont principalement constituées des comptes courants avec Sidetrade Limited (4 466 k€), Sidetrade UK Limited (6 076 k€), Sidetrade Inc (3 393 k€), Amalto Technologies Corporation (1 554 k€), Sidetrade Canada (270 k€) et Sidetrade BV (391 k€) et des provisions pour complément de prix à la suite des acquisitions d'Amalto SA (456 k€) et de CreditPoint Software (720 k€). Les paiements interviendront en 2025 pour Amalto et en 2026 pour CreditPoint.

Toutes les autres dettes ont une échéance à moins d'un an, à l'exception de la provision pour complément de prix de CreditPoint (720 k€) qui a une échéance à plus d'un an.

Charges à payer

Les charges à payer se répartissent de la façon suivante :

en k euros	12.2024	12.2023	Variation
Clients, avoirs à émettre	786	884	(98)
Fournisseurs, factures à recevoir	995	895	99
Charges fiscales et sociales à payer	2 660	2 173	487
Congés payés	1 353	1 275	78
Notes de frais	19	19	(0)
Primes à payer	425	247	178
Participation des salariés	108	102	5
Taxes sur les salaires	755	530	226
Divers	4 441	3 953	488
Charges à payer	786	884	(98)

4. Notes annexes au compte de résultat

Ventilation du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires s'est élevé à 46 243 k€ contre 39 318 k€ pour l'année 2023 (+18%). Le chiffre d'affaires réalisé à l'exportation s'élève en 2024 à 23 874 k€ vs 18 691 k€ en 2023 (+28%).

Le chiffre d'affaires de l'exercice se répartit par ligne de services de la façon suivante :

en k euros	Souscriptions Plateforme OTC	Services	Total
2024	40 654	5 589	46 243
2023	35 114	4 204	39 318
Croissance	+16%	+33%	+18%

Les activités « Souscriptions Plateforme OTC » sont en progression de +16% avec un chiffre d'affaires de 40,7 M€.

Les activités « Services » ont réalisé un chiffre d'affaires de 5,6 M€ en hausse de +33%.

Charges de personnel

en k euros	12.2024	12.2023	Variation
Rémunérations du personnel	10 213	9 626	588
Charges de sécurité soc. et de prévoy.	4 524	4 495	28
Autres charges de personnel	49	48	1
Charges de personnel	14 786	14 169	617

Les charges de personnel s'établissent à 14 786 k€.

Résultat financier

en k euros	12.2023	12.2022	Variation
Reprises sur provisions à caractère financier	8	287	(279)
Gains de change sur opérations financières	6	186	(179)
Autres produits financiers	56	-	-
Produits financiers	849	539	310
Dot. aux provisions à caractère financier	919	1 012	(93)
Charges d'intérêts	(238)	(1 422)	1 184
Pertes de change sur opérations financières	(450)	(370)	(80)
Autres charges financières	(21)	(241)	220
Charges financières	(709)	(2 299)	265
Résultat financier	(709)	(2 299)	1 325

Le résultat financier de l'exercice est un bénéfice de 210 k€ contre une perte de 1 287 k€ en 2023.

Les produits financiers intègrent principalement les intérêts sur DAT et CAT de 657 k€.

Les charges financières concernent principalement les intérêts sur comptes courants de 400 k€, les intérêts d'emprunts de 50 k€ et des provisions pour risque de change pour 238 k€.

Résultat exceptionnel

en k euros	12.2024	12.2023	Variation
Boni sur actions propres	221	70	151
Reprise de provisions	-	-	-
Produits de cessions d'éléments d'actifs	928	-	-
Autres produits exceptionnels	1	-	1
Produits exceptionnels	1 150	70	1 080
Pénalités, amendes fiscales	(1)	(1)	1
Charges exceptionnelles sur exercices ant.	-	-	-
Mali sur actions propres	(2)	(44)	43
Indemnités de rupture	-	-	-
Autres charges sur opérations de gestion	(841)	-	(841)
Dotations aux provisions / amortissements	-	-	-
Autres charges exceptionnelles	-	-	-
Charges exceptionnelles	(844)	(46)	(798)
Résultat exceptionnel	306	24	282

Le résultat exceptionnel de l'exercice présente un bénéfice de 306 k€ et concerne les plus-values nettes sur actions propres.

Frais de recherche et frais de développement

L'ensemble des frais de recherche et des frais de développement de l'exercice s'élève à 5 078 k€ et comprend essentiellement des salaires pour 4 462 k€ (y compris charges sociales), les dépenses de sous-traitance ainsi que les amortissements du matériel informatique utilisé au titre de la R&D.

Au titre de l'exercice 2024, Sidetrade a activé 160 k€ de frais de développement.

5. Informations diverses

Rémunération des dirigeants

En 2024, Olivier Novasque a perçu une rémunération annuelle brute fixe de 290 000,03€, des avantages en nature de 4 055,94€ et une part variable de 82 000€, liée à des critères quantitatifs. La moitié de ces objectifs dépendait du chiffre d'affaires du Groupe, et l'autre moitié, de son EBIT.

Il n'a reçu ni options de souscription ou d'achat d'actions, ni actions de performance durant cette année. De plus, aucune rémunération liée à son rôle d'administrateur ne lui a été versée ou pour tout autre poste dans une entreprise liée à la société au sens de l'article L. 233-16 du Code de commerce. Olivier Novasque dispose d'une voiture de fonction comme avantage en nature. En tant que mandataire social, il n'est pas éligible au régime de retraite ou de prévoyance de l'entreprise, mais il bénéficie du même régime de couverture santé que les autres employés de Sidetrade en France, régime auquel il cotise.

Effectif moyen

L'effectif au 31 décembre 2024 est de 138 personnes et se décompose de la façon suivante :

- 97 hommes et 41 femmes
- 129 CDI et 9 CDD
- 125 Cadres, 12 Employés et Agents de Maîtrise et 1 Stagiaire.

L'effectif moyen sur l'exercice est de 129 personnes.

Engagements hors bilan

Les engagements donnés concernent des véhicules de sociétés pris en crédit-bail ou location longue durée par les dirigeants et certains cadres dont le montant s'élève à 149 k€ au 31 décembre 2024 et un nantissement de titres de 6 545 k€ qui a été donné lors de la souscription de l'emprunt BNP d'un montant de 6,5 M€.

en k euros	12.2024	12.2023
Cautions de contre-garantie sur marchés	-	-
Nantissement, hypothèques et suretés réelles	6 545	6 545
Avals, cautions et garanties données	149	126
Autres engagements donnés	-	-
Total des engagements donnés	6 694	6 671
Cautions de contre-garantie sur marchés	-	-
Nantissement, hypothèques et suretés réelles	-	-
Avals, cautions et garanties reçues	-	-
Autres engagements reçus	-	-
Total des engagements reçus	0	0

Engagements en matière d'indemnité retraite

La Société n'a constitué dans les comptes sociaux aucune provision ni souscrit aucune assurance pour couvrir son engagement en matière de retraite. L'engagement hors bilan au titre des indemnités de départ à la retraite a été évalué par la Société à 189 k€ au 31 décembre 2024. Les engagements sont évalués en application de la Recommandation ANC 2013-02. Le taux d'actualisation utilisé est de 3,4% et le taux de majoration de salaire retenu est de 2.2%.

Ce montant est basé sur un calcul actuariel sur la population salariée avec pour hypothèses des taux de rotation du personnel dégressifs selon l'âge. L'âge moyen des collaborateurs du Groupe Sidetrade présents au 31 décembre 2024 s'établit à 40 ans. L'âge de départ retenu est 65 ans. L'ancienneté moyenne au 31 décembre 2024 ressort à 6,1 années.

La convention collective applicable est celle du Syntec.

Engagements relatifs aux emprunts bancaires

- Une garantie de 78 k€ a été donnée lors de la souscription de l'emprunt BPI d'un montant de 1,5 M€ en mai 2021.
- Une garantie de 250 k€ a été donnée lors de la souscription de l'emprunt BPI d'un montant de 5 M€ en mai 2021.
- Un nantissement de titres de 6 545 k€ a été donné lors de la souscription de l'emprunt BNP d'un montant de 6,5 M€. Sidetrade SA a également garanti à l'emprunteur le rapport « Dettes financières nettes consolidées / EBITDA consolidé » inférieur à 2,5 pendant toute durée du prêt. Ce ratio est respecté à la date de clôture.

Rémunérations des commissaires aux comptes

en euros	2024	2023	2024	2023
Audit	EY	EY	Yuma Audit	Yuma Audit
* Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés	52 155	42 000	22 918	18 000
- Émetteur	52 155	42 000	22 918	18 000
- Filiales intégrées globalement	-	-	-	-
* Autres diligences et prestations directement liées	-	-	-	-
- Émetteur	-	-	-	-
- Filiales intégrées globalement	-	-	-	-
Sous-total	52 155	42 000	22 918	18 000
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement				
* Juridique, fiscal, social	-	-	-	-
* Autres	72 680	53 014	0	-
Sous-total	72 680	53 014		
Total	124 835	95 014	22 918	18 000

Liste des filiales et des participations

en k euros	Détention	Date d'acquisition ou de création	Capitaux propres	Chiffre d'affaires	Résultat net	Dividendes	Valeur brute des titres	Valeur nette des titres
Sidetrade UK Limited	100%	16/08/2011	4 927	9 969	1 192	-	1	1
Sidetrade Limited	100%	19/07/2013	4 651	3 020	(100)	-	1	1
Sidetrade BV	100%	27/03/2015	380	0	7	-	1	1
BrightTarget	100%	18/11/2016	0	-	-	-	1 415	-
Sidetrade INC	100%	09/01/2020	1 543	7 888	1 009	-	84	84
Amalto Technologies Corporation	100%	06/04/2021	1 287	2 038	944	-	27	27
Sidetrade Canada Ltd	100%	30/06/2022	216	3 048	260	-	-	-
Sidetrade AG	100%	29/03/2024	50	-	(376)	-	50	50

Entreprises liées

en k euros	Compte courant débiteur	Créance client	Compte courant créditeur	Dette fournisseur	Créances / Dettes nettes
Sidetrade UK Limited	-	-	(6 076)	-	(6 076)
Sidetrade Limited	-	-	(4 466)	-	(4 466)
Sidetrade BV	-	-	(391)	-	(391)
Sidetrade Inc	-	-	(3 393)	-	(3 393)
Amalto Corporation	-	-	(1 554)	-	(1 554)
Sidetrade Canada Ltd	-	-	(270)	-	(270)
Sidetrade AG	12 495	-	-	-	12 495
SHS Viveon AG	-	35	-	-	35

Sidetrade UK Limited

La société Sidetrade UK Limited est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 1000 livres sterling.

Au titre de l'année 2024, les opérations suivantes ont été réalisées entre Sidetrade SA et Sidetrade UK Limited :

- Refacturation de frais : Sidetrade UK Limited refacture ses management fees à la société Sidetrade SA pour un montant total de 4 716 k€. Cette prestation inclut une marge de 7% des revenus facturés par Sidetrade SA aux clients de l'Europe du Nord.
- Refacturation de frais R&D : Sidetrade UK Limited refacture ses frais R&D à la société Sidetrade SA pour un montant total de 5 27 k€. Cette prestation inclut une marge de 12 %.
- Sidetrade UK Limited facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade SA pour un montant de 118 k€.

Le solde du compte courant avec la société Sidetrade UK Limited s'établit à (6 076) k€ au 31 décembre 2024.

Sidetrade Limited

La société Sidetrade Limited est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 1 000 €.

Au titre de l'année 2024, les opérations suivantes ont été réalisées entre Sidetrade SA et Sidetrade Limited :

- Sidetrade SA refacture une quote-part de ses frais commerciaux pour les prestations réalisées pour Sidetrade Limited pour un montant de 135 k€ HT.
- Sidetrade Limited refacture ses management fees à la société Sidetrade SA pour un montant total de 774 k€ HT. Cette prestation inclut une marge de 12%.
- Sidetrade Limited facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade SA pour un montant de 156 k€.

Le solde du compte courant avec la société Sidetrade Limited s'établit à (4 466) k€ au 31 décembre 2024.

Sidetrade BV

La société Sidetrade BV est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 1 000 euros.

Au titre de l'année 2024, Sidetrade BV facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade SA pour un montant de 14 k€.

Le solde du compte courant avec la société Sidetrade BV s'établit à (391) k€ au 31 décembre 2024.

Sidetrade INC.

La société Sidetrade INC. est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 100 000 \$.

- Refacturation de frais : Sidetrade Inc refacture ses management fees à la société Sidetrade SA pour un montant total de 7 950 k€. Cette prestation inclut une marge de 7% des revenus facturés par Sidetrade SA aux clients de l'Amérique du Nord.
- Sidetrade Inc Corporation facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade SA pour un montant de 47 k€.

Le solde du compte courant avec la société Sidetrade Inc s'établit à (3 393) k€ au 31 décembre 2024.

Amalto Corporation

La société Amalto Corporation est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 30 000\$.

- Refacturation de frais : La société est liée avec Sidetrade SA par une convention de refacturation, basée sur le montant total des abonnements facturés aux clients d'Amalto Corporation. Le montant facturé à la filiale au cours de l'exercice s'élève 792 k€.
- Amalto Corporation facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade SA pour un montant de 44 k€.

Le solde du compte courant avec la société Amalto Corporation s'établit à (1 554) k€ au 31 décembre 2024.

Sidetrade Canada Ltd

La société Sidetrade Canada Ltd est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 1\$ canadien.

- Refacturation de frais: Sidetrade Canada refacture ses management fees à la société Sidetrade SA pour un montant total de 3 040 k€. Cette prestation inclut une marge de 12%.
- Sidetrade SA facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade Canada pour un montant de 17 k€.

Le solde du compte courant avec la société Sidetrade Canada Ltd établi à (270) k€ au 31 décembre 2024.

Sidetrade AG

La société Sidetrade AG est détenue à 100% par Sidetrade SA. Son capital est de 50 k€.

Au titre de l'année 2024, Sidetrade SA facture des intérêts sur compte courant à Sidetrade AG pour un montant de 181 k€.

Le solde des créances de participation avec la société Sidetrade AG établi à 12 495 k€ au 31 décembre 2024.

Compléments de prix liés aux acquisitions

Des compléments de prix pour l'acquisition d'Amalto SA et de CreditPoint Software sont susceptibles d'être payés en fonction du chiffre d'affaires futur. Un complément de prix faisant suite à l'acquisition d'Amalto d'un montant de 456 k€ et un complément de prix faisant suite à l'achat d'actifs de CreditPoint d'un montant de 720 k€ correspondant à l'estimation du management ont été provisionnés au 31 décembre 2024. Les paiements interviendront en 2025 pour Amalto et en 2026 pour CreditPoint.

Comptes consolidés

Sidetrade établit des comptes consolidés au 31 décembre 2024.

Rapports des Commissaires aux comptes

1. Rapport sur les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Assemblée Générale de la société Sidetrade,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Sidetrade relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

La note 7 de l'annexe des comptes consolidés expose notamment les règles et les méthodes comptables relatives à la comptabilisation des écarts d'acquisition et à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des méthodes comptables suivies par votre société, nous avons contrôlé le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans cette note de l'annexe, ainsi que leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du conseil d'administration.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;
- ▶ concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Paris et Paris-La Défense, le 31 mars 2025

Les Commissaires aux Comptes

YUMA AUDIT
Laurent Halfon

ERNST & YOUNG et Autres
Carine Malval

2. Rapport sur les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 décembre 2024

À l'Assemblée Générale de la société Sidetrade,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Sidetrade relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R. 821-180 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note 2 de l'annexe aux comptes annuels expose, notamment, les règles et les méthodes comptables relatives à la valorisation du fonds de commerce et à la reconnaissance du chiffre d'affaires.

Dans le cadre de notre appréciation des règles et des méthodes comptables suivies par votre société, nous avons examiné le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans ces notes de l'annexe, ainsi que leur correcte application.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Informations relatives au gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans la section du rapport de gestion du conseil d'administration consacrée au gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 821-55 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris et Paris-La Défense, le 31 mars 2025

Les Commissaires aux Comptes

YUMA AUDIT
Laurent Halfon

ERNST & YOUNG et Autres
Carine Malval

3. Rapport spécial sur les conventions réglementées

À l'assemblée générale de la société Sidetrade,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques, les modalités essentielles ainsi que les motifs justifiant de l'intérêt pour la société des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 225-31 du code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R. 225-31 du code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions déjà approuvées par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention autorisée et conclue au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L. 225-38 du code de commerce.

Conventions déjà approuvées par l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention déjà approuvée par l'assemblée générale dont l'exécution se serait poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

Paris et Paris-La Défense, le 31 mars 2025

Les Commissaires aux Comptes

YUMA AUDIT
Laurent Halfon

ERNST & YOUNG et Autres
Carine Malval

4. Attestation relative au montant global des rémunérations

Attestation des commissaires aux comptes sur les informations communiquées dans le cadre de l'article L. 225-115 4° du code de commerce relatif au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2024

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2024

À l'assemblée générale de la société SIDETRADE,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en application de l'article L. 225-115 4° du code de commerce, nous avons établi la présente attestation sur les informations relatives au montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées pour l'exercice clos le 31 décembre 2024, figurant dans le document ci-joint.

Ces informations ont été établies sous la responsabilité du Président Directeur Général. Il nous appartient d'attester ces informations.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, nous avons effectué un audit des comptes annuels de votre société pour l'exercice clos le 31 décembre 2024. Notre audit, effectué selon les normes d'exercice professionnel applicables en France, avait pour objectif d'exprimer une opinion sur les comptes annuels pris dans leur ensemble, et non pas sur des éléments spécifiques de ces comptes utilisés pour la détermination du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées. Par conséquent, nous n'avons pas effectué nos tests d'audit et nos sondages dans cet objectif et nous n'exprimons aucune opinion sur ces éléments pris isolément.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences, qui ne constituent ni un audit ni un examen limité, ont consisté à effectuer les rapprochements nécessaires entre le montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées et la comptabilité dont il est issu et vérifier qu'il concorde avec les éléments ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur la concordance du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées figurant dans le document joint et s'élevant à 1 682 945 euros avec la comptabilité ayant servi de base à l'établissement des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2024.

La présente attestation tient lieu de certification de l'exactitude du montant global des rémunérations versées aux personnes les mieux rémunérées au sens de l'article L. 225-115 4° du code de commerce.

Elle est établie à votre attention dans le contexte précisé au premier paragraphe et ne doit pas être utilisée, diffusée ou citée à d'autres fins.

Paris et Paris-La Défense, le 31 mars 2025

Les Commissaires aux Comptes

YUMA AUDIT
Laurent Halfon

ERNST & YOUNG et Autres
Carine Malval



investorrelations@sidertrade.com

www.sidertrade.com